

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Only edition available/
Seule édition disponible

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires: Pagination continue.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	25X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

1884

L'Album des Familles

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes

AVANTAGES.

Primes Spéciales

ACCORDÉES A TOUS LES ABONNÉS

par voie de

LOTÉRIE

au commencement de chaque année.

9ÈME ANNÉE.—No 5.

OTTAWA

1er Mai 1884.

ABONNEMENT:

\$2 PAR AN

PAVABLE D'AVANCE

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

BULLETIN.

L'ALBUM DES FAMILLES, accessible à toutes les bourses par son bon marché paraît le 1er de chaque mois, par cahier de 32 pages, triple colonne, formant un volume de 384 pages, composé de matières ainsi classées :

Religion.—Extraits d'ouvrages, où l'on expose les preuves de la *Religion*, les dogmes de la *Foi*, les règles de la *Morale*, etc.

RAPPORTS ET LETTRES édifiantes sur les *Missions* du Canada et de l'Étranger.

Exposé et Résumé de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque livraison

Littérature.—Choix varié des meilleures productions, tant du Canada, que de l'Étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir :

Philosophie, Eloquence, Discours, Légendes, Critiques, Bibliographies, Voyages et Œuvres d'imagination.

Histoire.—Mémoires sur le Canada et autres pays; Aperçus sur l'histoire de l'Église et du Clergé; Études des Mœurs et des Monuments, etc., etc.

Sciences et Beaux-Arts.—Découvertes scientifiques, et applications des sciences aux arts. Revues des Concours et compte-rendu des œuvres d'art.

Biographies.—Galerie nationale de portraits historiques, politiques et littéraires du Canada et de l'étranger.

Archéologie.—Rapports et Inscriptions des Monuments, tant en Canada qu'à l'Étranger, et de la découverte des Ruines, etc., etc.

Agriculture.—Travaux, recherches, découvertes et perfectionnements.

Tempérance et Luxe.—Exposé des causes et des effets de l'Intempérance et du Luxe, et autres désordres dans la société.

Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à STANISLAS DRAPEAU, Éditeur-propriétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1065, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

BULLETIN DES ANNONCES.

Comme L'ALBUM DES FAMILLES pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres Centres français du Canada, on a résolu de publier sur le COUVERT DE L'ALBUM les Annonces des Marchands et Industriels qui nous seront adressées, à raison de 10 cents par ligne, pour la première insertion, soit \$2.00 pour un carré de 20 lignes, et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

VENANT D'ÊTRE REÇU.

Chants à la Ste Vierge

avec accompagnement d'orgue,
Par l'abbé E. A. GIELY, ch. hon. de Valence.
Un magnifique volume de 380 pages renfermant 61 chants à Marie, dont onze chants latins, pour le mois de Marie et fêtes de l'année.

Ces chants, qui expriment les sentiments de l'âme pieuse envers la sainte Vierge, est donc un répertoire complet dans sa spécialité. Il n'y a que quelques exemplaires à disposer.

Prix : \$2.50.

S'adresser à STANISLAS DRAPEAU,
Directeur de l'Album des Familles,
P. O. Boîte 1065, Ottawa,
Seul agent pour le Canada.

Pour le Mois de Marie

Guirlande à Marie!

BROCHURE DE 160 PAGES,
Renfermant 32 Chants à la Ste Vierge
ET UN

REGINA CELI,

pour le Mois de Marie et ses Fêtes.

Solos et Chœurs très variés.

Paroles et Musique de l'abbé E. A. GIELY,
chanoine honoraire de Valence (France).

Prix : \$1.25.

L'approbation donnée à l'auteur par Mgr l'Evêque de Valence, pour la publication de cette œuvre sacrée, renferme ce qui suit :

" Je viens de lire avec le plus vif intérêt les nouvelles poésies que vous allez publier en l'honneur de la sainte Vierge. Quo de grâce, de parfums, de fraîcheur on y trouve ! Elles méritent bien le titre que vous leur donnez : jamais Guirlande ne fut composée de plus belles fleurs ! On aime à voir leur riante parure et à respirer leur suave odeur.
" Avec ces caractères, je ne doute pas que le public ne leur fasse, comme à leurs sœurs aînées, le meilleur accueil.
" Tout à vous en N.-S., et en Celle qui vous a inspiré de si pieux cantiques."

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Directeur de l'Album des Familles,
P. O. Boîte 1065, Ottawa,
Seul Agent pour le Canada.

On peut se procurer les huit années de l'ALBUM DES FAMILLES (ci-devant le Foyer Domestique) au prix de \$15.00 pour toute la série, comprenant les années 1876-1877-1878-1879-1880-1881-1882 et 1883.

S'adresser au directeur de l'Album,
(P. O. Boîte 1065, Ottawa.)

AUX DIRECTEURS DE CHŒURS.

MUSIQUE SACRÉE

Le soussigné à l'honneur d'informer MM. les Directeurs des Chœurs des Eglises, Collèges et Communautés, qu'il est l'agent pour la vente des Œuvres Musicales de M. L'ABBÉ GIELY, chanoine honoraire, de Valence (France). Voici les titres des principaux morceaux de chant, avec les prix, savoir :

Messe Musicale,

A TROIS VOIX

Avec accompagnement d'orgue.....Prix : \$0.75.

Harmonies Religieuses,

POUR LES

Saluts du Saint-Sacrement, consistant en Solos, Duos et Chœurs variés, avec accompagnement d'orgue.

Brochure in-8o de 240 pages.....Prix : \$1.50.

Fleurs de Juin

ou

CHANTS AU SACRÉ CŒUR,

A TROIS VOIX,

Avec accompagnement d'orgue.

Brochure de 120 pages.....Prix : \$1.25.

Le Sacré Cœur de Jésus

Cantate solennelle composée de Solos, Duos et Chœurs variés (formant sept parties distinctes) avec accompagnement d'orgue.....\$0.75.

Gloire à Marie,

Cantate solennelle à N.-D. de Lourdes, avec Solos Duos et Chœurs.....Prix : \$0.40.

A la Vierge Immaculée,

Chant solennel, avec Solo, Duo et Grand-Chœur
Prix : \$0.50.

S'adresser à STANISLAS DRAPEAU,
Directeur de l'Album des Familles,
P. O. Boîte 1065, Ottawa,
Seul agent pour le Canada.

Agents demandés

POUR LA VENTE DE LA NOUVELLE

MAPPE DU CANADA.

Une commission élevée est allouée aux agents.

S'adresser à H. C. TUNISON, éditeur,
No 388, RUE RICHMOND,
LONDON, ONTARIO.

LE MEILLEUR JOURNAL ! ESSAYEZ-LE !

Il est magnifiquement illustré.

37 Année.

"Le SCIENTIFIC AMERICAN"

LE SCIENTIFIC AMERICAN est un grand journal hebdomadaire, de première classe, contenant seize pages, imprimé avec soin et abondamment illustré de splendides Gravures, représentant les inventions les plus récentes dans les arts et les sciences. Il contient aussi des informations récentes sur l'Agriculture, l'Horticulture, sur l'Hygiène, les Progrès de la médecine, la Géologie et l'Astronomie. On trouve dans le Scientific American les écrits les plus précieux et les plus pratiques venant d'écrivains distingués dans toutes les branches de la science.

Conditions : \$3.20 par an, \$1.60 pour six mois, y compris le postage. Pour une seule copie, 10 centins. On le trouve chez tous les vendeurs de Papiers nouvelles. On peut payer par ordre postal adressé à MM. MUNN et Cie, Editeurs, 37 Park Row, New-York.

En rapport avec le Scientific American MM. MUNN et Cie., se font sollicitateurs de Patentes américaines et étrangères. Par 36 années de travail, ils ont fondé l'établissement le plus considérable du monde. Les patentes obtenues aux meilleures conditions. Un avis spécial annonçant l'objet patenté par l'entremise de cette Agence est publié dans le Scientific American, avec le nom et la résidence du propriétaire de la patente. Vu l'immense circulation du journal, l'attention publique est attirée par l'utilité de l'objet patenté et en facilite la vente ou l'introduction.

Toute personne qui a fait une patente ou une invention nouvelle peut s'assurer, sans aucune dépense, s'il y a probabilité qu'il puisse obtenir une patente en écrivant à Munn et Cie. Nous envoyons aussi sans charges le manuel relatif aux lois de patentes, aux patentes, aux Caveat, aux marques commerciales, à leur goût et la manière de se les procurer, avec les informations nécessaires pour obtenir les avances sur inventions. Adressez-vous soit pour le journal soit pour matières relatives aux patentes à

MUNN & Cie.,

37, Park Row, New-York.

Fonderie McShane,



Des célèbres CLOCHES et CARILLONS pour Eglises, Chapelles, Couvents, Académies, etc. La liste des prix et circulaires sont fournies gratuitement sur demande.

S'adresser

HENRY McSHANE & Cie,

BALTIMORE [MAS.]
Etats-Unis.

BIBLIOTHEQUE RELIGIEUSE.

ABONNEMENT

\$2

PAR ANNÉE

(Payable d'avance)

L'Album des Familles

ANNONCES

Elles seront publiées sur le couvert.

(Voir le tarif à la dernière page.)

REVUE MENSUELLE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies, Voyages et Légendes.

Tout ce qui concerne la Rédaction, les Abonnements, envoi d'argent, Annonces, etc., doit être adressé à Stanislas Drapeau, Editeur Propriétaire de L'ALBUM DES FAMILLES, P. O., Boîte 1065, Ottawa.—Les lettres d'argent doivent être enregistrées.

Bulletin Religieux

INSTRUCTIONS

SUR LA

RELIGION,

Pouvant servir de lectures du soir dans les familles, ainsi que dans les Pensionnats de jeunes gens et de jeunes filles,

OU

LE CATECHISME EXPLIQUE.

PREMIERE PARTIE

Histoire de Jésus-Christ.

(Suite.)

CHAPITRE III.

La Passion, la Mort et la Résurrection de Jésus-Christ.

Pour faire mourir Jésus, ses ennemis excitèrent le peuple, témoin de ses miracles, le peuple qui avait fréquemment reçu ses bontés et qui voulut, un moment, le proclamer Roi. Ils subornèrent ensuite de faux témoins qui l'accusaient d'avoir exprimé, dans ses discours, des prétentions dérisoires. Puis, comme ils ne pouvaient plus condamner personne à mort, ils engagèrent, pour de l'argent, Judas, un de ses disciples, à le livrer entre leurs mains ; ils le décrièrent auprès du peuple, facile à tromper et à séduire, quand il voit ses chefs naturels s'acharner contre un homme qu'ils lui présentent comme coupable ; ils extorquèrent une

sentence de mort à un préfet romain prévaricateur, qui eut l'audace de le condamner après avoir plusieurs fois déclaré qu'il ne trouvait en lui aucun sujet de condamnation.

Pendant qu'ils préparaient ces choses, Jésus célébrait la pâque avec ses apôtres, instituait la sainte Eucharistie, et se retirait, pour prier son père de le soutenir dans ses souffrances. La date de cet inique procès est aussi facile à établir que celle de la naissance de notre Sauveur. Ce fut à la troisième pâque, qui survint après l'entrée de Jésus dans sa vie publique, qu'elle seurent lieu.

Le grand-prêtre Caïphe, à qui ses ennemis le conduisirent d'abord pour le faire déclarer coupable, appartenait au groupe de ceux qui s'étaient déclarés contre lui. Par un coup de théâtre, au moment où Jésus, répondant à une de ses questions, qu'il lui avait adressée sur la foi du serment, venait d'affirmer qu'il était vraiment le Fils de Dieu, il déchira ses vêtements, par manière de désespoir, comme si le blasphème qu'il venait d'entendre lui faisait horreur, et il le déclara convaincu du crime de lèse-majesté divine, usurpateur d'un titre qui ne pouvait lui convenir, le livra au peuple qui, emporté par l'émotion que l'attitude du grand-prêtre lui avait communiquée, le flagella indignement, lui cracha au visage, lui banda les yeux, et, le frappant, lui disait : " Prophétise, ô Christ, et devine qui t'a frappé." Ce fut après cette première sentence, qui ne pouvait aboutir, qu'on le conduisit à Pilate, gouverneur romain

de la Judée, pour le faire condamner au dernier supplice.

Pilate essaya d'abord de sauver Jésus, convaincu qu'il était de son innocence ; mais, menacé par les Juifs de la colère de César, " notre seul roi ", disaient-ils dans leur abrutissement, et à qui Pilate serait dénoncé s'il ne condamnait celui qui avait osé usurper le titre de roi des Juifs, Pilate eut la faiblesse de le livrer à leur fureur.

Il alla plus loin ; il donna des aides aux bourreaux de Jésus, les soldats romains qui obéissaient à ses ordres, comme si Dieu eût voulu que les Juifs et les Gentils concourussent ensemble au supplice de son Fils. On lui fit alors subir toute sorte d'outrages ; on le chargea d'une lourde croix, on lui fit traverser la ville en l'accablant d'injures de tout genre, et on le conduisit au Calvaire, où on le cloua sur la croix entre deux malfaiteurs condamnés au même supplice.

Jésus supporta, avec patience et résignation et en invoquant la miséricorde divine en faveur de ses bourreaux, le supplice horrible de la croix. On l'insulta jusqu'à l'heure de sa mort. Alors seulement, en présence des commotions qui se produisirent dans la nature, du soleil qui voila sa lumière, des rochers qui se fendirent, des morts qui sortirent de leurs tombeaux, quelques-uns de ceux qui l'avaient crucifié, touchés de la douceur inébranlable avec laquelle Jésus avait supporté son supplice, se retirèrent en disant : " Vraiment cet homme était le Fils de Dieu."

Jésus mourut le Vendredi-Saint, à trois heures de l'après-midi, sur le Calvaire, aux portes de Jérusalem.

En mourant, il remit son âme entre les mains de Dieu. Alors se produisirent les faits que nous venons de rapporter : le soleil s'éclipsa, le voile du temple se déchira et des morts sortirent de leurs tombeaux.

Jésus-Christ est mort parce qu'il l'a voulu, nous l'avons déjà dit. On peut se demander pourquoi Dieu a permis la mort de son Fils. Nous répondrons plus tard d'une manière complète à cette question. Disons cependant ici que Dieu a permis la mort de son Fils pour l'expiation du péché commis par nos premiers parents et de nos propres péchés.

Jésus-Christ s'est acquis, par sa mort, le titre de Rédempteur, et son œuvre s'appelle la Rédemption.

Après la mort constatée de Jésus, Pilate accorda à un homme juste et bon, Joseph d'Arimathie, de prendre son corps et de l'ensevelir comme il l'entendrait. Le corps de Jésus fut déposé dans un sépulcre neuf. Mais les Juifs, craignant que les disciples de Jésus ne l'enlevassent, obtinrent du gouverneur romain que le tombeau serait scellé aux armes de l'empire et gardé par des soldats.

Précautions inutiles ! qui devaient pourtant servir à montrer avec plus d'éclat le triomphe de Jésus sur la mort. Le troisième jour, après avoir été ainsi soigneusement enseveli, Jésus ressuscita selon sa parole. Les gardes de son tombeau furent épouvantés en assistant à son triomphe. Les apôtres, dont la foi n'était pas encore affermie, les saintes femmes qui avaient assisté à la mort de Jésus, et qui avaient aidé à l'ensevelir, constatèrent que son tombeau était vide et que la lourde pierre qui le fermait avait été déplacée. Peu après ils le virent ; car, pour affirmer sa résurrection, Jésus se montra onze fois à ses apôtres, à ses disciples, aux saintes femmes et à plus de cinq cents personnes.

Après sa résurrection, Jésus passa quarante jours sur la terre pour donner à ses apôtres ses dernières instructions, les convaincre de sa résurrection et les préparer à rece-

voir le consolateur qu'il leur promettait. Le fait de la résurrection de Jésus-Christ est l'un des faits les mieux prouvés de l'histoire. Il touche à la question fondamentale : Nos yeux voient-ils autre chose que des apparences ? Nos sens se trompent-ils dans le témoignage qu'ils nous rendent par rapport aux objets ? Les apôtres, les disciples, des hommes, des femmes, plus de cinq cents personnes, affirment qu'ils ont vu, plusieurs fois, Jésus ressuscité. Il a bu et mangé avec eux ; ils ont marché à côté de lui ; ils l'ont entendu parler ; ils lui ont répondu ; certains ont mis le doigt, en présence de plusieurs autres personnes, dans les plaies transformées de ses mains et de ses pieds, dans celle de son côté ouvert par la lance d'un soldat au moment de la Passion. On ne saurait admettre que tant de personnes aient été victimes d'une illusion grossière, surtout quand on sait que la plupart de ces personnes ont eu le courage de mourir pour affirmer le fait de la résurrection de Jésus-Christ. Remarquez, en effet, que les martyrs sont morts pour avoir soutenu ce fait en présence de ceux qui voulaient leur faire dire qu'ils n'en avaient pas été les témoins. Mourir pour un fait, a une toute autre portée que de mourir pour une doctrine. Une doctrine peut enthousiasmer les gens au point de les conduire à mépriser la mort. Un fait, un fait surtout dont on a été témoin, ne saurait avoir une influence pareille sur des imaginations quelque échauffées qu'on puisse le supposer. Mais un fait que l'on a vu s'impose, par sa vérité même, à ceux qui en furent les témoins, et quelque cruelle que soit la puissance qui veut amener ces témoins à le nier, ils ne sauraient le faire s'ils sont de bonne foi.

Il n'est pas moins certain, puisqu'il s'agit encore ici d'un fait, que, quarante jours après sa résurrection, sur la montagne des Oliviers, en plein midi, devant cinq cents témoins, le jour que nous appelons le jour de l'Ascension, Jésus-Christ s'éleva au ciel par sa propre puissance, et, parvenu à une certaine hauteur, disparut aux yeux des apôtres, caché par un nuage.

(A continuer.)

Calendrier Catholique

[De l'Almanach Catholique de France.]

L'ASCENSION

NOTRE-SEIGNEUR.

Saint Bernardin de Sienne, dans son premier sermon pour la fête de l'Ascension, raconte qu'un pieux chevalier entreprit le voyage d'outre-mer, désireux de visiter les lieux témoins des mystères du salut. Dans son dévot pèlerinage il débuta par Nazareth. Bethléhem le vit ensuite, puis le Jourdain, Béthanie, le Désert, le Thabor ; enfin il arriva à Jérusalem.

« Il s'achemina alors—dit saint François de Sales, qui raconte aussi cette délicieuse histoire—suivant partout les traces de son Bien-aimé ; il le voit en imagination traîné cà et là, chez Anne, chez Caïphe, chez Pilate, chez Hérode, fouetté, bafoué, caché, couronné d'épines, présenté au peuple, condamné à mort, chargé de la croix, laquelle il porte, et, la portant, fait la pitoyable rencontre de sa Mère, toute détremmée de douleur, et des dames de Jérusalem pleurantes sur lui. Il monte enfin, ce dévot pèlerin, sur le Calvaire et il voit en esprit la croix étendue en terre, et Notre-Seigneur que l'on renverse et que l'on cloue pieds et mains sur icelle très cruellement. Il contemple comme on lève la croix et le Crucifié en l'air, et le sang qui ruisselle de tous les endroits du divin Corps. Il regarde la pauvre sacrée Vierge toute transpercée du glaive de douleur, puis il retourne les yeux sur le Sauveur crucifié, duquel il écoute les sept paroles avec un amour nonpareil, et enfin le voit mourant, puis mort, puis recevant le coup de lance et montrant par l'ouverture de la plaie son cœur divin, puis ôté de la croix et porté au sépulcre, où il va, le suivant ; il ensevelit son cœur auprès du corps de son Maître. Puis ressuscitant avec lui il

va en Emmaüs..... et enfin, revenant sur le mont Olivet, où se fit le mystère de l'Ascension ; et là, voyant les dernières marques et vestiges des pieds du divin Sauveur, prosterné sur icelles, et les baisant mille et mille fois avec des soupirs d'un amour infini, il commença à retirer à soi toutes les forces de ses affections, comme un archer retire la corde de son arc quand il veut décocher la flèche ; puis, se relevant, les yeux et les mains tendus au ciel : O JÉSUS ! dit-il, mon doux JÉSUS ! Je ne sais plus où vous chercher et suivre en terre. Hé ! JÉSUS, JÉSUS, mon amour, accordez donc à ce cœur qu'il vous suive et s'en aille après vous là-haut. Et avec ces ardentes paroles, il lança quant et quant son âme au ciel comme une sacrée sagette, que, comme un heureux archer, il tira au blanc de son divin objet."

Saint Bernardin de Sienne ajoute que les serviteurs du chevalier, le voyant succomber, cherchaient à le rappeler à la vie, mais cette bienheureuse âme s'était envolée à la suite du Rédempteur.

ST FRANÇOIS DE SALES.

— 000 —

L'ŒUVRE EST ACHÉVÉE !

I

Enfin son œuvre est achevée !
Chantons le vainqueur immortel !
L'humanité, par lui sauvée,
S'élève avec lui vers le ciel !

Jésus, que ne puis-je te suivre,
Emmène-moi ! emmène-moi !
C'est dans le ciel que je veux vivre,
Auprès de toi, auprès de toi !

II

Au moment de quitter le monde
Il rassemble encor ses amis,
Et, pour son Eglise qu'il fonde,
Leur donne les pouvoirs promis.

III

Il bénit la foule et s'élançe
Dans un nuage lumineux ;
Voici votre Roi qui s'avance !
Accourez, phalanges des Cieux !

Feuilleton

GRAZIELLA

ou

LES ÉPREUVES D'UNE ORPHELINE

PAR

M^{ME} LOUISA LABROCCOY.

(Suite.)

Chapitre X

Un certain temps après l'injuste arrestation de Jean Hartman, qui n'avait pas voulu être mis en liberté sous caution, nous rencontrons la voiture du vicomte Adalbert, sortant de la ville, et se dirigeant vers le Nord.

Aussi loin que peut s'étendre la vue, un blanc manteau de neige recouvre la nature ; le ciel est nuageux, et pas le moindre petit point bleu ne se montre à l'horizon. Le vent est âpre et violent, il fait craquer les branches des bouleaux et des chênes, et chasse la neige au loin en épais tourbillons.

C'est sans doute à cause du froid, que les stores de la voiture restent baissés, et nous empêchent de voir la personne qui se met en route par ce temps de Sibérie ; qu'il nous suffise de constater, grâce aux armoires peintes sur les panneaux du véhicule, que celui-ci appartient au vicomte Adalbert.

Laissons-la poursuivre sa marche, et traversant en esprit l'espace avec la rapidité de l'oiseau, arrêtons-nous à un noble manoir du *Chant des Oiseaux*. La famille de Mirville s'y trouve encore : on dit que la jeune baronne, ayant depuis peu donné le jour à un fils, a préféré cette solitude au bruit de la ville ; mais les mauvaises langues attribuent de préférence à la banqueroute du comte de Beaurégard cette retraite opiniâtre et inaccoutumée.

Peu nous importe ! — Nous disions donc que Madame Félicité avait donné un fils à son époux, circonstance que le lecteur assurément considère comme de bon augure, attendu qu'il peut croire que ce

gage d'amour, dû à la bonté de Dieu, aura resserré les liens plus ou moins relâchés entre les deux époux.

Et, en effet, rien de plus propre à resserrer les liens du mariage, à réveiller l'affection et l'amour, que le premier enfant d'osé par le Seigneur entre nos bras. Même chez le pauvre, chez celui où tout manque, les premiers sourires du nouveau-né illuminent la maison comme un rayon de soleil. La pauvre mère tressaille de joie, et cependant elle connaît l'avenir de privations et de peines qui attend son enfant bien-aimé ; quel ne doit donc pas être le bonheur de la mère riche, à la vue de son premier enfant, auquel elle sait que le bien-être, le superflu même adouciront les épreuves de la vie ! Une maison sans enfants me fait toujours penser à un ciel privé d'anges.

Mais au *Chant des Oiseaux* la naissance d'un fils n'avait pas réussi à rapprocher les deux époux. L'antipathie avait déjà jeté dans leurs cœurs des racines si profondes, qu'elle menaçait de dégénérer en haine véritable. Le petit innocent sourit de bonne heure à ses parents ; mais jamais encore ni l'un ni l'autre n'avait répondu à ses sourires. La mère l'embrassait quand le père ne pouvait la voir ; et celui-ci à son tour attendait, pour prendre dans ses bras son enfant, que sa mère fût absente ou éloignée. Seule, la vieille baronne se montrait fière du jeune héritier, mais elle non plus ne faisait rien pour rendre plus agréable la vie de famille au *Chant des Oiseaux* : chacun vivait là pour soi, dévorant son antipathie pour les autres, amoncelant à part soi mille griefs, et ainsi le ciel avait fait place à l'enfer, autour du berceau du nouveau-né.

Mais ils ne méritaient pas de goûter le bonheur en famille, ces orgueilleux, aussi la justice de Dieu le leur avait-elle refusé !

Au moment où nous arrivons au château, nous trouvons la jeune dame à la fenêtre de sa chambre, d'où la vue s'étend sur le bouquet de bois voisin, dont le riant feuillage a disparu pour faire place à la neige. Félicité a la tête mélancoliquement appuyée dans la main, et son maintien seul trahirait le

chagrin qui l'accable, lors même qu'on n'apercevrait pas les larmes qui obscurcissent et troublent son regard.

A quelques pas d'elle, se trouve le berceau où sommeille son enfant.

A quoi peut bien rêver la jeune épouse en ce moment ? au triste état de la vie domestique de la famille de Mirville ? A son enfant, qui ne connaîtra que trop tôt la division qui règne entre ses père et mère ? A son avenir, à son bonheur ?... Ah ! c'est là le vrai rêve d'une mère !... Mais non, nous nous trompons. La jeune baronne regrette le passé, elle regrette le temps où elle brillait, la plus belle entre toutes les belles, et elle se considère actuellement comme une victime, comme une prisonnière qui aurait quelque grand forfait à expier. Elle pense aussi à ses bijoux... et ce souvenir la fait frissonner.

Le baron Paul entra. Il est pâle, et son regard courroucé cherche incontinent sa femme. Sa main froisse convulsivement une lettre. D'un pas rapide il s'approche de la baronne, et, lui mettant l'écrit sous les yeux, il s'écrie d'un ton brusque :

— Depuis quand cette lettre est-elle en votre possession, Madame ?

La baronne effrayée se lève, et dirige vers Paul ses yeux remplis de larmes. Mais cela ne touche aucunement le cœur de celui-ci ; peut-être en eût-il été autrement, s'il avait trouvé sa femme pleurant à côté du berceau de son fils.

— Cette lettre, Monsieur ?... bégaie-t-elle.

— Oui, la lettre de votre père, que je viens de trouver dans votre chambre à coucher ? continue le baron sur le même ton.

— Depuis quelques jours.

— Et vous la gardez secrète, et vous ne nous dites pas que le voleur des bijoux est enfin connu ?

— Monsieur !..... interrompt la baronne avec hauteur ; car elle se sent blessée dans l'honneur de son nom.

— Oui, le voleur ; car il ressort évidemment de cette lettre que votre père lui-même est seul coupable du vol des bijoux. Lorsqu'il n'a plus vu moyen de reculer son inévitable banqueroute, il a trouvé un procédé facile pour se procurer l'argent nécessaire pour s'expatrier.

— Monsieur le baron, ces bijoux m'appartenaient, et je les ai donnés à mon père.

— Vous n'avez rien à donner, Madame ; mais peu m'importent quelques milliers de francs de plus ou de moins ! Il y a autre chose qui couvre de honte notre nom. C'est pour ce vol de bijoux, qu'un malheureux ouvrier innocent soupire derrière les barreaux d'une prison ; depuis de longues heures, vous connaissez son innocence, et vous ne l'avez pas fait mettre en liberté aussitôt ?...

— Votre mère ne l'a pas voulu.

— Et pourquoi pas ?

— Pour éviter, aussi longtemps que possible, la honte de la publicité.

— Et vous ?...

— Moi ?... Le coupable est mon père : c'est vous en dire assez.

— Et vous laisseriez ainsi pâtir un innocent pour un coupable !... Pour cacher pendant quelques heures, quelques jours peut-être, la honte de votre père, vous n'hésitez pas à sacrifier un malheureux, et vous croyez pouvoir le faire impunément, à cause de votre rang... Mais moi, je vais lui faire rendre la liberté...

— Que ne pouvez-vous en même temps me rendre la mienne !...

— Votre liberté ?— Je vous la donne tout entière, Madame.

— Alors, pourquoi me faites-vous traîner ici une vie misérable et isolée. Vous m'enterrez vivante dans cet affreux tombeau de neige.

— Vous lui préféreriez la ville, peut-être, Madame ? reprit le baron d'un ton sarcastique et mordant. Vous voudriez reparaitre dans les fêtes, dans les bals ; malgré votre situation, quoique vous soyez MÈRE, vous voudriez vous relancer dans le tourbillon du monde !

— Je ne vous ai rien dit de semblable.

— Non, mais je le lis dans votre cœur. Eh bien ! c'est fête aussi au *Chant des Oiseaux* ; de pénibles souvenirs en sont les invités, les querelles y tiennent lieu de causerie, les pleurs et les sanglots y remplacent la musique ; et comme c'est vous qui en avez fait les apprêts, Madame, sachez donc vous résigner à en faire aussi les honneurs.

— Vous m'injurez, Monsieur !

Ce n'est pas moi qui ai fait cette situation ; mais bien vous, vous seul. Vous ne m'avez jamais aimée, vous aimiez, vous aimez encore actuellement une autre femme.

— C'est la vérité

— Oui, Graziella, n'est-ce pas ?

— Du moins, lorsqu'elle était ici assise à la place que vous occupez maintenant, la paix et le bonheur régnaient au *Chant des Oiseaux* ; nous y entendions alors de bonnes paroles, on y riait, on y chantait parfois...

— Pourquoi l'avez-vous repoussée loin de vous !... Et d'ailleurs, peu m'importe... Rendez-moi ma liberté ; rompons le lien que d'autres ont imprudemment serré pour nous. Je préfère aller partager l'exil de mon père avec toutes ses peines et ses privations, plutôt que continuer la vie misérable que je mène avec vous et les vôtres.

— Partez, quand vous voudrez, Madame, personne ne vous retiendra.

Voilà l'intérieur de la famille de Mirville ! Voilà le résultat des *calculs* du comte et de la baronne ! Non, le mariage contracté sous de tels auspices ne peut pas être béni : l'amour, et un amour pur, peut seul faire de la vie conjugale un foyer de bonheur !...

Au moment où avait commencé la dispute entre ses parents, le petit enfant s'était éveillé dans son berceau. Un soupir plaintif s'était fait entendre, comme si l'innocente créature avait voulu supplier son père et sa mère en courroux de ne pas donner suite à leur menace. Ce soupir s'adressait à l'un et à l'autre, mais aucun des deux n'y prit garde. Les jeunes époux continuèrent à se quereller, à s'invectiver sans se préoccuper le moins du monde du pauvre petit.

Il y avait déjà longtemps que le baron avait pensé à une séparation, et, bien que cette funeste idée l'eût abandonné parfois, elle lui revenait à l'esprit et lui souriait de plus en plus. Il en était arrivé au point de l'accueillir avec tout le bonheur qu'éprouverait un galérien à l'aspect de la liberté.

— Ah ! je rendrais grâce au ciel, reprit le jeune mari, si une séparation était possible entre nous.

— Et pourquoi ne le serait-elle pas ? Vous la désirez, je la désire

également, eh bien ! si la loi ne veut pas délier ce qu'elle a lié inconsidérément, ayons le courage de rompre nous-mêmes les chaînes qui nous sont devenues insupportables.

—Vous l'avez dit, Madame ! Si cet état de choses ne change pas, nous aurons recours à cette dernière extrémité.

Il avait prononcé ces paroles avec tant de violence, que Félicité se prit à considérer en tremblant la détermination de son époux. Néanmoins elle s'écria, en fondant en larmes de colère et de dépit :

—Et bien ! qu'il en soit ainsi, Monsieur !

Vous vous posez peut-être ici, lectrice, la question suivante : nul des deux ne demande à qui sera confié l'enfant ?—Hélas ! non ; ils étaient trop aigris l'un contre l'autre, pour accorder une pensée à leur enfant, au fruit d'un amour si tôt éteint.

Jetant un rapide coup d'œil par la fenêtre, nous voyons entrer dans l'avenue de boulevards qui conduit au *Chant des Oiseaux*, la voiture que nous avons rencontrée tantôt, au sortir de la ville. Bientôt elle s'arrête devant la grande porte ; le vieux Tom en ayant abaissé le marche-pied et ouvert la portière, nous en voyons descendre Sœur Mathilde, à qui le vicomte avait gracieusement offert sa voiture, pour la visite lointaine qu'elle voulait faire au château.

La joie de Tom ne connaît plus de bornes ; le vieillard pleure comme un enfant, et baise à plusieurs reprises la main de la "bonne demoiselle," ainsi qu'il persistait à nommer la Sœur, mais Tom aurait été plus heureux encore, s'il avait vu revenir Graziella sous le costume laïque. Cette robe noire lui parlait sans cesse de séparation et d'adieux.

—Tom, fit la religieuse, conduisez-moi auprès de votre maître.

Le vieillard monta, et Sœur Mathilde le suivit, le cœur palpitant d'émotion. Elle traversa les corridors, qu'elle avait jadis parcourus tant de fois en sautillant gaiement, et qui rappelaient tant et de si touchants souvenirs, et s'arrêta enfin devant la porte de la chambre où nous avons rencontré les deux époux.

Tom ouvrit la porte, et annonça :

"Mademoiselle de Herlicum !" Ce nom vint tomber comme un coup de foudre entre les deux époux. Paul se sentit trembler de tous ses membres ; Félicité pâlit et frissonna.

Sœur Mathilde entra avec la familiarité à laquelle son long séjour dans cette demeure l'autorisait assez, elle s'avança tout droit vers Paul qu'elle salua en lui serrant la main, salut auquel le baron tout interdit ne répondit qu'en bégayant. Puis elle alla à Félicité, mais ce ne fut qu'à contre-cœur que celle-ci rendit à la religieuse son serrement de main et son baiser fraternel. Elle voyait en Sœur Mathilde la femme dont elle avait toujours été jalouse ; la femme aimée de Paul—et sa jalousie se réveillait en elle, plus intense que jamais.

—Paul, dit la Sœur, je me réjouis de vous voir tous deux, et d'embrasser le cher enfant qui est venu resserrer encore davantage les liens qui vous unissent ;—et en disant ces mots, elle se dirigea vers le berceau, prit le petit enfant dans ses bras, et le pressa à différentes reprises contre son cœur, avant de le remettre dans sa petite couchette.

—Moi aussi, Graziella, je suis heureux de vous voir, fit enfin le jeune baron tout ému ; il y a bien longtemps que nous ne nous sommes rencontrés...

—Oh ! oui ! mes occupations ne me laissent pas le temps de faire de fréquentes visites, continua la religieuse, mais si je ne viens pas vous voir en personne, mon cœur n'est que plus souvent au milieu de vous tous. On n'oublie pas ses bienfaiteurs !

—Bienfaiteurs !.. Graziella, je voudrais que vous fussiez encore ici.

La jalousie, qui rongea le cœur de Félicité, lançait des flammes de ses yeux.

—A quoi bon, Paul ? Vous êtes heureux, vous devez l'être ; vous avez une épouse chérie—n'est-il pas vrai, Félicité ? Vous avez un enfant, votre portrait vivant ; Dieu vous a départi la richesse... Que voudriez-vous de plus ?... Ma présence n'ajouterait pas une goutte à l'océan le bonheur qui est votre partage.

Chacune de ces paroles perçait le cœur de Paul, et Félicité avait été

plus d'une fois sur le point d'interrompre ces sarcasmes—ainsi qu'elle les nommait—par quelques paroles piquantes. Mais l'un et l'autre se turent, et en regardant l'expression de contrainte répandue sur leur physionomie, un soupçon pénible surgit dans l'esprit de la Sœur ; Adalbert au lit de mort d'Annette avait dit vrai, Paul et Félicité n'étaient pas heureux !

Sœur Mathilde essuya une larme !

—Paul, reprit-elle pour donner un autre tour à la conversation, votre mère est-elle en bonne santé ?

—Je vous remercie, Graziella. Vous allez la voir, répondit-il brièvement.

Et ce disant, le jeune baron se laissa tomber dans un fauteuil, et appuya dans sa main sa tête bouclée, Félicité se remit à la fenêtre, d'où elle regardait, sans la voir, la nature enveloppée dans son suaire de neige.

—Vous êtes troublés tous deux, reprit la Sœur ; dites-moi, qu'est-il arrivé ? Est-ce ma présence qui vous gêne ?... je vous prie, parlez.

—Oh ! non, non, Graziella ! s'écria Paul, en saisissant la main de la religieuse comme pour l'empêcher de partir.

Madame le vit.

—Oui, dit celle-ci, avec colère, oui, c'est vous qui apportez la discorde entre nous.

—Moi ! Félicité... ? bégaya la religieuse.

—Madame, s'écria le baron avec force, n'outragez pas ma sœur !

—Pardon, pardon, sanglota Sœur Mathilde, je vais m'éloigner à l'instant. Oh ! si j'avais pu penser que ma présence serait pour vous le sujet d'un seul instant de chagrin, jamais je n'eusse remis le pied sur le seuil de cette demeure.

Paul frémissait d'indignation ; il ne savait plus que dire.

—Non, non ! bégaya-t-il enfin ; madame ne sait ce qu'elle dit...

—Je m'en vais, Paul ! interrompit Sœur Mathilde avec une tristesse résignée ; mais avant de m'éloigner de ce lieu qui fut toujours cher à mon cœur, j'ai une grâce à vous demander. Depuis de longues semaines, Paul, un malheureux gémit sous les verroux, pour un vol de bijoux commis à votre préjudice. C'est en vain que le vicomte Adalbert a offert une forte caution pour

le faire mettre en liberté. Paul, cet homme n'est pas coupable ; il ne peut pas l'être, et je viens vous prier, vous demander à genoux de lui rendre sa liberté... Non, j'en suis persuadé. Jean Hartman n'est pas coupable.

Le jeune homme releva la religieuse agenouillée, en lui disant :

—Je le sais, Graziella.

—Oh ! merci ! Mais alors faites-le donc mettre en liberté.

—C'est ce que je vais faire, reprit le baron d'un ton résolu ; j'ai en mains l'aveu du vrai coupable.

Les yeux de Félicité lançaient des éclairs.

—Je ne vous demande pas qui c'est, Paul ! fit la Sœur d'une voix suppliante, je suis venue vous implorer pour l'innocence persécutée. Jean Hartman est pauvre,—mais c'est un honnête homme, qui a déjà beaucoup souffert et qui peut-être, si vous ne vous hâtez de le délivrer, recevra dans sa prison la couronne du martyr ; car il mourra. Vous ne voudriez pas avoir la conscience chargée de sa mort !

—Non, non ! fit Paul. Je vais faire mettre Hartman en liberté.

—Monsieur, vous oubliez !... *Kalbutia* Madame.

—Je n'oublie rien, Madame. Si vous voulez être injuste et coupable envers un pauvre malheureux, libre à vous ; mais pour moi, je ne veux pas l'être plus longtemps.

—Paul, je vous en remercie ! s'écria Sœur Mathilde, en s'élançant vers Paul dont elle prit les mains, qu'elle baisa en les arrosant de larmes. Oh ! oui, je vous en remercie ! Vous avez toujours la même noblesse de sentiments, et je reconnais bien en vous le frère d'adoption de mes jeunes années, maintenant, ma mission est remplie... Adieu, Paul, frère—adieu !

—Non, non ! ne nous quittez pas encore ; s'écria le baron.

—Il le faut bien, l'heure est là. Madame, ajouta-t-elle en s'approchant de la baronne ; si j'ai réellement apporté ici le malheur avec moi, c'est bien indépendamment de ma volonté. Je donnerais de bon cœur, au contraire, le meilleur de mon sang pour vous voir heureuse... En quoi, Madame, vous ai-je offensé ? Parlez ; je m'humilierai devant vous, je m'avouerai

coupable et je ferai tout ce qui dépendra de moi pour réparer mes torts.

—C'est... fit en hésitant Félicité, honteuse de son emportement.

—Dites-le sans crainte, interrompit Paul, vous haïssiez déjà Graziella, lorsqu'elle était encore dans le monde.

—Vous m'insultez, Monsieur.

—Et maintenant, continua le jeune homme, maintenant encore, c'est la jalousie qui vous a soufflé les paroles inconsidérées que vous avez adressées à ma sœur adoptive.. Mais pourquoi cette jalousie, poursuivit-il avec mépris, tandis que vous avez avoué plus d'une fois que vous ne m'aimiez pas.

—De la jalousie ! Et à quel propos, s'écria la Sœur, à quel propos ?..... Depuis quand l'affection fraternelle nous serait-elle interdite ? N'ai-je pas renoncé à tout amour selon le monde ? Ne lui ai-je pas dit adieu à jamais, pour ne plus aimer que Dieu, et après Lui les malheureux ? Pourriez-vous croire que sous la robe de la religieuse bat un cœur rempli d'autres sentiments que ceux auxquels elle a juré, au pied de l'autel, de rester fidèle jusqu'à la mort ?... Ah ! j'ai toujours aimé Paul comme un frère : il le sait bien... Je vous en supplie, laissez-moi conserver cette affection : c'est un doux souvenir des jours heureux que je lui ai dus..

La baronne semblait touchée, et elle reprit avec plus de douceur :

—Je ne vous envie pas ce sentiment.

—Et vous dites, Paul, que Félicité ne vous aime pas !... Ah ! rétractez cette parole et aimez-vous mutuellement. Renoncez, je vous en supplie, renoncez aux préventions qui règnent peut-être dans vos cœurs ; oubliez vos torts l'un envers l'autre, et ne faites pas de votre vie en ce monde un enfer anticipé. Paul, Félicité ! donnez-vous le baiser de paix, il vous rendra l'amour et la consolation.

Une larme brilla dans les yeux de Paul.

—Vous pleurez, Paul...—Félicité, je connais son cœur : c'est une source de bonté, aimez-le bien et il vous le rendra... Paul, si vous croyez parfois aimer une autre femme, chassez cette pensée de votre esprit, car c'est une pensée

coupable. Félicité n'est pas seulement votre épouse—elle est la mère de votre enfant.

En ce moment le petit être se mit à pleurer amèrement ; la Sœur le prit hors de son berceau, et vint s'agenouiller devant les parents courroucés, en élevant leur enfant dans ses bras.

—Père, mère, s'écria-t-elle vivement émue, *pourriez-vous demeurer insensibles aux larmes de votre enfant ?*...

Félicité sentit son orgueil vaincu : les paroles prononcées par la jeune religieuse avec tant d'émotion avaient fait sur son âme un effet merveilleux. Ce mouvement si sincère, si cordial, émut Paul jusques aux plus intimes replis de son cœur.

—Allons, Paul, continua la Sœur, tendez la main à votre femme, et embrassez-la...

La tête baissée, honteux—pour ainsi dire—de son émotion, Paul considérait le tableau qui s'offrait à ses regards. La voix de sa sœur l'avait touché ; elle avait fait vibrer en lui une corde qu'il croyait brisée depuis longtemps et pour toujours. Oubliant le passé, par amour pour Graziella et par amour pour son enfant, il s'éleva en son cœur un désir sincère de réconciliation, et bientôt les mains des deux époux s'entrelacèrent, tandis que la Sœur reprenait, d'une voix suppliante :

—Ah ! n'hésitez pas, unissez vos mains tremblantes, entrelacez-les avec celles de votre enfant chéri...

Le premier et le plus doux baiser, depuis le jour de leur mariage, fut échangé entre les jeunes époux, et tous deux sentirent au fond de leur cœur une étincelle de bonheur.

—Dieu soit loué ! dit la Sœur en levant les yeux au ciel ; Dieu, soit loué !... et puisse ce baiser être le sceau d'une paix qui ne finira plus.

—Dieu le veuille ! dit Paul.

—Graziella, ajouta Félicité, pardonnez-moi les paroles dures que je vous ai adressées tout-à-l'heure.

—Chut ! je n'ai rien à pardonner ! répondit Sœur Mathilde.

—Paul, reprit Félicité, rendez la liberté à ce pauvre Hartman ; mais votre femme, la mère de votre enfant vous en supplie : épargnez mon père.

—Votre père ? interrompit la Sœur.

Les deux époux gardèrent le silence.

—Je comprends tout ! fit Sœur Mathilde ; grâces vous soient doublement rendues, ô mon Dieu ! pour la réconciliation que j'ai réussi à amener : elle leur rendra à tous deux les chagrins plus supportables.

Sœur Mathilde prit cordialement congé de Paul et de Félicité, et embrassa avec effusion le petit enfant qui lui souriait de son berceau, comme s'il eût voulu la remercier pour tout le bien qu'elle était venue faire dans la maison de Mirville. Elle alla saluer Mme la baronne, serra la main du vieux Tom, dit un bonjour affectueux à chacun des domestiques qu'elle rencontra, et bientôt la voiture qui l'avait amenée, s'éloignait du château en suivant la grande avenue.

Lorsqu'elle fut seule, Sœur Mathilde donna un libre cours à ses larmes. Le malheur des Mirville l'affligeait au plus haut point. Et puis, que de souvenirs se pressaient dans son esprit !... Chaque buisson, chaque tige, même recouverts de neige par la main glacée de l'hiver, ne lui parlaient-ils pas comme autant d'anciennes connaissances, comme autant d'amis des jours de sa jeunesse ?...

Chapitre XI

Lecteur, vous serez heureux, je n'en ai nul doute, d'apprendre que Jean Hartman a recouvré sa liberté, et qu'il est rentré dans la petite maison qu'il habitait précédemment.

Le vieillard ne tient plus le commerce de fruits et de fleurs, depuis la mort d'Annette ; il passe son temps, "à ne rien faire," sauf pourtant à lire assidûment son *Thomas à Kempis*.

Nous le laisserons, pour le moment, à cette tranquille et douce occupation : plus loin, dans le cours de notre récit, viendra un temps où nous arrêterons avec bonheur sur le seuil de la porte, pour bénir le digne vieillard.

Nous quitterons en même temps, pour quelque temps, le vicomte Adalbert, ainsi que la Sœur Mathilde, et nous retournerons, quelques semaines après ce qui s'est

passé au chapitre précédent, au milieu de la famille de Mirville.

La réconciliation opérée par la Sœur de charité avait été, hélas ! de bien peu de durée ; de nouvelles difficultés s'étaient bientôt élevées, qui avaient rompu la bonne entente entre les deux époux. La cause principale en fut la banqueroute du comte de Beaugard, sur laquelle la vieille baronne revenait à chaque occasion avec une insistance blessante, en ne se faisant pas scrupule d'accabler Félicité. L'antipathie enracinée chez Paul contre sa femme reprit le dessus par la même occasion, et Félicité n'avait pas les qualités de caractère nécessaires pour ramener la paix dans un semblable intérieur.

Nous ne nous arrêterons pas à décrire les scènes dont fut témoin le *Chant des Oiseaux*. Il nous suffira de dire qu'à la fin de l'hiver, la jeune femme prit subitement et mit à exécution la résolution de quitter le château et de rentrer en ville. L'hôtel en face de la modeste demeure de Jean Hartman fut donc alors habité de nouveau.

Le vieux Tom, la blonde Siska et quelques autres domestiques composaient la maison, et nous devons reconnaître que pendant les premiers temps un calme réellement enviable régna dans cette demeure, mais non dans le cœur de Félicité, assurément ! Madame commença par mener une vie retirée, mais peu à peu elle céda aux instances pleines d'attrait pour elle de quelques anciennes amies, et, en raison de sa situation vis-à-vis de son mari—laquelle ne tarda pas à être connue—elle eut bientôt tout un essaim d'adorateurs empressés autour d'elle comme autant de papillons autour d'une fleur dans sa beauté. Femme frivole et légère ! Elle ne voit pas—ou plutôt elle ne veut pas voir que ces hommages l'humiliaient, la déconsidèrent aux yeux du monde.

Tom voyait tout, il soupirait et il pensait à son jeune maître et à Graziella, Siska, de son côté, n'ignorait rien de ce qui se passait ; mais la mauvaise petite créature favorisait les adulateurs de tout genre, et encourageait sa folle maîtresse dans la voie fatale.

—Tout cela ne me dit rien de bon, murmurait le vieux Tom, en remettant en ordre le salon qui

portait encore les traces d'une réunion de la veille. Nous en verrons de drôles, avec le temps dans cette maison.

—De quoi vous vous mêlez ! répliqua avec aigreur la camériste. Ce serait bien plus drôle si Madame ne cherchait plus aucun plaisir, parce que la vieille baronne est trop âgée pour vouloir encore s'amuser.

—Oh ! ce n'est pas là ce que je veux dire ; ce dont je parle, c'est de cette quantité de flagorneurs qui viennent papillonner autour de la jeune dame, et qui sont d'autant plus nombreux, qu'elle vit séparée de son époux.

—Tom, prenez garde à ce que vous dites !

—Et pour qui, donc, soubrette ? Je dis qu'une femme mariée ne doit pas tolérer cela ; grommela le vieux serviteur ; et ce que je dis, tout le monde peut l'entendre. Savez-vous bien le bruit qui court ?

—Non. Quel est ce bruit ?

—On dit que madame...

—Oh, je comprends ! Mais, encore une fois, prenez garde, Tom ; car je préviendrais ma maîtresse.

—Et moi, je ferai connaître à Monsieur le baron *vo*tre conduite. entendez-vous, soubrette ? Je lui glisserai à l'oreille les billets doux, les bouquets et toutes les belles choses dont vous vous chargez, pour attraper par-ci, par-là, une pièce d'or, de l'un ou de l'autre de ces étourneaux.

—Vous en avez menti ! s'écria avec violence la camériste en entendant ces paroles ; mais le rouge ne lui était pas moins monté au visage.

—Un joli mot, dans votre bouche, Siska ! Mais vous ne trompez pas le vieux Tom, et, par mes cheveux blancs ! le baron saura tout. Voilà quarante ans que je sers dans cette maison, et je fais trop d'estime de cette noble famille pour fermer les yeux sur le déshonneur qu'on voudrait introduire ici sous forme de bouquets et de billets parfumés. Oh ! si le vieux baron vivait encore ! Si mademoiselle de Herlicum était encore ici...

—Toujours cette Mademoiselle de Herlicum !

—Si elle eût été la maîtresse du logis, il y a bien des choses que nous n'aurions pas vues ici !

—Vous avez raison, Tom ! fit tout-à-coup une voix étrangère.

Tom et Siska se retournèrent, et virent le baron Paul sur le seuil de la porte. Tous deux pâlirent et tremblèrent à la vue de la physionomie sévère du baron. Ses yeux brillaient du feu de l'indignation. D'un geste impératif, il ordonna à Siska de sortir, et la femme de chambre tout interdite s'étant retirée aussitôt, le gentilhomme se laissa tomber, sans courage, dans un fauteuil.

—Tom, reprit-il, vous avez dit la vérité. Mon épouse est la plaie de la maison, tandis que ma sœur adoptive en aurait été le bonheur...

—Monsieur le baron ! balbutia Tom, les larmes aux yeux, et inquiet du ton sur lequel son maître avait prononcé ces paroles.

—Mais c'est là une perte irréparable. Le remords néanmoins me ronge le cœur, et je crains que cela ne tourne mal pour moi... Dernièrement, en voyant comment ma fortune se dissipe par les sottises extravagances de ma femme ; comment l'avenir ne me promet que honte et misère ; il m'est venu à l'esprit une pensée infernale.

—Laquelle, monsieur le baron ? hasarda Tom, plein d'anxiété.

—J'ai songé à... me suicider ! répondit-il d'une voix sourde.

—Vous suicider !..... Non, non, vous ne voudriez pas faire une chose pareille !

—Je suis las de la vie...

—Vous, si jeune encore, Monsieur ! fit en pleurant le bon vieillard.

—Jeune, oui ; mais bien vieux par l'expérience ; jeune, mais les contrariétés de tout genre que j'ai éprouvées devraient avoir blanchi mes cheveux. J'ai beau me tourner à droite et à gauche, je ne trouve de consolation nulle part. Je suis en brouille avec mes parents, ma femme me hait, mon enfant est trop jeune pour me comprendre, et mes amis m'ont abandonné.

—Il y a cependant un ami, auquel vous pouvez avoir recours en toute confiance...

—Et qui donc serait-ce ?

—C'est Dieu, monsieur le baron.

—Je ne sais plus prier. Mon bon ange m'a abandonné, depuis que Graziella s'est retirée de moi ;

et lorsque je vois tout ce qui se passe dans ma maison, je suis trop irrité pour pouvoir m'élever jusqu'à Dieu... Je songe toujours à ma sœur, Tom, et son souvenir rend de plus en plus grand l'éloignement entre ma femme et moi... Parfois il me semble revoir Graziella, enfant affectueuse, jouer avec moi sur les tapis de gazon fleuri ; puis je la vois grandir et devenir la belle jeune fille qui attirait tous les regards, sauf les miens ; j'entends sa voix si douce, si pleine de charme... O Tom ! jamais ces jours heureux ne s'effaceront de ma mémoire.

Et le jeune homme, couvrant ses yeux de ses deux mains, se prit à pleurer amèrement. Il portait en son cœur une blessure profonde, et on eût pu lui appliquer cette parole du poète :

Quiconque aime jamais porte une cicatrice ;
Chacun l'a dans son sein, toujours prête à s'ouvrir ;
Chacun la garde en soi, cher et secret supplice,
Et mieux on est frappé, moins on en veut guérir.

Le vieux serviteur ne savait que dire. Son cœur, tout simple qu'il fût, avait deviné depuis longtemps le douloureux état d'esprit de son maître.

—Et puis, reprit le baron, le vœu de mon père n'avait-il pas toujours été d'unir Graziella à son fils ? C'est ma mère qui ne l'a pas voulu, et moi j'ai impitoyablement repoussé cette bonne sœur... Tous les malheurs ont fondu sur nous, depuis lors, comme si Dieu voulait nous punir de l'injustice que nous avons commise envers l'orpheline des Herlicum.

—Mais, la vocation de la noble demoiselle...

—Vous avez raison, Tom... reprit le baron en changeant de ton, comme si ses pensées eussent pris subitement un autre tour ; elle était trop bonne, trop belle, trop pure pour le monde ; elle est heureuse dans son couvent, où elle jouit d'un bonheur tout céleste ; et qui sait si elle en eût trouvé autant parmi nous !

Le baron, poussant un soupir, quitta l'attitude qu'il avait prise, et, changeant de nouveau de ton, comme pour chasser les pensées qui le poursuivaient :

—Où est Madame ? dit-il.

—Dans sa chambre, Monsieur.

Le jeune homme se dirigea vers

la porte ; puis, se retournant, il reprit :

—Tom, vous mettez en ordre mon appartement ; je resterai à l'hôtel.

—Et madame votre mère ?

—Elle reste au *Chant des Oiseaux*.

Tom, le cœur saignant, suivit des yeux son jeune maître ; il souffrait autant que celui-ci peut-être, car il était encore de cette race de serviteurs dévoués à leurs maîtres au-delà de toute expression. Il était entré tout jeune dans la famille de Mirville, et il avait été jadis le confident du père, comme actuellement il était celui du fils. Tom faisait partie de la famille, en quelque sorte ; il avait suivi à l'armée le père de Paul, il avait assisté à son mariage, il avait vu naître l'enfant, et il racontait—non sans un certain orgueil—qu'après que les parents eurent embrassé le nouveau-né le sire de Mirville était venu le mettre dans les bras de son fidèle serviteur, en lui disant : Tenez, Tom, vous serez le premier après nous à donner à notre fils le baiser de bienvenue ! Et c'était de ce jour que datait l'affection tout paternelle du brave homme pour le petit Paul.

Le baron traversa le corridor, et arriva bientôt à la chambre où se trouvait Félicité. Celle-ci avait déjà été avertie par Siska, de l'arrivée inopinée de son mari ; néanmoins elle pâlit, en le voyant entrer.

Nous ne ferons pas assister ici le lecteur à une autre scène, qui ne fut en définitive, sauf plus de violence encore, que le pendant, de celle que nous avons vue au château. Cependant, pour ne pas interrompre le cours de notre récit, force nous est bien de prêter l'oreille à quelques phrases de l'entretien des deux époux.

—La banqueroute était connue partout... dit le baron, au moment où nous entrons.

—Oui, mais qui donc l'a fait connaître ? Qui donc a laissé dépouiller mon père jusqu'au dernier sou, alors qu'on aurait pu le sauver facilement ? Vous, vous seul ; et il n'est que juste que vous portiez votre part de la honte qui nous atteint.

—Ma famille n'a rien de commun avec tout cela. Que m'importe à moi, la friponnerie de votre

père, à l'exception du vol des diamants pourtant !...

—Je les lui avais donnés.

—Je sais le contraire, Madame ; mais en voilà assez sur ce sujet. Si je suis venu ici, c'est pour mettre un terme à vos prodigalités insensées, pour vous empêcher de faire de la fortune des Mirville, ce que vous avez fait de celle des Beauregard.

—Mais vous ne m'empêcherez pas de vivre, n'est-ce pas, Monsieur ?

—De vivre ? - Mais autre chose est de vivre, autre chose de vous lancer à corps perdu dans le tourbillon des dépenses de luxe, de vous entourer d'un essaim d'adorateurs pour vous aider à dissiper plus vite encore la fortune de votre mari ; on peut vivre, sans toutes les sottises et coûteuses frivolités qui vous environnent, Madame.

—Et qui vous dit que je gaspille l'argent ?

—Vos créanciers !

Madame ne répondit rien ; mais pour vous faire voir qu'elle ne prenait nullement au sérieux les paroles de son mari, elle alla se poser devant une glace, où elle se mit à arranger les fleurs qui ornaient ses cheveux. Il y avait dans son attitude quelque chose de provocateur qui fit grincer les dents à Paul.

On frappa discrètement à la porte, ce qui vint distraire Madame de son outrageante indifférence. La femme de chambre avança la tête dans l'entrebaillement, et présenta des lettres, vers lesquelles Félicité tendit aussitôt une main avide. Mais Paul l'avait devancée ; il saisit les lettres et lança un regard victorieux sur la baronne.

—Monsieur, dit celle-ci, j'ose croire que vous saurez respecter le secret de mes lettres.

—Depuis quand, Madame, une femme a-t-elle des secrets pour son mari ? répliqua-t-il ironiquement.

Et, ce disant, il déchira les enveloppes, et parcourut les lettres ; mais il n'y trouva pas le *billet-doux* que sa première arrière-pensée lui avait fait soupçonner ; ce n'étaient que de longs comptes d'objets de toilette, de frivolités, de mille et une fantaisies écloses dans le cerveau d'une femme capricieuse, fantaisies très coûteuses néanmoins, et qui ne laissaient pas que de s'élever à une somme très, très, encore que

Madame de Mirville ne fût rentrée en ville que depuis quelques semaines seulement. Le baron froissa les papiers tous ensemble, et les lança dans un coin de la chambre, en proférant une menace à demi-voix.

—Cela promet, Madame ! s'écria-t-il enfin, en jetant à sa femme un coup d'œil courroucé. Il y en a là pour quelques milliers de francs, au compte du baron de Mirville. Cela promet ; mais nous allons voir s'il me faudra longtemps pour y mettre bon ordre !

Cn frappa de nouveau à la porte.

La tête blonde de la femme de chambre reparut ; elle prononça un nom qui fit pâlir et rougir Madame dans le même instant. Tout d'abord le baron sembla interdit, et ce ne fut qu'un moment après qu'il demanda : Que vient faire ici cet homme ?

Rien d'étonnant ! Le nom qui venait de retentir à ses oreilles, était celui d'un usurier bien connu. Le baron n'avait eu avec lui que de trop fréquents rapports pendant sa jeunesse ; il savait à quel prix il lui avait emprunté de l'argent. En outre de tout le crédit qu'elle avait, sa femme aurait-elle encore employé de pareils moyens pour se procurer de l'argent ?... Cette pensée le fit frissonner.

—Je n'y suis pas ! avait répondu Madame, et la femme de chambre s'était retirée aussitôt, chargée de ce message peu agréable pour le visiteur importun qu'elle venait d'annoncer. Mais celui-ci n'était pas disposé à se laisser éconduire, et bientôt on entendit des voix s'élever dans l'antichambre. Tout-à-coup le baron se leva, ouvrit la porte avec violence, et donna l'ordre d'introduire le personnage redouté.

(A continuer.)

—ooo—

PENSÉE.

— Lorsque vous voudrez faire un ami, pensez à le bien choisir ; voyez s'il est homme de bien, parce que sans la vertu point de véritable amitié.

Bernard LOZES.

—ooo—

OU ALLONS-NOUS !

Par le moyen de la presse les ennemis de l'Eglise sèment partout au large leurs mauvais principes, ils n'épargnent aucun sacrifice pour s'emparer des esprits de la jeunesse, disent les Evêques du Canada et des Etats-Unis. Ils ont des écrivains pour tous les goûts, ils rendent leurs productions fascinatrices au moyen de l'illustration. Et nous, nous restons à côté de tout cela, les bras croisés, et ne faisant rien ! Nous voyons nos enfants avaler ce poison, et nous les laissons faire.

Une grande bataille se livre autour de nous : on forge contre nous des armes meurtrières par le moyen de la presse, et un certain nombre de catholiques ne cherchent pas même à se protéger contre ces assauts.

Dans ce pays de liberté, où nous avons tant de moyens pour faire briller la vérité aux yeux de tous ceux qui la recherchent, nous nous dérobon à ce devoir, ou bien par apathie, ou bien par lâcheté, ou bien encore par égoïsme, et nous délaissions sans remords le moyen si puissant de la presse.

Sommes-nous vraiment, en agissant de la sorte, à la hauteur des dangers de notre époque ?

Nous avons plusieurs journaux et revues catholiques, en ce pays, mais combien le soutient qu'on leur accorde est insignifiant.

Vous vous plaignez souvent du manque d'intérêt de ces publications ; mais à qui la faute ? Encouragez d'avantage les éditeurs et les écrivains par votre patronage et ils seront bien vite en état de vous fournir une lecture plus intéressante.

Espérons que ces exhortations et conseils feront ouvrir les yeux à bon nombre de catholiques qui pourraient contribuer à l'œuvre proposée, et qui n'en font rien !

—ooo—

Corbeille Poétique.

[Pour l'Album des Familles.]

L'ENTERREMENT

DÉCL.

JEUNE FILLE.

Mère, pourquoi ce lit tout blanc ?
Ces murs tendus de draps funèbres ?
Pourquoi ce feu pâle et tremblant
De ces cierges, dans les ténèbres ?
Mère, pourquoi ce lit tout blanc ?

Pourquoi cette couronne verte,
Pendante au bras de cette croix.
Ces roses blanches que je vois.
Et, sous les bras de cette croix,
Notre sainte Bible entr'ouverte ?

On a mis au front de ma sœur
Le voile et le bandeau qu'elle aime.
Et son beau bouquet sur son cœur :...
Mais d'où vient donc qu'il est si blême
Et si froid le front de ma sœur ?

[tervalle] Et le glas dans les airs traînait par in-
[pulerale.] Les tintements plaintifs de sa voix sé-

Depuis longtemps j'attends ici.
Sans respirer elle sommeille.
Les yeux toujours fermés ainsi :
Oh ! veux-tu que je la réveille ?
Depuis longtemps j'attends ici !

Ta main fut pleuvoir l'eau sacrée
Parmi ses longues tresses d'or.
Et comme un précieux trésor,
Parmi ses longues tresses d'or,
Ta main coupa la plus dorée.

Pour les enfermer dans ton sein.
Pourquoi ne prends-tu que des sien-
J'en ai de belles aussi, tien ! [nes ?...]
Couperas-tu bientôt des miennes.
Pour le . enfermer dans ton sein ?...

[tervalle] Et le glas dans les airs traînait par in-
[pulerale.] Les tintements plaintifs de sa voix sé-

Mère ! tu ne me réponds pas ! [ches,
Tes pleurs rouent sur ses mains blan-
D'où vient qu'en sanglotant tout bas
Sur son visage tu te penches ?
Mère ! tu ne me réponds pas !

Et regardant plourer sa mère,
Il pleurait le petit enfant,
Elle, d'un baiser caressant,
Sur les yeux du petit enfant,
Dévorant une larme amère :

— Vions prier aussi, toi, mon fils.
Car Dieu reçoit les vœux d'un frère.
Baise les pieds du crucifix,
Qui brille au chevet funéraire ;
Vions prier aussi, toi, mon fils !

[tervalle] Et le glas dans les airs traînait par in-
[pulerale.] Les tintements plaintifs de sa voix sé-

Pendant ton sommeil calme et pur,
N'as-tu jamais rêvé qu'un ange.
Balançant ses ailes d'azur.
De ton rideau levait la frange.
Pour voir ton sommeil calme et pur ?

Sur ta paupière à demi-close,
Parfois ne murmurait-il pas
De douces paroles, tout bas ?
Dis, ne te murmurait-il pas
Des mots de sa bouche de rose ?

— Oui, mère, surtout cette nuit.
Il m'a semblé que sur ma tête
Un bel ange volait sans bruit ;
Sous le ciel blanc de ma couchette
Il a plané toute la nuit.

[tervalle] Et le glas dans les airs traînait par in-
[pulerale.] Les tintements plaintifs de sa voix sé-

Autour de son cou gracieux
On eût dit de l'or qui ruisselle :
Et puis deux blancs rayons des cieux
J'étais une double étincelle
Autour de son cou gracieux.

Il me présentait une palme
Avec un sourire d'amour ;
Et vers un tout brillant séjour,
Avec un sourire d'amour,
Il m'emmenait docile et calme.

— Ce bel ange si caressant,
Qui t'appelle en songe et qui t'aime.
Sais-tu bien qui c'est, mon enfant ?
Eh bien ! c'est ta sœur elle-même,
Ce bel ange si caressant.

[tervalle] Et le glas dans les airs traînait par in-
[pulerale.] Les tintements plaintifs de sa voix sé-

— Oh ! quand donc la rejoindrons-nous ?
Dit, sans voir que sa mère pleure,
L'enfant tombé sur ses genoux :
Là haut ! dans sa belle demeure,
Mère, quand la rejoindrons-nous ?

[vallo] Bientôt, lorsque le glas poussa par inter-
[pulerale.] Les tintements plaintifs de sa voix sé-
[ple en deuil,] Quatre vierges en blanc vinrent au tem-
[cercueil.] Portant un léger faix sous le drap du
P. CHEVALIER.

— 000 —

Amour de la Pauvreté.

Bienheureux les pauvres d'esprit,
Qui, fuyant les biens de ce monde,
Passent dans une paix profonde.
Le temps que Dieu leur a proscrit ;
Qui font des choses de la terre
L'usage que Jésus en fit.
Qui les consacrent à lui plaire
Sans leur attacher d'autre prix.

Bienheureux les pauvres d'esprit
Dans le rang où Dieu les fit naître,
Qui se donnent au divin maître
Et suivent Jésus tout petit,
Qui préfèrent leur ignorance
Au plus insidieux écrit,
Et ne connaissent de science
Que le verbe de Jésus-Christ.

Bienheureux les pauvres d'esprit,
Pauvres au sein de l'opulence,
Pauvres bénissant l'indigence
Parce que Jésus la bénit :
Prêts à quitter une famille
Une mère qui les chérit,
Aussitôt que l'étoile brille,
Aussitôt que l'Ange le dit.

Bienheureux les pauvres d'esprit
Qui ne roncellent sur la terre
Que l'angoisse, que la misère,
Pendant qu'aux autres tout sourit ;
Pauvres, travaillant sans relâche,
Travaillant le jour et la nuit,
Consacrant à Jésus leur tâche,
Humbles de cœur, humbles d'esprit.

Bienheureux les pauvres d'esprit !
Ils passent sans jamais se plaindre,
Aussi bien que peuvent-ils craindre ?
Ils sont ce qu'était Jésus-Christ.
Ils n'ont rien : mais voyez le gage
Que Jésus même leur promet.
Ils auront le ciel en partage
Bienheureux les pauvres d'esprit.

PAUL BAUDRY.
Château de la Motte, Rouen. (Normandie.)

— 000 —

PENSÉE.

La poésie est le chant de l'âme.

Biographies

[Pour l'Album des Familles]

L'ABBE HUBERT GIRROIR,

CI NÉ DE

HAVRE A BOUCHER.

(NOUVELLE-ECOSSE)

I

Un saint prêtre, un grand patriote vient de mourir. Les acadiens de la Nouvelle-Ecosse, en perdant l'abbé Girroir, ont véritablement perdu leur père, car cet homme de bien, pendant les trente ans de sa vie sacerdotale, a été le plus ferme soutien de leur nationalité. C'est le 25 janvier dernier, à son presbytère du Havre à Boucher, qu'il est mort.

M. Girroir appartient à l'une des familles françaises les plus fortement trempées de toute l'Acadie. Son aieul devait se trouver parmi les intrépides qui, embarqués à Grand Pré le 10 septembre 1755, s'emparèrent du vaisseau anglais qui les déportait.

M. Rameau disait de son père, Joseph Girroir, brave navigateur qu'il avait bien connu : J'ai parcouru la Nouvelle-Orléans, le Canada et l'Acadie, et je n'ai pas trouvé une intelligence aussi bien placée que la sienne. Il aurait pu ajouter : et que celle de son fils Hubert.

Pour faire ses études, pour devenir prêtre, car c'était là sa suprême aspiration, le jeune Hubert vendit une goélette, ou une part de goélette, qu'il possédait en commun avec ses frères, puis il entra au Séminaire de Québec. Il avait déjà reçu un commencement d'instruction considérable à Tracadie, lieu de sa naissance, et à Halifax, au Collège Sainte-Marie, où il avait passé dix-huit mois. Mais ce qu'il fallait à l'apôtre futur des Français de la Nouvelle-Ecosse, c'était une éducation française ; et Dieu, qui avait frappé son âme du rayon

céleste dont il illumina Saül sur le chemin de Damas, ou plutôt qui l'avait réchauffée au buisson ardent qui parla à Moïse dans le désert, Dieu, dis-je, avait imprimé au fond de son âme l'amour du sacerdoce, et un désir violent, immense de se dévouer pour ses frères.

Dans ses longues navigations, seul, sur le pont de sa goélette, il songeait, la nuit, en regardant le firmament bleu, à la sublimité du prêtre qui consacre l'Hostie et qui absout le péché, et il disait : Oh ! si j'en étais digne ! Quand les tempêtes équinoxiales assaillaient sa frêle embarcation de pêcheur, il se fortifiait contre l'ouragan, en songeant que ses compatriotes n'étaient eux mêmes que les débris d'un grand naufrage, et que le péril le plus à craindre, pour les siens, était leur envahissement complet par les nationalités étrangères.

C'est ainsi qu'il arriva à Québec, vers 1844, brisé aux luttes de la mer, image des luttes qui l'attendaient dans la vie ; très instruit dans la langue anglaise, qu'il avait étudiée à Halifax, et dont il devait, plus tard, tirer un puissant secours en faveur de la cause française, et toujours obsédée de la pensée de se consacrer à Dieu, pour mieux sauver les âmes et la nationalité des siens.

Son cours d'études classiques fut brillant, et, au grand séminaire où il entra au sortir de ses classes, non seulement il brilla, mais il édifica.

Ses compagnons de classe, après plus de trente ans de séparation, parlent encore de lui avec émotion. Pour les grands, il était avant tout un gai et spirituel compagnon, pour les jeunes, un défenseur sinon toujours heureux, du moins toujours dévoué. On cite plusieurs traits de dévouement qui font honneur à son courage et à sa charité.

Il se faisait remarquer aussi pour sa force physique et son extrême agilité. Pendant le carnaval de 1852—M. Girroir était alors ecclésiastique—un patineur américain, soi-disant champion du continent, vint à Québec, et lança, par l'entremise des journaux, un défi à tous les patineurs du Canada, pour un enjeu de vingt-cinq louis.

Personne n'osait relever le gant. Un ami de M. Girroir lui apporta, un matin, la gazette dans laquelle

s'établait le défi de notre gascon américain.—Tu es un excellent patineur, lui dit-il, si tu acceptais le défi ?

—Au fait, reprit M. Girroir, j'en ai grand'envie.

Une demi-heure après, il frappait à la porte du directeur du Séminaire.—M. le directeur, dit-il, voulez-vous me permettre de patiner contre cet américain qui se dit le champion du continent ?

Quelque extravagant que parût ce dessein, le directeur qui connaissait la grande agilité de M. Girroir sur les patins, et qui, au reste, le savait incapable d'une résolution inconsidérée, le référa à l'archevêque, Mgr Sinai.

Celui-ci, en entendant l'étrange proposition de son "Acadien," comme il appelait M. Girroir, éclata de rire, et lui demanda s'il perdait la tête.

—Vous n'y pensez pas, dit-il ; et votre soutane ?

—Je la relèverai.

—Mais où trouverez-vous vingt-cinq louis... à perdre ?

—J'ai cette somme en banque, monseigneur, et, d'ailleurs, je ne perdrai pas.

—Et si vous gagnez, que ferez-vous de tout cet argent.

—J'ai mon idée là-dessus, répondit en rougissant le jeune ecclésiastique.

—Pourrait-on savoir au moins quelle est cette idée, reprit l'archevêque, un peu piqué, et surtout étonné de l'étrange persistance de son "Acadien."

—Je donnerai cet argent aux pauvres, Monseigneur.

L'archevêque réfléchit quelque temps, puis il dit à M. Girroir : C'est bien, allez ; mais c'est une sottise que vous faites.

Quelques heures après cet entretien, qu'un témoin de toute l'affaire m'a raconté, et que je ne fais ici que transcrire, un ami de M. Girroir allait trouver le champion patineur pour lui annoncer que son pari était accepté, et que les vingt-cinq louis étaient déposés entre les mains de la tierce personne désignée. Il ajoutait que c'était le désir de son ami que le tournoi eût lieu sans bruit, et sans annonce dans les journaux.

Le lendemain, les deux patineurs se trouvaient en présence dans le

Skating Rink de Québec, accompagnés de trois juges du tournoi et d'un petit nombre de curieux, parmi lesquels on remarquait quelques ecclésiastiques.

L'Américain attacha à ses pieds une superbe paire de patins, et, se lançant sur la glace polie comme un miroir, il exécuta quelques tours de force qui démontraient sa grande agilité dans ce genre d'exercice. M. Girroir, après avoir retroussé sa soutane sous sa redingote comme il l'avait promis à Mgr Sinaï, entra dans le patinoir avec des patins du pays, battus à la forge, et assujettis à ses pieds au moyen de bouts de bitords, qui n'étaient rien moins qu'élégants.

L'Américain sourit superbement en apercevant ce costume.

--Quel est votre nom ? dit-il à son concurrent, en s'avançant vers lui, et s'inclinant avec politesse.

—Hubert Girroir, monsieur. Et vous, me ferez-vous le plaisir de me dire comment vous vous nommez ?

—Mon nom est Albumazar, répondit l'Américain, qui avait, on ne sait pourquoi, substitué ce nom arabe à son nom propre, que personne à Québec n'a jamais su.

Aussitôt M. Girroir écrivit sur la glace, en lettres élégamment tournées et parfaitement lisibles, *A-l-b-u-m a-z-a-r*.

—Faites-en autant de mon nom, dit-il, en s'adressant au champion patineur de l'Amérique.

Celui-ci détacha lentement ses patins, et, après avoir présenté la main à M. Girroir, il dit aux juges du tournoi : donnez les cinquante louis à ce gentleman,

Ce fut un événement au séminaire de Québec.

II

L'année suivante, 19 février 1853 M. Girroir fut ordonné prêtre, et, en attendant l'ouverture de la navigation, il fut envoyé à Lévis, où il demeura trois mois, en qualité de vicaire. Avec le premier bateau à vapeur ou la première goélette descendant le fleuve, il reprit le chemin de sa chère Acadie, le cœur plein de pressentiments moroses, mais fort pour la lutte et préparé à tout souffrir et à tout subir pour Dieu et ses frères.

Le prêtre, selon l'idée qu'il se faisait de cette dignité sublime, le prêtre, qui est sacrificateur à l'autel, doit se résigner, à l'exemple du Maître, à devenir victime partout ailleurs, même entre les mains des siens.

L'archevêque d'Halifax lui confia la cure de Notre-Dame d'Arichat. Arichat est le bourg français le plus considérable du Cap-Breton et de toute la Nouvelle-Ecosse. C'est le chef-lieu du comté de Richmond. Cette petite ville possède un superbe port de mer, vaste, bien abrité, et est peuplée d'une vaillante population de pêcheurs, de caboteurs et d'armateurs, hardis marins, qui sont tous demeurés catholiques, et qui se souviennent toujours de la France.

M. Girroir avait là devant lui un terrain tout préparé, une paroisse capable de le comprendre et le secourir. Il se mit à l'œuvre avec un zèle infatigable. La langue française, pressée, envahie de tous côtés par la population et le commerce anglais, menaçait de se perdre. Il jeta toute son énergie de ce côté, comprenant que là était le mal le plus à craindre. Il fit d'abord ouvrir des écoles primaires, puis en 1856, les Dames de la Congrégation prenaient possession d'un beau et grand couvent qu'ils venaient de terminer.

Singulière coïncidence ! Le seul couvent de femmes enseignantes qui eût jamais existé en Acadie, avait été ouvert par des religieuses de la même Congrégation, un siècle auparavant, à Louisbourg, dans l'île du Cap-Breton, l'île-Royale, alors sous la domination française.

Après une agonie d'un siècle, la race acadienne rouvrirait de nouveau les yeux à la vie ; elle n'était pas morte.

Son couvent terminé, sans prendre un instant de repos, M. Girroir se remit à l'œuvre comme s'il n'y eût encore rien de fait. Il voulait un collège. Mais où recruter des professeurs français, un personnel enseignant ? Les communications avec la France et le Canada étaient alors excessivement difficiles, et l'Acadie n'existait plus depuis longtemps pour l'un ni pour l'autre de ces deux pays. Ne trouvant pas de communauté religieuse qui consentit à prendre la direc-

rection de son collège, il s'adressa aux Frères des Ecoles Chrétiennes. Ceux-ci acceptèrent—noble et sublime dévouement !—et en 1861, ils ouvraient des classes où la langue française, pour la première fois depuis la fondation du pays, était enseignée aux garçons, aux jeunes Acadiens.

De si heureux commencements ne devaient pas avoir de suite.

Je ne veux pas ici, sur les cendres d'un homme qui sut, pendant les trente-et-un an de sa vie sacerdotale, conserver, en présence d'obstacles délibérément soulevés sur ses pas, la plus extrême modération, rappeler les lugubres souvenirs du passé. Jésus-Christ, qui aime spécialement son peuple et qui fit une vertu du véritable patriotisme, que lui-même enseigna à la terre, *quia moriturus erat pro gente*, tient dans sa main les châtimens et les récompenses, et nul, excepté l'homme juste et vertueux, n'est grand devant lui, fut-ce un empereur, fut-ce un archevêque. Au reste, une nouvelle génération est apparue, et de nouveaux juges plus tolérants, à l'esprit large et au cœur compatissant, se sont levés dans Israël. Nous n'avons pas lieu de nous plaindre, mais plutôt de remercier et de bénir.

Pendant un voyage qu'il fit à New-York, M. Girroir eût la douleur de voir son académie française des Frères fermée, et ceux-ci renvoyés du diocèse de Mgr McKinnon. Lui-même, à quelque temps de là, il fut transféré à Acadieville. Il avait été dix ans curé d'Arichat.

Le reste de sa carrière, jusqu'à la mort de Sa Grandeur Mgr Connolly, survenne en 1877, a été une série d'actions, d'entreprises généreuses, faites en vue de la nationalité acadienne, et brisées avant maturité.

III

Pendant les quatre années qu'il demeura à Acadieville, il eut le temps de construire un couvent et d'ouvrir une école française. C'est dans son propre presbytère que fut tenue cette école, pendant les premières années. Il surveillait lui-même les progrès de ses chers petits élèves, et le plus souvent payait de son argent les professeurs

—Quel plus noble usage pouvait-il faire de son revenu, lui qui estimait qu'après leur religion les Acadiens n'ont rien de plus précieux que leur langue, c'est-à-dire leur nationalité française ?

Il lui fallut bientôt quitter Acadieville comme il avait quitté Arichat.

Mais à quoi bon nous arrêter à toutes les stations—douleuruses—qu'il fit pendant sa carrière de prêtre missionnaire ? Son zèle pour la religion et la nationalité ne se relâcha jamais, et son obéissance à l'autorité fut toujours absolue. Il comprenait merveilleusement le rôle du plus faible, et savait pourquoi les premiers chrétiens, ne pouvant renverser les idoles des Césars, couraient dans le Colisée se faire dévorer par les bêtes. Toutes les saintes et grandes causes ont eu leurs martyrs ; il faut que le juste immole sa volonté ou répande son sang, pour que la semence de Dieu fleurisse. D'une faiblesse apparente sort la force durable.

Ce que je ne puis accomplir, d'autres l'accompliront, répétait-il, lorsque le découragement envahissait son âme.—*l'avenir est à Dieu.*

Faisons une rapide énumération des travaux de l'éducateur ; le zèle du patriote et l'esprit d'abnégation du prêtre sont assez connus.

Dix ans à Arichat, un couvent, une académie des Frères et une école élémentaire française ; quatre ans à Acadieville, un couvent et une école ; huit ans à Chéticamp et cinq écoles ; huit ans au Havre-à-Boucher, où il est mort, et quatre écoles ; à part cela, une école au Grand Ruisseau, aujourd'hui Port-Royal, Cap-Breton, et une autre à D'Escousse. Voilà une partie de ce qu'a fait pour l'instruction française cet homme de bien, l'apôtre des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse.

Quant à ce qu'il a fallu à M. Girroir de persévérance, d'habileté, de dévouement, de sacrifices de toutes sortes, dont les plus légers étaient ceux de ses veilles et de son argent, Dieu seul le sait, étant seul capable de payer à un tel ouvrier son juste salaire.

Un fait que plusieurs trouveront étonnant, c'est que M. Girroir était d'une gaie et d'une jovialité même,

toujours égale. Jamais d'ombre à ce front serein, jamais de nuages apparents à cette âme forte. Une bonne humeur inaltérable. Il avait toujours le mot pour rire, le mot frappé au coin de l'esprit gaulois le plus vif. Avec cela une hospitalité ouverte à tout venant.

Quand je le visitai à son presbytère du Havre-à-Boucher, en 1877, deux Anglais protestants de Hawkesbury avaient couché chez lui la veille, et son valet était allé les conduire, avec sa voiture, je ne sais où. Pour lui, je le trouvai entouré de tout l'outillage d'un menuisier et occupé à tourner des pieds de chaise.

—C'est pour n'être pas oisif, me dit-il, et un peu pour me faire maigrir.

Il pesait, à cette époque, trois cent trente-sept livres. Hâtons-nous d'ajouter que deux de ses voisins, l'abbé Wm Chisholm, (*) de Pomquette, et l'abbé J. J. Chisholm de Pomquette-Forks, pesaient, le premier trois cent quarante livres, et le second environ trois cents. L'un des trois arrivait de New-York, l'abbé William, je crois, et pendant un séjour d'une semaine qu'il avait fait en cette ville, la *Société des hommes gras* l'avait élu son président. L'élection s'était faite au poids et à la mesure, et il avait obtenu le vote prépondérant de la balance.

IV

La fondation et la prospérité du collège Saint-Joseph de Memramcook, et plus tard de celui de Saint-Louis, étaient pour M. Girroir le gage assuré du triomphe définitif de l'élément acadien dans le Nouveau-Brunswick. Il pleurait de bonheur en songeant à cela. Il songeait aussi au sort moins fortuné des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, qui n'ont pas de collège, qui ont à peine quelques écoles françaises, et il se résignait.

A toutes les grandes démonstrations acadiennes qui ont été faites pendant ces dernières années, on voyait arriver M. Girroir, joyeux et lesté comme un jeune homme de vingt ans.—Il prit une part active à la convention acadienne de 1881. Sur la question du choix d'un pa-

(*) L'abbé Wm Chisholm vient de mourir. le 25 février dernier.

tron national, il se prononça énergiquement en faveur de l'Assomption. Il ne comprenait pas que les Canadiens, qui ont laissé la fête nationale de la France pour se choisir un patron qui leur fût propre, pussent s'offenser de ce que les Acadiens adoptassent une fête qui fut particulière, surtout quand cette fête est celle de la France Catholique. En outre, il était convaincu de ceci : c'est que ses compatriotes ne resteront français qu'à la condition de rester acadiens d'abord. C'est le sentiment canadien qui a sauvé la langue et la nationalité française au Canada. Rien, sinon le sentiment acadien, appuyé sur les traditions, les gloires et les malheurs du passé, ne pourra sauver la race acadienne au Nouveau-Brunswick, et à la Nouvelle-Ecosse. Il croyait fermement à cela. Il voulait de cette manière l'union intime, mais distincte de la fusion, des Canadiens et des Acadiens.

La dernière fois que j'ai vu M. Girroir, c'est à la distribution des prix du Collège Saint-Louis, en 1882. Venu plein d'espoir, et l'âme débordant de joie de voir la prospérité de cette institution française, trop française, hélas ! pour sa vitalité, il s'en retourna la mort dans le cœur.

La condamnation du collège St-Louis par l'évêque de Chatham, parce que le français y était trop enseigné, condamnation passée en pleine séance, frappant, humiliant le prêtre devant ses confrères, le curé devant ses paroissiens, le supérieur levant ses élèves, lui remit devant les yeux le panorama de ses travaux passés. Ce qu'il avait souffert, un autre prêtre acadien, animé du même esprit et du même zèle le souffrait. Lui et M. l'abbé Richard se donnèrent silencieusement la main. M. Girroir pleurait. Il s'en retourna à la Nouvelle-Ecosse, au Havre-à-Boucher, et n'eut plus le cœur de revenir dans le diocèse de Chatham.

Cependant, à ses yeux, la conservation de la nationalité française est maintenant assurée au Nouveau-Brunswick et même à la Nouvelle-Ecosse. Il a pu dire son *nunc dimittis servum tuum* avant de mourir.

Je l'ai dit plus haut, de nouveaux juges ont été établis dans Israël.

En 1882, Mgr Hannan, archevê-

que de Halifax, proposait, à Saulnierville, en présence de plusieurs évêques et d'un nombreux clergé réunis, un toast aux Acadiens. Mgr Cameron, évêque d'Arichat, y répondit, et déclara, au cours de ses généreuses observations, que la conservation de la langue française pour les Acadiens était intimement unie à la conservation de la religion catholique. C'est là tout le dogme civique de M. Girroir.

Mgr Hannan est mort, mais la Providence et le Saint-Siège lui ont suscité un successeur selon les vœux de Léon XIII, à l'esprit libéral et au cœur large.

Espérons que Dieu nous conservera notre archevêque et nos évêques, car les destinées du petit peuple acadien, pour le progrès comme pour l'écrasement fatal, sont en grande partie entre leurs mains.

M. l'abbé Hubert Girroir est né à Tracadie, Nouvelle-Ecosse, le 18 juillet 1825, et est mort, par conséquent, dans sa cinquante-neuvième année.

PASCAL POIRIER.

— 000 —

Le Printemps.

Adieu la saison méchante,
Mai sourit, le soleil luit,
Le vent jase et l'oiseau chante.
L'homme chante comme lui.

Chaque plante s'est parée.
De vêtements éclatants ;
Tout s'habille à la livrée.
Du beau chevalier Printemps.

Du sein de l'écorce ouverte
S'élançait la feuille verte ;
L'espérance est en bourgeons .

Tout s'anime, et dans les plaines,
Quittant leurs tristes donjons
Chevauchent les chatelaines.

— 000 —

[Pour l'Album des Familles.]

Sir CHARLES TUPPER,

K. C. M. G., C. B.

SAUT COMMISSAIRE CANADIEN A LONDRES

PAR

CHARLES THIBAUT, écrivain,

Avocat et Publioiste.

(Suite)

XXIII

1873 à 1878 — M. MacKenzie au Pouvoir.

Les rôles étaient complètement renversés. Sir John et son parti passaient à la gauche ; l'ancienne opposition prenait la droite, ayant à sa tête le vieux chef réformiste du Haut-Canada, l'honorable Alexander Mac-Kenzie. Celui-ci croyant devoir en appeler au peuple, sortit victorieux de la lutte de 1874 : il revint avec une immense majorité. La session se passa sans trop d'escarmouches ; l'opposition conservatrice voulant donner au gouvernement une certaine latitude, qui lui permit de développer ses vœux politiques et d'appliquer ses principes économiques. Mais Sir Charles ne semble vivre que de combats ; aussi est-il le plus ardent à l'attaque ? il harcèle souvent le ministère ; il est surtout la terreur du nouveau Ministre des Finances, Sir Richard J. Cartwright ; c'est sur ce dernier qu'il se rabat sans pitié. Il suit ses agissements, surveille ses rapports, analyse ses discours, relève ses arguments, avec une force de logique impitoyable et une verve d'élocution extraordinaire. Le Pacifique, surtout, fut la cause de longues discussions.

Le gouvernement Mac-Kenzie avait adopté un mode différent pour la construction de cette voie ferrée, son but étant d'utiliser les lacs et les rivières, (*valer stretches*), afin de diminuer la construction du nombre de milles de chemin, et de parfaire la route en moins de temps. Ce plan prêtait le flanc à la critique, nos hivers sibériens de

l'Ouest fermant la navigation durant six mois de l'année. La situation du ministère était déjà difficile. Les capitalistes avaient refusé d'accepter ses offres de \$10,000 et 20,000 acres de terres par mille, pour les 2,629 milles de voie ferrées à parfaire ; bien que le gouvernement offrait, en sus, quatre pour cent d'intérêt pendant vingt-cinq ans, sur toute somme d'argent spécifiée au contrat. Cette offre équivalait, en totalité, à \$26,290,000 en argent et à 52,580,000 acres de terres, à part la garantie de quatre pour cent d'intérêt. On doutait alors de la possibilité du succès de l'entreprise. M. Mac-Kenzie, doué d'un esprit tenace, marcha en dépit de tout, au grand mécontentement du peuple, chez lequel la réaction s'opérait déjà en faveur de l'ancien parti.

Un grand nombre d'élections ayant été annulées par les tribunaux, l'opposition remporta la plupart des divisions électorales, ainsi ouvertes par les jugements des cours. Dès février 1875, M. Wilfrid Provost, avocat, d'un remarquable talent, était défait dans le comté des Deux-Montagnes. En octobre 1877, l'honorable M. Laurier, nommé ministre du Revenu de l'Intérieur, subissait aussi le même sort dans la forteresse du libéralisme, les comtés unis de Drummond et Arthabaska. M. D. O. Bourbeau, conservateur, homme d'un grand mérite, mais alors inconnu en politique, le remplaçait.

En janvier 1878, l'honorable M. Vail, ministre de la Milice, perdait son élection dans le comté de Digby.

Dans l'Ontario, le gouvernement subit aussi des défaites sensibles et importantes. Le Dr Tupper se multiplia pour porter secours à ses amis politiques. On le vit à North-Renfrew, à Toronto, à South-Ontario et à Essex, où la victoire couronna ses efforts, ce qui décourageait l'administration, et faisait renaître la confiance et l'enthousiasme dans le parti conservateur.

Le rôle de l'opposition est comparativement facile : la critique étant plus aisée que l'art. Les années passées sur les banquettes de la gauche furent très agréables à Sir John et à son parti. Tout ce qui arrivait de mal était mis

sur les épaules de M. Mac-Kenzie. Les mauvaises récoltes lui étaient imputées. C'était le point noir, le bouc émissaire, chargé de toutes les malédictions du pays. Les grands journaux et les orateurs conservateurs ne laissaient aucun répit au gouvernement. La lutte était vive partout. La grande crise commerciale de ce temps-là vint encore aggraver la situation. M. Cartwright, ne voulant rien entendre, refusa, sous le prétexte que l'on ne ramène pas la prospérité d'un pays par un trait de plume, de modifier le tarif, bien que le pays réclamât un changement à grands cris. Placés comme nous sommes à côté de la République Américaine, nous sommes obligés de lui faire face, et de tenir nos tarifs aussi élevés que les siens, afin de n'être pas ruinés par sa concurrence. En principe, tout le monde est libre-échangiste : dans la pratique, il convient quelquefois de se protéger. C'est ce qu'affecta de ne pas comprendre le ministère Mac-Kenzie ; de là son impopularité croissante et sa courte durée. De fait, comme nous le disions alors dans une circonstance mémorable :

" Cette question implique celle du libre-échange et de la protection. Les principes qui régissent ces questions, en tant qu'appliqués à différents pays, ne sont pas absolus. Au contraire, ils s'adaptent aux exigences des revenus, des besoins, des ressources et des relations de ces pays. On ne doit évidemment se protéger que sur des objets que nous ne produisons pas nous-mêmes. Le libre-échange convient aux nations riches, dont les différentes industries ont atteint un haut degré de perfectionnement. Les peuples nouveaux ont besoin de protection pour créer leurs manufactures et développer leurs ressources naturelles.

" L'industrie française a pris son essor sous Louis XIV ; elle est due au système douanier du grand Colbert. Amédée Gabourd s'exprime ainsi à ce sujet : " Colbert " imposa des règles sévères au " travail, mais il s'attacha, en même " temps, à lui assurer le marché " national. Les produits de l'indus- " trie étrangère furent frappés de " droits répulsifs qui en rendirent

" l'importation en France fort oné- " reuse."

" Frappé de l'infériorité des manufactures françaises, le grand ministre fit de prodigieux efforts pour les développer, en les protégeant contre la concurrence étrangère. Il poursuivit avec rigueur les contrebandiers, afin d'empêcher les objets étrangers d'arriver en France. Cette protection assura le développement des industries françaises. Cette protection doit diminuer, naturellement, à mesure que l'industrie nationale peut soutenir la concurrence étrangère. L'Angleterre a bien compris ce principe, et tandis qu'elle réclame ardemment de toutes les autres nations, l'abaissement des tarifs, elle s'obstine à maintenir les siens assez élevés pour empêcher les autres d'arriver chez elle : voilà l'un des grands secrets de son omnipotence commerciale.

" La nation anglaise, séduite par les avantages du libre-échange, a abaissé ses barrières, depuis peu. L'effet en fut désastreux pour elle. Le fer belge y arrive à si bas prix que ses opérations minières sont arrêtées, et que les grèves y sont à l'ordre du jour. Les théories libérales de Gladstone ont nuï considérablement à l'Angleterre, depuis quelques années.

" Napoléon III, entraîné par les séduisantes théories libre-échangistes de Cobden, voulut les faire essayer à la France, en dépit des protestations de l'industrie nationale. Des désastres financiers en furent la conséquence.

" De fortes récriminations se produisirent au Corps Législatif. Thiers, qui connaissait le prix du travail, et Puyser-Quartier firent des discours restés célèbres, pour le rappel du traité avec l'Angleterre. Le peuple, aussitôt après Sedan, s'empresse de récompenser ses défenseurs : Thiers est appelé à la présidence, et Puyser-Quartier est nommé ministre du Commerce. Si l'Angleterre est arrivée à un très haut degré de prospérité, elle le doit à la protection. Ainsi en est-il des Etats-Unis. Dès après 1790, les questions économiques y furent fortement agitées. Washington, Hamilton, Jefferson, etc., virent que le secret de la prospérité du peuple et de son indépendance

reposaient dans la protection. Aussi, dès 1812, Hamilton, secrétaire-d'état, fait un rapport au Congrès en faveur de l'imposition de droits élevés sur les objets de fabrique étrangère. L'Angleterre s'émeut, et à Manchester seulement, on souscrit un demi-million pour l'achat de marchandises, au rabais, destinées aux Etats-Unis, afin de les inonder et d'y empêcher l'établissement des manufactures. Henry Clay vengea les Américains quelques années après, en 1824."

Pour avoir négligé l'adoption de ces vues, avoir créé la cour suprême, etc., le gouvernement Mac-Kenzie fut entraîné à sa perte. Sir Charles Tupper discuta, en maints endroits, devant le peuple et dans la chambre, ces graves questions ; partout ses vues semblaient se populariser dans les Provinces Maritimes : ce qu'il opérerait là se reproduisait dans Québec et Ontario. L'Hon. John Costigan obtenait les mêmes succès dans le Nouveau-Brunswick. Sir John était reçu en triomphateur à Montréal, à Québec et dans tout le Haut-Canada, où sa parole enlevait tous les suffrages, où sa présence réveillait de nombreuses sympathies. D'immenses pique-niques politiques avaient lieu partout. La confiance renaissait chez les conservateurs, tandis que les libéraux semblaient, au contraire, découragés. Ce fut dans ces circonstances, qu'eurent lieu les élections générales du 17 septembre 1878. Le parti libéral, décimé, revint tout mutilé de la lutte ; la plupart de ses chefs mêmes étaient restés sur le carreau.

XXIV

1878 — *Les Conservateurs reprennent le Pouvoir.*

Sir John, avec cette rare perspicacité politique qui le distingue, avait compris qu'il serait bientôt appelé à reprendre les rênes de l'Etat. Le peuple, en général, est avec Sir John ; on lui pardonne toujours beaucoup, parce qu'il a beaucoup aimé.... son pays, s'entend. Sir John sait à fond le cœur humain ; on dirait qu'il en palpe tous les ressorts les plus intimes, qu'il en connaît tous les instincts les plus secrets. On l'a dit un

grand fascinateur. Non seulement il fascine, mais il palpe, il dissèque ; il fait de l'anatomie. Le cœur est un viscère qui met en mouvement la plus belle invention du Créateur. En effet, l'homme se ment, s'enthousiasme, se passionne, s'élève par le cœur. Apprenez le cœur humain, étudiez-le, et vous gouvernerez le monde. Voilà bien l'un des secrets de la popularité de Sir John.

Le gouvernement Mac-Kenzie passait par une série de difficultés insurmontables : un économiste manquait à ce ministère. Les théories libres-échangistes de Sir Richard Cartwright mettaient le gouvernement dans l'impossibilité de faire face aux exigences croissantes du pays. La création de la cour suprême était aussi une faute, dans un temps où les finances ne suffisaient plus. Sir John surveillait avec son œil exercé les agissements du pouvoir. Mais, d'une nature chevaleresque, il ne voulait pas créer trop d'embarras à ses adversaires, en chambre. Le Dr Tupper plus bouillant, plus batailleur, plus ardent, se jetait dans la mêlée et administrait à ce pauvre Sir Richard des coups dont ce dernier ne put jamais se relever.

Sir Léonard Tilley, ayant appris, de bonne heure, l'art du maniement des chiffres et des finances, s'étant retiré de l'arène politique en 1873, pour occuper la position de Lieutenant-gouverneur de sa province, avait laissé à Sir Charles Tupper le soin de surveiller le financier de l'opposition, Sir Richard. C'était le laisser en mauvaises mains. Le Dr Tupper connaît très bien les mathématiques et les ressources que l'on peut en tirer contre un ministre des finances. La lutte qu'il fit à Sir Richard est restée célèbre dans nos annales parlementaires.

L'opposition avait été très active pendant les années du règne Mac-Kenzie. Les assemblées politiques avaient succédé aux assemblées politiques dans les provinces ; Sir John était reçu princièrement à Montréal, à Québec, à Sherbrooke, dans Glen garry, à Toronto, et dans les Provinces Maritimes. Sir Charles se multipliait pour faire face à ses adversaires. Le Haut-Canada le vit souvent y livrer des batailles

mémorables, dans l'intérêt de son parti. Halifax le vit luttant en faveur de ses principes ; Digby fut aussi témoin de sa valeur. La lutte avait été portée dans tous les coins du pays ; l'opinion publique était profondément agitée. Une crise commerciale, d'une gravité sans exemple dans notre pays, venait d'y passer comme un ouragan destructeur, emportant les fortunes devant lui, rasant les manufactures trop peu protégées, démolissant nos institutions monétaires, etc. Le comte Dufferin, habile, mais dangereux politique, précipita le dénouement. Il conseilla à l'Hon. Mac-Kenzie de faire ses élections dans l'automne de 1878, avant son départ. Les gouverneurs n'ont pas sur le peuple l'influence qu'ils croient avoir. Les électeurs se défiaient de Lord Dufferin : Sa conduite dans le Liban était connue. Son immigration mennonite et islandaise au Manitoba, avait considérablement mécontenté le pays. Ces immigrants coûtaient trop cher. Le plan adopté pour la construction du Pacifique parut impraticable. L'Hon. sénateur Mac-Pherson avait démontré, dans une série d'articles remarquables, écrit avec une logique impitoyable et une grande clarté, l'inanité de la politique fiscale de M. Cartwright. La presse conservatrice s'agitait aussi : Le pays désirait un changement ; Les élections allaient lui offrir une occasion favorable. Elles eurent lieu le 17 septembre 1878. Ce fut un coup de foudre pour le ministère. La plupart de ses membres avaient été défaits. C'était plus qu'une catastrophe : c'était une ruine. Le triomphe de l'opposition était complet sur toute la ligne. Sir John revenait avec une majorité plus forte que celle que M. Mac-Kenzie commandait auparavant. O constance politique tu n'es qu'un mot ! Chose étrange ! c'est que les chefs et les hommes les plus habiles des deux partis furent défaits. Sir John lui-même avait perdu son élection dans sa vieille et fidèle circonscription de Kingston ! Sir Hector était aussi défait à Rimouski ! L'électeur est si niveleur ! il voudrait n'élire que ses égaux ; il semble parfois redouter le talent. L'éducation politique fera disparaître ce préjugé si

funeste. Les hommes de talent ont plus de difficultés à parvenir, très souvent, que d'autres qui en sont dépourvus ! C'est que les *Minus habens* flattent le peuple et se servent de moyens que repoussent les hommes supérieurs, les natures d'élite, les cœurs haut placés. Le ministère se retira. Sir John fut rappelé. S'entourant de sa vieille garde, de ses fidèles amis, de ceux qui avaient lutté le plus courageusement, aux jours mauvais, il forma une administration nouvelle qui eut le plein assentiment de la chambre et du pays.

XXV

Le nouveau Ministère.—Le marquis de Lorne.

L'ingratitude est le pire des crimes politiques. Un chef qui s'en rendrait coupable tomberait bientôt dans le discrédit général. Rien n'est plus odieux que l'ingratitude. Quand un homme a combattu, a sacrifié son temps, son repos, sa fortune, au triomphe d'une cause ou d'un parti, il a droit à l'honneur et aux récompenses. Sir John n'oublia point ses anciens amis. La chambre se composait de plusieurs hommes de grands talents. Ontario était représenté par des avocats habiles : Mac-Dougall, Plumb, Hector Cameron, Dalton Mac-Carthy, Kirkpatrick, Rykert, etc. ; le chef n'avait que l'embarras du choix. L'administration fut formée comme suit :

SIR JOHN A. MACDONALD, *Premier et Ministre de l'Intérieur.*
 HON. JAMES MACDONALD, *Ministre de la Justice.*
 HON. CHARLES TUPPER, *Ministre des Travaux Publics.*
 HON. H.-L. LANGEVIN, *Maitre-Général des Postes.*
 HON. L.-R. MASSON, *Ministre de la Milice.*
 HON. L.-S. TILLEY, *Ministre des Finances.*
 HON. ALEX. CAMPBELL, *Receveur-Général.*
 HON. J.-H. POPE, *Ministre de l'Agriculture.*
 HON. M. BOWELL, *Ministre des Douanes.*
 HON. J.-C. POPE, *Ministre de la Marine et des Pêcheries.*
 HON. J. AIKENS, *Secrétaire d'Etat.*
 HON. L.-F.-G. BABY, *Ministre du Revenu de l'Intérieur.*
 HON. JOHN O'CONNOR, *Président du Conseil.*

En cela, Sir John s'était montré reconnaissant. Le nouveau conseil

se composait de ceux qui, à peu d'exception, entre les premiers, avaient lutté, dans chaque province, pour le triomphe du parti libéral-conservateur. C'était un ministère composé d'hommes énergiques, éprouvés, habiles et dévoués à leur chef. Six de ces ministres ne le sont plus depuis déjà longtemps ; les générations politiques passent si vite. Des questions importantes agitaient alors la province de Québec. Le coup d'État de Letellier avait causé une profonde commotion. Le nouveau gouverneur, le marquis de Lorne, arrivait, dans ces circonstances, pour remplacer le diplomate Lord Dufferin. Ce dernier l'avait mis sous une fausse impression relativement à la question Letellier : il faillit se perdre. Letellier avait des adversaires très actifs ; la *Maison bleue*, à Ottawa, était le foyer où se chauffaient à blanc les boulets que l'on dirigeait contre le Lieutenant-Gouverneur de Québec. Le marquis de Lorne, inspiré adroitement, renvoya la décision de cette épineuse question à l'Angleterre. Cette décision ne satisfait personne. La popularité du jeune gouverneur en reçut un tel coup qu'elle ne s'en releva, depuis, qu'avec difficulté.

Sir Hector, en compagnie de l'hon. M. Abbott, traversa l'Océan, à cette époque, pour plaider la cause des adversaires de l'hon. M. Letellier, au *Colonial Office*. Ils revinrent victorieux. L'Angleterre sanctionnait une fois de plus la vieille doctrine : "*que le roi règne, mais ne gouverne pas...*" en apparence du moins.

Le marquis de Lorne, qui est un ami de la littérature, a fondé une Académie royale, calquée sur celle de Londres. Son administration restera célèbre à cause de la construction du Pacifique et du développement du Nord-Ouest canadien. Mais son départ laissera le Canada assez indifférent, bien que personnellement il y soit estimé, à cause de son attachement sincère pour les Canadiens. Il n'a laissé aucune fondation qui le rappellera, si ce n'est l'Académie royale... et encore est-elle née viable, composée comme elle l'est ?

(A continuer.)

Bibliographie

Débats de la législature de la province de Québec.—Compilation faite par M. Alphonse DESJARDINS des Discours prononcés en Chambre durant la session 1883. — Imprimerie de MM. L. J. Démers et Frère, Québec.

Nous accusons réception de la part de M. Desjardins d'un exemplaire de son intéressante publication. Qu'il veuille bien recevoir nos remerciements très sincères.

Cet ouvrage de 1600 pages est non seulement précieux au point de vue des renseignements qu'on y trouve, et dont la recherche est facilitée par un index alphabétique des matières, mais ce volume renferme en appendice tous les discours prononcés à la grande assemblée de Saint-Laurent, comté Jacques-Cartier, et de toute la correspondance échangée au sujet de la Coalition. Ainsi cet appendice double donc l'intérêt de l'ouvrage.

Ce volume, comme ceux des années précédentes, donne une version fidèle et aussi complète que possible des différents discours. La rédaction des discours soumise sur épreuves aux députés et approuvés par eux, est à la fois très soignée et impartiale. Cette publication, comme on le voit, est extrêmement utile pour les hommes politiques et les journalistes. M. Desjardins a dû y consacrer beaucoup de temps et de travail, et il mérite certainement l'encouragement du public et de la législature.

D'année en année cette publication s'impose toujours davantage, et nous souhaitons à M. Desjardins assez de persévérance pour la maintenir jusqu'à ce qu'elle ait atteint le degré de vogue qu'elle mérite : il en retirera alors de beaux profits.

Divers traités sur le culte et la dévotion au Très Précieux Sang.—Ouvrage de 384 pages, publié par Mgr Laroque, ancien évêque de Saint-Hyacinthe, et portant l'Imprimatur de Mgr Moreau.

Cet excellent ouvrage, que nous avons recommandé au public catholique dans le dernier numéro de l'*Album des Familles*, devrait se trouver dans toutes les familles. Il

contient, en outre des considérations sur le Précieux Sang, diverses Prières, Litanies, Indulgences accordées, etc. Le mois du Précieux Sang, avec méditations pour chaque jour du mois, s'y trouve également, ainsi que les Prières durant la Sainte-Messe.

Ce livre, qui est mis en vente au profit du Monastère du Précieux Sang, à St-Hyacinthe, ne se vend que 30 cts broché, ou 50 cts relié, et sera envoyé franc de port sur réception du prix ; il est en vente dans toutes les librairies catholiques, et spécialement chez E. H. Richer, Libraire à St-Hyacinthe, et au Monastère du Précieux Sang, St-Hyacinthe.

— 000 —

Annales Historiques du Canada
—Publication mensuelle de 32 pages, double colonne, format Royal, devant paraître très prochainement, et qui sera illustrée de Plans, Cartes, Vues, Portraits et autres Dessins.

Le Prospectus de cette nouvelle publication mensuelle, publié dans la dernière livraison de l'*Album des Familles*, et que nous reproduisons dans le présent numéro, démontre la nécessité qu'il y a de voir apparaître une telle publication, destinée à la reproduction des nombreux et précieux documents historiques que renferment nos archives canadiennes.

Cette publication sera imprimée sur papier de première qualité, avec des caractères neufs expressément fondus à cet effet.

Les *Annales Historiques*, d'après le Prospectus, renfermeront deux parties distinctes.

1ère PARTIE.

La première partie comprendra les

Sources Historiques

proprement dites, et sera composée de *Mémoires, Rapports, Lettres, Correspondances officielles, Relations, Délivrations, Arrêts, Commissions*, et autres *Documents* authentiques concernant l'histoire du pays. Dans cette première division se trouveront également, sous le titre de

— 000 —

Miettes Historiques

des *Ephémérides, Pensées, Sentences, Notes* historiques et archéologiques, etc. Les sources et autorités y seront consignées.

IIe PARTIE

La deuxième partie renfermera les travaux que nous promettent des Collaborateurs, savoir : *Etudes historiques, Appréciations critiques, Monographies, Biographies, Esquisses*, etc.

ILLUSTRATIONS

De nombreuses ILLUSTRATIONS sur pierre et sur bois, préparées avec soin, viendront enrichir chaque volume et feront de cette publication une œuvre de premier ordre.

Pour les conditions d'abonnement, voir le Prospectus inséré sur la 3e page du *Couvert* de la présente livraison de l'*Album des Familles*.

S'adresser par lettre à
STANISLAS DRAPEAU.

Editeur-Propriétaire de
l'*Album des Familles*.
P. O. Boîte 1065, Ottawa.

— 000 —

Zacharie, le Maître d'École. Un beau volume in-12, par Raoul de Navery. 1883. — Prix 2 francs.

Le succès de ce livre est un de ceux que chaque année voit s'affirmer. Il respire un grand charme poétique ; il attendrit, il émeut. Zacharie, ce petit pauvre, ce mendiant, s'élevant par le travail et la foi à la dignité d'homme, donne un spectacle exemplaire à tous. La grâce de tableaux champêtres d'un goût exquis ajoute au mérite de ces pages. L'étude du cœur humain, celle de la nature semblent suivre une ligne parallèle. M. Raoul de Navery n'a jamais mieux fait. *Zacharie* suffirait pour créer une réputation ; il ajoute un nouveau fleuron à celle de l'auteur des *Drames de la misère*.

S'adresser aux libraires des principales villes du Canada.

— 000 —

Etude Historique

[Pour l'*Album des Familles*.]

QUELQUES**FAITS EMOUVANTS**

—

NOTRE HISTOIRE

(Suite)

VII

Cent vingt-et-un ans se sont passés depuis cette date mémorable et bien des choses se sont accomplies. Nous avons eu à subir bien des exigences et bien des misères de la part des nouveaux conquérants. On nous a d'abord enlevés nos lois, imposé le serment du test, exclu de la gouverne des affaires publiques. L'Angleterre a voulu nous égorger sous son talon de fer, et tous les moyens, pour obtenir ce résultat, ont été mis en jeu. Plusieurs des gouverneurs anglais se sont livrés aux pires exactions et ont exercé la plus grande violence contre le petit peuple nouvellement conquis, mais non soumis.

Q'est-il besoin de rappeler ici cette période de 31 ans qui s'écoula de 1760 à 1791, pendant laquelle nous avons été successivement soumis à la

Loi martiale (1760-1763).

Au régime militaire (1763-1774).

Et au gouvernement civil absolu (1774-1791) !

Et sous les régimes qui suivirent, savoir, sous la constitution 1791 et sous celle de 1841 avons-nous toujours été traités comme nous méritions de l'être ? La fière Albion, dont la politique avait pour base l'égoïsme et l'intérêt, est-elle bien certaine de n'avoir rien à se reprocher ? Certes non, mille fois non. En feuilletant nos annales, à chaque page j'y trouve matière à nombre de reproches aussi graves que bien fondés.

Si quelquefois elle a paru nous montrer quelques sympathies, c'est parce que ses intérêts étaient mena-

cés ou en périls. L'octroi de l'Acte de Québec est une preuve éclatante. Si le célèbre Franklin n'eût pas écrit de Londres à ses compatriotes : " Le soleil de la liberté est passé sous l'horizon, il faut que vous allumiez le flambeau de l'industrie et de l'économie ; "

Si le Congrès Américain n'eût pas adressé aux canadiens, les paroles suivantes : " Suissez, saisissez l'occasion que la Providence elle-même vous présente ; si vous agissez de façon à conserver votre liberté, vous serez effectivement libres. Nous connaissons trop la générosité des sentiments qui distinguent votre nation pour présumer que la différence de religion puisse préjudicier à notre amitié pour vous... " Sans ces supplications, il est probable que le léopard britannique ne nous aurait jamais fait la moindre concession à cette époque.

Mais il craignit et trembla de voir sa puissance retranchée du continent américain. En face de son propre intérêt il ne voulut point s'exposer, il ne voulut point balancer. Alors nous avons obtenu l'Acte de Québec qui nous garantit de nouveau l'exercice de notre religion, fit disparaître le serment du test en maintenant nos lois et coutumes mais en nous gratifiant des lois anglaises quant au commerce et au criminel.

Cependant l'Acte de 1774 ne produisit pas tout le bien que l'on en attendait, et vingt ans ne s'étaient pas encore écoulés que l'on sentit la nécessité d'un nouveau changement de constitution, pour apaiser les troubles et les dissensions qui allaient toujours en augmentant.

De là la constitution plus libérale de 1791. Mais cette dernière fut aussi impuissante à maintenir l'ordre et la tranquillité dans le pays et à faire cesser les acrimonies et les antipathies de races qui existaient entre les nationalités anglaises et françaises.

L'Acte de Québec, nous avait donné le Conseil Législatif, qui avait pouvoir de faire des lois conjointement avec le Gouverneur.

La constitution de 1791 nous donna un Conseil Exécutif qui n'était pas responsable au peuple.

Ce vice du gouvernement constitutionnel fut le germe de graves

divisions qui s'accrochèrent toujours de plus en plus, pour se terminer par les événements à jamais célèbres de 1837-38.

Dès les premières séances de ce Parlement on put prévoir que le nouveau régime devait se terminer par les scènes les plus émouvantes.

Deux partis se trouvaient en présence : le parti anglais et le parti canadien-français.

Le premier, bien qu'en minorité dans la Législature, ne craignit pas de demander l'abolition pure et simple de la langue française. Ce fut le commencement de cette longue suite de discussions qui nous amenèrent les Troubles de 37-38 et firent monter sur le gibet infâme une douzaine de nos infortunés compatriotes qui eurent le courage de combattre les mesures vexatoires que l'on voulait nous imposer, et de revendiquer nos droits grossièrement méconnus par une nation qui se targuait d'être intelligente et généreuse. Dans le but de perdre les canadiens dans l'esprit de la mère-patrie, leurs ennemis firent circuler les bruits les plus faux comme les plus perfides. Le parti anglais ne cessait de les représenter comme des traîtres et des fauteurs de discorde et de révolte.

Un jour, sous le gouverneur Prescott, une rumeur sinistre se répandit que des émissaires français parcouraient les campagnes, soufflant le vent de la révolte aux oreilles du peuple. Sur ces entrefaites, un nommé Black, charpentier de navire et membre du Parlement, attira à Québec, dans un honteux guet-à-pens, un américain du nom de McLane, qui se donnait pour un général français. Black le dénonça aux autorités en l'accusant du crime de haute trahison.

“ Le choix des jurés, les témoignages, le jugement, tout fut extraordinaire,—nous dit l'historien Garneau.—Il fut condamné à mort et exécuté avec un grand appareil militaire sur les glacis des fortifications, dans un endroit élevé et visible des campagnes environnantes. Le corps, après quelque temps de suspension au gibet, fut descendu au pied de l'échafaud, et le bourreau en ayant tranché la tête, la prit par les cheveux et la montra au peuple en disant : *Voici la tête du*

traître! Il ouvrit ensuite le cadavre, en arracha les entrailles, les brûla et fit des incisions aux quatre membres, sans les séparer du tronc. Jamais pareil spectacle ne s'était encore vu en Canada. L'objet de ces barbaries était de frapper de terreur l'imagination populaire. Mais ce qu'il y eut de plus hideux, dans cette tragédie, ce furent les récompenses que l'on jeta aux accusateurs et aux témoins à charge..... Black, repoussé par ses concitoyens, couvert du mépris public, finit par tomber dans une profonde misère, et on le vit, quelques années après, rongé de vermine, mendier son pain dans la ville où il avait siégé autrefois comme législateur.”

Ces scènes horribles et injustes donnent une idée de la manière dont la justice était administrée, et n'étaient certainement pas de nature à donner satisfaction à la population canadienne-française qui, cependant, à chaque occasion, ne manquait jamais de prodiguer des marques non-équivoques de sa loyauté et de sa fidélité envers Sa Majesté britannique.

Vers ce même temps, une autre grave question vint empirer la situation et compliquer les difficultés. Le parti anglais voulut imposer une taxe sur l'agriculture. Les canadiens prétendirent avec raison qu'il valait mieux taxer les marchandises. De là une vive discussion qui fit exhaler au *Mercury* le cri suivant : “ La province est déjà trop française pour une colonie anglaise, et après avoir possédé Québec 37 ans, il est temps que la province soit anglaise.”

Mais ces cris de rage furent inutiles, car les prétentions des canadiens triomphèrent.

Sur ces entrefaites, en novembre 1806, parut le premier journal français, le *Canadien*, qui marque l'ère de la liberté de la presse en Canada.

Pour comble de malheur, le fameux Sir James Craig arriva pour nous gouverner, et s'imagina de commander le peuple comme une troupe de soldats.

Il fit une foule de destitutions dont les principales victimes furent

MM. Panet, Bédard, Borgia, Blanchet et Taschereau.

C'est de ce moment, surtout, que l'on commença à discuter l'importance et la nécessité d'avoir un gouvernement responsable calqué sur celui de l'Angleterre. Cette question a soulevé de violents orages et mérité la prison aux braves patriotes qui ont eu le courage de revendiquer ces droits si justes et si raisonnables. C'est alors que les presses du *Canadien* furent saisies ; MM. Bédard, Laforce, Papineau, Corbeil, Taschereau et Blanchet furent jetés au cachot, sous de vains prétextes d'accusations de trahison. Mais ces actes de violence, de la part du gouverneur et de son conseil, ne désespèrent pas les canadiens. Forts de la justice et de la sainteté de leur cause, l'épreuve ne fit que redoubler leur courage et leur détermination.

Une fois rendu à la liberté, M. Bédard disait :

“ Le passé ne doit pas nous décourager ni diminuer notre admiration pour notre constitution. Toute autre forme de gouvernement serait sujette aux mêmes inconvénients et à de bien plus grands encore ; ce que celle-ci a de particulier c'est qu'elle fournit les moyens d'y remédier..... Il faut, d'ailleurs, acheter de si grands avantages par quelques sacrifices.”

Telles sont les paroles de ce grand patriote, dont la mémoire sera toujours chère à tout Canadien-français. Ce cri de l'âme, jeté par un homme qui est l'une de nos gloires nationales, a retenti à nos oreilles et retentira tant que le souvenir de ces temps de lutte ne sera pas effacé du cœur du peuple canadien-français. Nous devons lui rendre hommage, car si nous vivons aujourd'hui sous un régime de gouvernement libre et indépendant de la fière Albion, c'est grâce à l'énergie et au dévouement de Bédard et de ses compagnons.

VIII

Vers cette époque survinrent les guerres de 1812, 1813 et 1814, pendant lesquelles les Canadiens se distinguèrent en faisant des prodiges de valeur, et nous donnèrent les “ fils de Clateauquay ”.

A la suite de ces guerres eut lieu la session de 1815. Cette session fut très orageuse. Plusieurs questions importantes furent discutées et de graves accusations portées contre les juges Sewell et Monk. Le gouverneur même ne fut pas à l'abri de tous reproches. Cependant, à la prorogation du parlement, le président, M. L. J. Papineau, jeune homme de 26 ans, lui adressa les paroles suivantes :

“ Les événements de la dernière guerre ont resserré les liens qui unissent ensemble la Grande-Bretagne et le Canada. Ces provinces lui ont été conservées dans des circonstances extrêmement difficiles. Lorsque la guerre a éclaté, ce pays était sans troupes et sans argent, et Votre Excellence a la tête d'un peuple en qui, disait-on, l'habitude de plus d'un demi-siècle de repos avait détruit tout esprit militaire. Au-dessus de ces préjugés vous avez su trouver dans le dévouement de ce peuple brave et fidèle, quoi qu'injustement calomnié, des ressources pour déjouer les projets de conquête d'un ennemi nombreux et plein de confiance dans ses propres forces. Le sang des enfants du Canada a coulé, mêlé avec celui des braves envoyés pour le défendre. Les preuves multipliées de l'efficacité de la puissante protection de l'Angleterre, et de l'inviolable fidélité de ses colons, sont devenues pour ceux-ci de nouveaux titres en vertu desquels ils prétendent conserver le libre exercice de tous les avantages que leur assurent la constitution et les lois.”

Sir Provost méritait ces paroles, car, après tout, il avait montré beaucoup de sympathies aux canadiens et avait rendu service à leur cause.

Sir Provost partit pour l'Angleterre et fut remplacé par le général Drummond.

Les difficultés allaient toujours grossissant entre le parti anglais et les canadiens.

Le Bureau Colonial, par ses actes de partialité, ne faisaient que compliquer davantage le malaise et les difficultés, en favorisant outre mesure le parti anglais en dépit des intérêts du peuple et des principes

de la constitution. Cet état de choses ne pouvait subsister longtemps sans avoir les conséquences les plus funestes. L'excitation des esprits allait toujours en augmentant. On ne tenait plus aucun compte des justes et légitimes récriminations des canadiens, que l'on traitait de la manière la plus inconvenante.

Vers 1818 s'agita une violente question, celle des finances. De cette question surgirent presque tous les troubles des années suivantes, car il s'agissait de faire reconnaître et prévaloir un principe de droit constitutionnel admis et garanti par la constitution de 1791, et que le parti anglais niait, méconnaissait et violait de la façon la plus indigne : le Conseil législatif seul s'arrogeait le droit de contrôler les finances et d'en disposer comme bon lui semblait sans le consentement de la Chambre basse.

Cette violation manifeste du droit constitutionnel reçut même l'appui de Lord Bathurst, parlant au nom du fameux Bureau Colonial.

Cette conduite injuste de la part des premières autorités, de graves et calomnieuses accusations portées contre nos hommes politiques les plus honorables, entre autres celles portées contre le juge Bédard par le nommé Ogden, les querelles des chambres, en 1822, à propos du vote des subsides, et les droits de douane avec le Haut-Canada, soulevèrent de plus en plus les ressentiments et les haines du parti anglais contre les canadiens, qui se sentaient blessés dans ce qu'ils avaient de plus cher, et défendaient avec courage les principes immuables de la justice en démasquant l'iniquité et le fanatisme de leurs ennemis, qui, indignés de leur noble et généreuse résistance, s'efforçaient de leur enfoncer le poignard dans la gorge.

C'est alors que le ministère anglais s'imagina d'anéantir d'un seul coup la nationalité canadienne française.

IX

L'Union du Haut et du Bas-Canada avait été résolue. Ce projet de loi donnait une représentation plus forte au Haut qu'au Bas-Canada, bien que ce dernier fut

plus peuplé ; ensuite l'usage de la langue française proscrit, et la liberté religieuse restreinte.

On comprend facilement l'émoi et l'excitation du peuple canadien en apprenant cette nouvelle. On s'agitait de toutes parts et des requêtes couvertes par plus de 60,000 signatures furent adressées au gouvernement anglais.

Cette trame honteuse fut heureusement manquée, mais elle restera toujours comme une tache ineffaçable et un stigmate imprimés au front de ceux qui l'ont ourdi.

Voici les paroles que prononçait M. Denis Benjamin Viger en cette occasion :

“ Est-ce après plus de soixante ans de paix et de bonheur, quand la génération qui vit la conquête est dans le tombeau, quand il reste à peine des témoins de cet événement, au milieu de la génération actuelle, quand le souvenir comme le sentiment en est éteint dans le cœur des canadiens, quand enfin il n'y a plus en cette province que des hommes nés sujets britanniques et jouissant de leurs droits à ce titre, qu'on a pu proposer le projet de nous traiter, je ne dirai pas comme un peuple conquis à qui le droit public des nations civilisées ne permet plus d'arracher ses établissements et ses lois plus que ses propriétés, mais bien comme ces peuples sauvages à qui les lumières et les arts ainsi que les principes et les devoirs de la vie civile sont inconnus.”

En 1827, la question des finances revint encore sur le tapis et servit de sujet à de violentes discussions. Les subsides furent refusés. Ce fut le signal, le présage d'une grande bataille. Dans les rangs des deux partis, les esprits s'excitèrent, s'agrippèrent davantage. La presse servant de porte-voix aux opprimés pour faire connaître leurs griefs nombreux, tint souvent un langage qui, pour être le cri d'un peuple exaspéré par la tyrannie, était peu propre à rétablir le calme et la paix. Voici comment l'un de ces journaux du temps s'exprimait :

“ Canadiens, on travaille à vous forger des chaînes ; il semble que l'on veuille vous anéantir ou vous gouverner avec un sceptre de fer. Vos libertés sont envahies,

“ vos droits violés, vos privilèges
 “ abolis, vos réclamations mépri-
 “ sées, votre existence politique
 “ menacée d'une ruine totale.....
 “ Voici que le temps est arrivé de
 “ déployer vos ressources, de mon-
 “ trer votre énergie et de convaincre
 “ la mère-patrie et la horde qui
 “ depuis un demi-siècle vous tyran-
 “ nise dans vos propres foyers, que
 “ si vous êtes sujets, vous n'êtes
 “ pas esclaves. ”

Si ce langage paraît violent, il faut avouer qu'il a été appelé, sus-cité, autorisé par des actes et des calomnies d'une injustice criante. Car ce n'est pas en vain que l'on maltraite et opprime tout un peuple. Il arrive un moment où l'opprimé, sentant les aiguillons de la mort l'étreindre, se dresse sur lui-même, et, avant de rendre le dernier soupir, dans les convulsions du désespoir et de l'agonie, frappe une dernière fois un coup suprême qui lui ouvre instantanément la voie du salut ou le précipite à jamais dans l'abîme.

Telle fut la position du parti canadien en présence de l'oligarchie, vers 1837-38.

WILFRID CAMIRAND.

(A continuer.)

—000—

L'ETÉ.

Au milieu des moissons nouvelles.
 Coupez, faucheurs, le blé vermeil ;
 Dans les sillons, sous le socleil.
 Alignez par rangs les javelles.

Le froment, c'est l'or des fermiers ;
 Si Dieu vous en fait des largesses.
 Que les pauvres soient les premiers
 A puiser parmi ces richesses.

Donnez, le grain est abondant.
 Que Ruth puisse glaner, pendant
 Que le patriarche moissonne.

Si vous avez peu récolté,
 Donnez encore ; la charité
 N'a jamais appauvri personne.

—000—

Une Question d'histoire

LETTRE PROPHÉTIQUE

ATTRIBUÉE AU

GENERAL MONTCALM.

I

Au nombre des problèmes historiques, que des recherches récentes ont fait surgir, l'on peut compter la question de l'authenticité de la fameuse lettre, attribuée au général Montcalm, et par lui adressée, le 24 août 1759, trois semaines avant sa mort, au président de la Molé, et à M. Berryer, de Paris.

Dans cette longue lettre, après avoir signalé l'état d'épuisement où se trouve la colonie, et la série de maux que la désertion du Canada par la mère-patrie va causer, il prédit non-seulement la perte certaine et prochaine du Canada pour la France, s'en consolant parce que “ le vainqueur en s'agrandissant, trouverait un tombeau dans son agrandissement même, ” mais il fixe encore d'avance, comme résultat “ dans moins de dix ans ” la perte pour l'Angleterre des colonies anglaises voisines, par leur affranchissement du joug colonial. Si Montcalm a réellement dévoilé ces insoudables secrets de l'avenir, il faut lui reconnaître un coup d'œil, une prescience politique, vraiment remarquables. La lettre de Montcalm est acceptée par les écrivains français du Canada, et notamment dans un travail historique récent d'un mérite incontestable. Avant de nous prononcer, voyons ce qui a été dit pour et contre : attendons surtout l'important travail sur le vainqueur de Carillon, qui absorbe les veilles du savant historien Parkman, depuis 1878. Les matériaux historiques que cet historien est allé puiser dans les archives de Paris, de Londres, des États-Unis, à la suite de plusieurs voyages consacrés entièrement à faire ces recherches, devront nécessairement intéresser tous les amis de l'histoire ; nous avons tous lieu de croire que

le jugement que portera le savant écrivain de Boston, sera non seulement impartial, mais encore qu'il sera sympathique envers le chevaleresque Montcalm.

Si l'authenticité de la fameuse lettre prophétique de Montcalm n'a jamais été mise en question, au Canada, elle l'a été au siècle dernier, en Angleterre, dans des débats acrimonieux pendant la guerre de l'indépendance des colonies anglaises, savoir en 1777, par le fameux comte de Shelburne, un des aviseurs de George III et un des ancêtres de notre vice-roi, le Marquis de Lansdowne ; cela, surtout, à cause de cette portion de la lettre qui prédisait pour l'Angleterre la perte certaine de ses colonies en Amérique. Ce qui donna lieu à cet incident, ce fut la publication à Londres, en 1777, de la brochure de J. Almon, laquelle contenait une version anglaise et française de la lettre de Montcalm ; nous parlerons plus tard de cette brochure.

La question d'authenticité n'a jamais, que nous sachions, été soulevée en Amérique avant 1869. En juin de cette année, elle occupa l'attention de la Société Historique du Massachusetts, à Boston, présidée par l'Hon. Robert C. Winthrop, sans toutefois recevoir une solution finale.

Le débat fut ouvert par un des membres les plus distingués de cette savante association, Francis Parkman, à son retour d'un voyage en France, en quête de documents pour décrire la carrière de Montcalm, au Canada.

M. Parkman avait fait à Paris la connaissance du marquis de Montcalm, arrière-petit-fils du Général : le marquis, non-seulement lui donna accès à tous ses papiers de famille, il lui permit encore de faire copier dans ses archives, tout ce qui pouvait jeter du jour sur la carrière de son illustre ancêtre.

Nous empruntons au procès-verbal de la séance de la Société Historique du Massachusetts pour juin 1869, les paroles de M. Parkman.

“ J'ai eu, dit M. Parkman, plusieurs entrevues, au printemps, avec le Marquis de Montcalm, à Paris. Il me fit part qu'il avait parmi ses papiers de famille la correspondance de son ancêtre, le général Montcalm, avec ses parents, en

France, pendant la dernière guerre française en Amérique. Il me permit d'avoir accès à ses papiers et d'en faire des copies. Ils se trouvent être pour moi fort précieux et pleins d'intérêt : en tout, quarante-neuf lettres, dont quelques-unes fort longues, écrites de Montréal à sa mère et à ses sœurs, sans compter des liasses d'autres lettres écrites par des personnes de l'entourage de Montcalm, en Canada.

"Je fis faire des copies du tout.

"Au nombre de ses documents, était la remarquable lettre écrite par Montcalm, peu de temps avant sa mort, dans laquelle il prédit que la perte du Canada aura pour résultat final la révolte des colonies anglaises. Cette lettre, avec d'autres attribuées à Montcalm, fut publiée à Londres, par J. Almon, pendant la guerre de l'Indépendance. (1)

(1) Cette lettre fut d'abord imprimée en français et avec une traduction anglaise, texte et traduction sur des pages en regard (en 1777) dans une petite brochure, avec le titre : "Lettres de Monsieur le Marquis de Montcalm, gouverneur-général en Canada, à mes sieurs de Berryer et de la Molé. Ecrites dans les années 1757, 1758 et 1759. Avec une version anglaise" à Londres : chez J. Almon, vis-à-vis de *Burroughs house*, Piccadilly, M.D.C.C.LXXVII. Un titre anglais y correspond sur la page opposée. En outre de la lettre à Molé la brochure contient deux lettres adressées à "M. de Berryer, premier commissaire de la Marine de France" l'une écrite en 1757 ; l'autre en 1758, toutes deux datées de Montréal.

On trouve à la page 512 du "*Gentleman's Magazine* pour juillet 1777, une revue de cette brochure. L'auteur, après avoir fourni un extrait d'une des lettres, se résume comme suit : "Le tout mérite d'être lu et prouve que M. de Montcalm était *tam Mercurio quam Marti*. Il est bon d'ajouter : l'authenticité de l'ouvrage a été recommandée ataquée "dans la chambre des Pairs par Lord Shelburne, bien que défendue avec talent par Lord Mansfield." On trouvera ce débat dans le *parliamentary Register*, (*Supplement*), vol. VII, p. 122, 126, 127 en date du 30 mai 1777. Sur la page du titre d'un exemplaire de la brochure d'Almon, parmi la collection Eberling, dans la bibliothèque de Harvard-Collège, M. Sparks a écrit : "Ces lettres sont certainement apocryphes." Cette critique s'applique comme de raison aux deux lettres adressées à Berryer, aussi bien qu'à celle adressée à Molé. Un écrivain français, l'abbé Pierre de Longchamps, dans une "Histoire impartiale des événements militaires et politiques de la dernière guerre" publiée à Amsterdam et à Paris en 1785, au vol. I, p. 6, cite l'opinion d'un anglais distingué, sans le nommer, exprimée au temps de la dernière guerre : savoir, que le Canada était la sentinelle des colonies anglaises et qu'il était embarrassé de savoir pourquoi le cabinet en désirait la conquête. Puis on trouve, au pied, la note "l'auteur anonyme des lettres imprimées sous le nom de Montcalm, et vraisemblablement attribuées à ce général. Cf. l'quo, "bibliées

"Son authenticité fut alors, il semble, révoquée en doute ; depuis, la question n'a pas été éclaircie.

"Dans un entretien que j'eus avec le Marquis, avant qu'il m'eût donné accès à ses papiers de famille, il fit la remarque que bien que les qualités personnelles et les talents militaires de son ancêtre fussent assez admis, il y avait chez lui une qualité dont on n'avait pas assez tenu compte : sa clairvoyance politique, telle que manifestée dans une de ses lettres, qui, ajouta-t-il, contenait une prophétie remarquable, touchant la révolution américaine (1775). Je lui dis : "Je connais la lettre à laquelle vous faites allusion" elle a été publiée en Angleterre en un petit volume. Sur ce, le Marquis manifesta beaucoup de surprise et d'intérêt, ajoutant qu'il n'avait jamais vu ce volume, qu'il n'en avait même jamais entendu parler, bien qu'à sa connaissance, une partie de la lettre de son ancêtre avait été reproduite par Carlyle, dans son *History of Frederick, the Great*.

"Le jour suivant, il fut convenu que je ferais au Marquis une autre visite : il avait mis à ma disposition, sur une table, ses papiers de famille, d'après leur ordre de date, pour m'en faciliter l'examen. La lettre en question s'y trouvait ; l'encre et le papier d'icelle vraisemblablement aussi anciens que l'encre et le papier des autres lettres. L'écriture, cependant, n'était pas la même : ce n'était, ni celle du général, ni celle de son secrétaire. La lettre était évidemment une copie transcrite avec assez de soin, pour qu'elle fut très lisible. Avec la lettre, cependant, il y avait ce qui semblait en avoir été le *brouillon* (*original draft*) d'une écriture petite et presque illisible, avec force mots raturés et interlinés. Elle était à colonne double, écrite sur une feuille de papier, petite et endom-

pour la première fois en 1777, elles avaient été composées dès 1757. C'est le premier ouvrage où l'on trouve la révolution actuelle de l'Amérique prédite d'un ton ferme et ses clauses clairement énoncées."

M. Sparks, qui a transcrit cette note de Longchamps, sur la page du titre de l'exemplaire des lettres de Montcalm, dans la bibliothèque du Collège Harvard, a placé sous cette note la question suivante : "Ces lettres furent-elles écrites en 1759?"

(Note de la rédaction de l'annuaire de la Société Historique du Massachusetts, 1859.)

magée (*soiled*). Comme je ne savais pas alors qu'il existait des doutes graves quant à l'authenticité de la lettre du général, je ne saurais dire si l'écriture était bien celle de Montcalm. Je crois que ce l'était et que la lettre était de la même petite et défectueuse écriture que celle sur les autres documents du général, qui avaient causé tant d'ennuis à mon copiste.

"La faiblesse de ma vue ne m'ayant pas permis de collationner le *brouillon* de la lettre avec la copie qui en avait été faite, je donnai ordre à la personne que j'employais comme copiste de le faire pour moi : lui enjoignant aussi de transcrire cette copie et les notes en marge ainsi que les variantes entre elle et le *brouillon* ; comme il ne fit aucune note en marge, j'en conclus que le texte des deux était identique, en substance.

"Deux autres lettres attribuées à Montcalm furent publiées dans le volume d'Almon, avec la lettre susdite. Mais il n'existait aucune trace de ces lettres parmi les papiers de famille de monsieur le Marquis."

M. Parkman ajoute en outre qu'il avait comparé la copie de la lettre à M. de la Molé, trouvée parmi les papiers de Montcalm, avec celle publiée par Almon en 1777, et qu'il avait pu remarquer bien des variantes quant aux termes, bien que le sens dans les deux copies lui semblait le même. Ces variantes avaient pu, croyait-il, prendre leur source dans les changements de la phraseologie introduite dans l'épître transcrite et les termes du *brouillon*. Le document publié par Almon, il est permis de conclure, a été imprimé sur le texte de la lettre envoyée en France, laquelle peut avoir été interceptée par la flotte anglaise et ainsi détournée de sa destination première.

L'annuaire de la société Historique du Massachusetts contient d'abord les deux versions françaises, celle du général, et celle imprimée par Almon, et sur la page opposée la version anglaise donnée par Almon. Nos historiens nous ont fait connaître cette lettre de Montcalm ; il est cependant assez étrange qu'on ne la trouve pas dans l'appendice au volume de

Dussieux " *Le Canada sous la domination française* " lequel renferme tant de pièces historiques remarquables.

II

Voici la version française de cette lettre, d'après Almon, laquelle, croyons-nous, n'a jamais été publiée en Canada. Elle est extraite de la brochure publiée à Londres, en 1777, par Almon :

Copie d'une lettre du Marquis de Montcalm à Monsieur de Molé, premier président au parlement de Paris.

Monsieur et cher cousin. (1)

Me voici, depuis plus de trois mois, aux prises avec Monsieur Wolfe : il ne cesse, jour et nuit, de bombarder Québec, avec une furie, qui n'a guère d'exemples dans le siège d'une place, qu'on veut prendre et conserver. Il a déjà consumé par le feu presque toute la basse-ville, une grande partie de la haute est écrasée par les bombes, mais ne laissât-il pierre sur pierre, il ne viendra jamais à bout de s'emparer de cette capitale de la colonie, tandis qu'il se contentera de l'attaquer de la rive opposée, dont nous lui avons abandonné la possession. Aussi après trois mois de tentatives, n'est-il pas plus avancé dans son dessein qu'au premier jour. Il nous ruine, mais il ne s'enrichit pas. La campagne n'a guère plus d'un mois à durer, à raison du voisinage de l'automne terrible dans ces parages pour une flotte, par les coups de vent qui règne constamment et périodiquement.

Il semble qu'après un si heureux prélude, la conservation de la colonie est presque assurée. Il n'en est cependant rien : la prise de Québec dépend d'un coup de main. Les Anglais sont maîtres de la rivière, ils n'ont qu'à effectuer une descente sur la rive, où cette ville sans fortifications et sans défense est située. Les voilà en état de me présenter la bataille, que je ne pourrai plus refuser, et que je ne devrai pas gagner. M. Wolfe, en

effet, s'il entend son métier, n'a qu'à essayer le premier, le premier feu ; venir ensuite à grand pas sur mon armée ; faire à bout portant sa décharge ; mes Canadiens, sans discipline, sourds à la voix du tambour, et des instruments militaires, dérangés par cet escarre, ne seauront plus reprendre leurs rangs. Ils sont d'ailleurs sans bagonettes pour répondre à celle de l'ennemi : il ne leur reste qu'à fuir et me voilà battu sans ressource. Voilà ma position ! Position bien fâcheuse pour un général, et qui me fait passer de bien terribles moments.

La connaissance que j'en aye m'a fait tenir jusqu'ici sur la défensive, qui m'a réussi : mais réussira-t-elle jusqu'à la fin ? Les événements en décideront ! mais une assurance que je puis vous donner c'est que je ne survivrais pas probablement à la perte de la colonie. Il est des situations où il ne reste plus à un général que de périr avec honneur : je crois y être ; et, sur ce point, je crois que jamais la postérité n'aura rien à reprocher à ma mémoire ; mais si la Fortune décide de ma vie, elle ne décidera pas de mes sentiments. Ils sont français, et ils le seront jusque dans le tombeau, si dans le tombeau on est encore quelque chose ! Je me consolerais du moins de ma défaite, et de la perte de la colonie, par l'intime persuasion où je suis, que cette défaite vaudrait un jour plus qu'une victoire, et que le vainqueur en s'aggrandissant, trouverait un tombeau dans son aggrandissement même.

Ce que j'avance ici, mon cher cousin, vous paraîtra un paradoxe, mais un moment de réflexion politique, un coup d'œil sur la situation des choses en Amérique, et la vérité de mon opinion brillera dans tout son jour. Non, mon cher cousin, les hommes n'obéissent qu'à la force et à la nécessité ; c'est-à-dire que quand ils voyent armé devant leurs yeux un pouvoir toujours prêt, et toujours suffisant, pour les y contraindre, ou quand la chaîne de leurs besoins, leurs en dicte la loi. Hors de là, point de joug pour eux ; point d'obéissance, de leur part : ils sont à eux, ils vivent libres, parce qu'ils n'ont rien au dedans, rien au dehors, ne les oblige à se dépouiller

de cette liberté, qui est le plus bel apanage, la plus précieuse prérogative de l'humanité. Voilà les hommes ! et sur ce point les anglais soit par éducation, soit par sentiment, sont plus hommes que les autres. La gêne de la contrainte leur déplaît plus qu'à tout autre : il leur faut respirer un air libre et dégagé ; sans cela ils sont hors de leur élément. Mais si ce sont là les anglais de l'Europe, c'est encore plus les anglais de l'Amérique. Une grande partie de ces colons sont les enfants de ces hommes qui s'expatrièrent dans ces temps de trouble, où l'ancienne Angleterre, en proie aux divisions, était attaquée dans ses privilèges et droits, et allèrent chercher en Amérique une terre, où ils pussent vivre et mourir libres et presque indépendants ; et ces enfants n'ont pas dégénéré des sentiments républicains de leurs pères. D'autres sont des hommes ennemis de tout frein, de tout assujettissement, que le gouvernement y a transportés pour leurs crimes. D'autres, enfin, sont un ramas de différentes nations de l'Europe, qui tiennent très peu à l'ancienne Angleterre, par le cœur et le sentiment. Tous, en général, ne se soucient guère du roi, ni du parlement d'Angleterre.

Je les connais bien, non sur des rapports étrangers, mais sur des informations et des correspondances secrètes que j'ai moi-même ménagés, et un jour, si Dieu me prête vie, je pourrais faire usage à l'avantage de ma patrie. Pour surcroît de bonheur pour eux, tous ces colons sont parvenus dans un état très florissant : ils sont nombreux et riches : ils recueillent dans le sein de leur patrie toute la nécessité de la vie. L'ancienne Angleterre a été assez sotte et assez dupe pour leur laisser établir chez eux les arts, les métiers, les manufactures ; c'est-à-dire qu'elle leur a laissé briser la chaîne de besoins qui les liait, qui les attachait à elle et qui en fait dépendans. Aussi, toutes ces colonies anglaises auroient, depuis longtemps, secoué le joug, chaque province aurait formé une petite république indépendante, si la crainte de voir les Français à leur porte n'avait été un frein, qui les avait retenus.

Maîtres pour maîtres ils ont pré-

(1) On a conservé ici les fautes d'orthographe qui se trouvent dans la copie d'Almon.

feré leurs compatriotes aux étrangers, prenant cependant, pour maxime, de n'obéir que le moins qu'ils pourraient ; mais que le Canada vienne à être conquis, et que les Canadiens et ses colons ne fassent plus qu'un seul peuple, et le premier occasion, où l'ancienne Angleterre semblerait toucher à leurs intérêts, croyez-vous, mon cher cousin, que ces colons obéiraient ? Et qu'auraient-ils à craindre en se révoltant ? L'ancienne Angleterre aurait-elle une armée de cent ou de deux cens mille hommes à leur opposer dans cette distance ? Il est vrai qu'elle est pourvue de vaisseaux, que les villes de l'Amérique septentrionale, qui sont d'ailleurs en très petit nombre, sont toutes ouvertes, sans fortifications, sans citadelles, et que quelques vaisseaux de guerre dans le port suffiraient pour les maintenir dans le devoir ; mais l'intérieur du pays qui forme un objet d'une bien plus grande importance qui irait le conquérir à travers les rochers, les lacs, les rivières, les bois, les montagnes, qui le coupent partout et où une poignée d'hommes connaissant le terrain, suffirait pour détruire de grandes armées ? D'ailleurs si ces colons venaient à gagner les sauvages et à les ranger de leur côté, les anglais avec toute leurs flottes seraient maîtres de la mer ; mais je ne sais s'ils en viendraient jamais à débarquer. Ajoutez que dans le cas d'une révolte générale de la part de ces colonies, toutes les puissances de l'Europe, ennemis secrets et jalouses de la puissance de l'Angleterre, leur aideront d'abord sous main et avec le temps, ouvertement, à secouer le joug.

Je ne puis cependant pas dissimuler que l'ancienne Angleterre, avec un peu de bonne politique, pourrait toujours se réserver dans les mains une ressource toujours prête pour mettre à la raison ses anciennes colonies. Le Canada, considéré dans lui-même, dans ses richesses, dans ses forces, dans le nombre de ses habitants, n'est rien en comparaison du conglobat des colonies anglaises ; mais la valeur, l'industrie, la fidélité de ses habitants, y supplée si bien, que depuis plus d'un siècle ils se battent avec avantage contre toutes ses colonies :

dix canadiens sont suffisant contre cent colons anglais. L'expérience journalière prouve ce fait. Si l'ancienne Angleterre après avoir conquis le Canada savait se l'attacher par la politique et les bienfaits, et se le conserver à elle seule, si elle le laissait à sa religion, à ses loix, à son langage, à ses coutumes, à son ancien gouvernement, le Canada, divisé dans tous ces points d'avec les autres colonies, formeroit toujours un pays isolé, qui n'entrerait jamais dans leurs intérêts, ni dans leurs vues, ne fut-ce que par leur principe de religion ; mais ce n'est pas là la politique Britannique. Les anglais font-ils une conquête, il faut qu'ils changent la constitution du pays ; ils y portent leurs loix, leurs coutumes, leurs façons de penser, leur religion même, qu'ils font adopter sous peine, au moins, de privation des charges ; c'est-à-dire, de la privation de la qualité de citoyen. Persécution plus sensible que celle des tourments, parcequ'elle attaque l'orgueil et l'ambition des hommes, et que les tourments n'attaquent que la vie, que l'orgueil et l'ambition font souvent mépriser. En un mot êtes-vous vaincu, conquis par les anglais, — Il faut devenir anglais ! Mais les anglais ne devraient-ils pas comprendre, que les têtes des hommes ne sont pas toutes des têtes anglaises, et surtout d'esprit ? Ne devraient-ils pas sentir, que les loix doivent être relatives aux climats, aux mœurs des peuples, et se varier, pour être sage, avec la diversité des circonstances. Chaque pays a ses arbres, ses fruits, ses richesses particulières : vouloir n'y transporter que les arbres, les fruits d'Angleterre, serait une ridicule impardonnable. Il est de même des loix, qui doivent s'adapter aux climats ; parce que les hommes eux-mêmes tiennent beaucoup des climats.

Mais c'est là une politique que les anglais n'entendent pas, ou plutôt ils l'entendent bien, car ils ont la réputation d'être un peuple plus pensant que les autres : mais ils ne peuvent pas adopter un tel système par le système manqué et défectueux de leurs constitutions. Sur ce pied le Canada, pris une fois par les anglais, peu d'années suffiraient pour le faire devenir anglais.

Voilà les Canadiens transformés en politiques, en négocians, en homme infatués d'une prétendue liberté, qui chez la population, en Angleterre, tient souvent de la licence, et de l'anarchie. Adieu, donc, leur valeur, leur simplicité, leur générosité, leur respect pour tout ce qui est revêtu de l'autorité, leur frugalité, leur obéissance et leur fidélité : c'est-à-dire, ne feraient bientôt plus rien pour l'ancienne Angleterre, et qu'ils feraient peut-être contre elle. Je suis si sûr de ce que j'écris, que je ne donnerai pas dix ans après la conquête du Canada pour en voir l'accomplissement.

Voilà ce qui, comme français, me console aujourd'hui du danger imminent que court ma patrie, de voir cette colonie perdue pour elle ; mais, comme général, je n'en ferai pas moins tous mes efforts pour le conserver. Le Roi, mon maître, me l'ordonne : il suffit. Vous savez que nous sommes d'un sang qui fut toujours fidèle à ses Rois ; et ce n'est pas à moi à dégénérer de la vertu de mes ancêtres. Je vous mande ces réflexions, afin que si le sort des armes en Europe nous obligeait jamais à plier et à subir à la loi, vous puissiez en faire l'usage, que votre patriotisme vous inspirera.

J'ai l'honneur d'être,
Mon cher cousin,
Votre très humble, etc.

Du camp devant Québec, 24 août
1759.

MONTCALM.

III

Voici la traduction de la lettre que M. Parkman adressait au marquis de Montcalm :

Boston. 10 sept. 1869.

Monsieur le Marquis,

Quand j'ai eu l'honneur de vous rencontrer à Paris, je vous fis part d'un livre imprimé à Londres pendant la guerre de l'indépendance de l'Amérique (1775) et contenant trois lettres de votre illustre ancêtre.

Dans une de ces lettres, il prédit que la révolte des provinces britanniques de l'Amérique suivra la chute du Canada. Il se trouve deux copies de cette lettre parmi les papiers que vous fîtes assez bon de me soumettre. L'une est écrite d'une manière fort lisible, mais par une main différente de celle qui traça les

autres lettres. L'autre est écrite sur une feuille de papier (*defaced*) endommagé, d'une calligraphie fort petite et difficile à lire, avec force ratures et *interlignes*. Ce semble être le premier projet de cette fautive lettre. Voilà le point sur lequel je désirerais me procurer des renseignements positifs et je vous écris pour m'enquérir si elle est ou non de l'écriture du célèbre Marquis.

Voici pourquoi : Depuis mon retour, j'ai oui-dire que l'on mettait en doute l'authenticité de cette lettre au temps où elle vit le jour. On affirma, dans le parlement Britannique, que cette lettre avait été forgée pour raisons politiques. En réponse, je produisis devant la société Historique du Massachusetts la copie de la lettre prise sous votre toit. On m'écouta avec beaucoup d'attention ; les membres présents furent d'avis que son authenticité était presque certaine, puisqu'on avait découvert une copie d'elle parmi les papiers de famille de son auteur. Mais, si l'on pouvait y découvrir l'original, la preuve serait incontestable.

Je prends donc la liberté de vous demander si c'est le cas : je vous serai reconnaissant pour aucun renseignement que vous pourrez me fournir à ce sujet. J'ai collationné la copie que M. Jeanne a faite à ma demande, avec la lettre imprimée. Les idées en sont les mêmes, mais les termes diffèrent d'un bout à l'autre. Quant aux autres lettres imprimées dans le livre d'Almon, je n'en trouvais aucune parmi vos papiers de famille, elle n'ont trait qu'à l'état des colonies anglaises en Amérique.

Permettez-moi de vous réitérer mes remerciements pour votre extrême obligeance, ainsi que l'expression de la considération distinguée avec laquelle, je suis etc.

FRANCIS PARKMAN.

Voici le texte de la réponse que le marquis de Montcalm, le 2 octobre 1869, adressait à M. Francis Parkman :

« C'est en revenant d'un voyage en Allemagne, monsieur, que j'ai trouvé à Paris votre aimable lettre du mois d'août. Laissez-moi d'abord vous demander mille pardons de mon long silence, dont la cause seule est mon éloignement de France.

Il me sera difficile de vous donner un enseignement sérieux sur l'authenticité de la lettre attribuée à mon arrière-grand père ; ce que je peux uniquement affirmer, c'est que les copies trouvées dans mes papiers ne sont pas écrites de sa main. Elles ont, je crois, été envoyées d'Angleterre à la fin du dernier siècle, et traduites alors en français, ce qui explique les différences de termes que vous avez remarqués ; pourtant le style de la copie du rapport avec celui de mon

grand-père, concis, un peu saccadé, et les sentiments personnels qui y sont exprimés sont d'accord avec ceux qu'on trouve dans le reste de sa correspondance. Mais cela, je le comprends, ne suffit pas pour établir une réelle authenticité.

La tradition de ma famille est qu'il y a dans les archives nationales anglaises de nombreux papiers relatifs à cette guerre du Canada, papiers qui auraient été livrés aux Anglais, à la mort de mon ayeul, par un secrétaire infidèle. Ne serait-ce pas là qu'on aurait trouvé le brouillon de cette lettre adressée au premier président Molé, où même la lettre elle-même interceptée par quelque croisière anglaise ? En somme, je ne saurais, je le répète, Monsieur, lever les doutes que vous pouvez avoir à ce sujet.

Je suis toujours heureux que cette circonstance me donne l'occasion de vous dire combien j'ai été charmé des trop courtes relations que nous avons eues.

J'espère que malgré la largeur de l'Atlantique elles se renouvelleront encore, et que je pourrai de vive voix vous exprimer, monsieur, les sentiments de réelle sympathie et de haute considération avec lesquels

Je suis,

Votre très humble et très
Obéissant serviteur.

MONTCALM.

P. S.—Carlyle, dans l'histoire de Frédéric le Grand, a donné la lettre en question, et il la cite en français. A quelle source a-t-il puisé le document ?

Ceux qui désirent suivre le cours de la discussion devant la Société Historique du Massachusetts, à laquelle la lettre écrite par Montcalm au président de Molé, en date du 24 août 1759, a donné lieu, seront à même de comparer le texte de cette lettre tel que porté à la brochure d'Almon, avec le texte en regard, tel qu'il se trouve dans les papiers de famille du marquis actuel ainsi qu'avec le texte anglais d'Almon, reproduit dans l'annuaire de la Société Historique du Massachusetts. Il appercevra que la copie anglaise n'est pas une traduction littérale de la version française d'Almon, non plus que la version française récemment trouvée par M. Parkman parmi les papiers de famille du marquis de Montcalm.

La version anglaise n'a pu être une traduction de l'une ou de l'autre copie française.

Nous serait-il donc permis de con-

clure que la lettre du 24 août 1759, attribuée au marquis de Montcalm, fut originairement écrite en langue anglaise et que le général n'en fut pas l'auteur ?

Nous avons tout lieu de croire que M. Parkman discutera à fonds la question dans la *Biographie de Montcalm* qu'il écrit en ce moment et nous attendons avec impatience ses conclusions sur ce point.

J. M. LEMOINE.

Québec, avril 1884.

—000—

CHANT DU BATELIER.

Beau Richelieu, tes bords qui m'ont vu naitre
Ont, pour mon ame, un attrait séduisant,
Un doux penchant, dont mon cœur n'est pas
M'attiro auprès de ton flot mugissant. (maître.

Quand vient le soir, guidé par mon étoile.
J'aime à voguer sur ton immense lit ;
Dans mon canot, sans gouvernail ni voile,
Je m'abandonne à ton onde qui fuit.

Parfois la lune, en portant un usage,
Porte sur l'eau ton regard incertain.....
Puis l'eau scintille..... et sa riante image.....
Se réfléchit au fond de ton bassin.

Sous les rameaux d'un orme centenaire,
Près de tes bords, au sein d'un pré fertile,
Je vois, au loin, le modeste profil
D'une blanche chaumière.

Allant au gré de l'onde et de mes vœux,
Ma nef, que pousse une occulte puissance,
Glisse, sans bruit, jusque près de ces lieux,
Discrets témoins des jeux de mon enfance.

C'est là que Rose, au début de nos jours,
Me recevait, en chantant, dès l'aurore :.....
Aujourd'hui, belle et joyeuse toujours,
Sur son pré vert, elle m'attend encore.....

Comme ton cours, doux et harmonieux,
S'écoule aussi le printemps de mon âge.
Mais ce présent si calme et si heureux
Pour l'avenir, me fait craindre l'orage !

FÉLIX G. MARCHAND.

—000—

CHANT A MARIE !

A toi, vierge sainte,
Nous avons recours ;
Nous serons sans crainte,
Avec ton secours !

En ton cœur de mère,
Oh ! nous avons foi,
Dans l'épreuve amère,
Qui n'est qu'en Toi ?

Des souffles du monde
Préserve nos cœurs,
Du serpent immonde
Rends les tous vainqueurs. !

L'abbé E. A. GÉLÉ.

—000—

Expédition Polaire.

TRISTE SORT

DE LA

JEANNETTE

ET DE

L'ÉQUIPAGE.

Le rideau vient de tomber sur la triste tragédie de *la Jeannette*. Cette expédition polaire entreprise, il y a cinq ans, sous de si riants auspices, se termine en une pompe funéraire et des honneurs nationaux rendus à des héros sacrifiés à la science et à la passion toute moderne de tout savoir des mystérieuses conditions de notre globe.

C'est le 8 juillet 1879 que *la Jeannette* quitta San Francisco au bruit des hurrahs et des acclamations de cette reine du Pacifique, pour aller explorer la région septentrionale du détroit de Behring, jusqu'ici relativement inconnue. Il s'agissait de passer ce détroit, de toucher à l'île Wrangel ou Kellett, de déterminer le caractère de la région, c'est-à-dire de savoir si elle formait un continent ou une île et, dans ce dernier cas, de faire voile plus au nord à la recherche de cette mer arctique qui est censée occuper la partie de la mappemonde qui, en dépit de tant de découvertes scientifiques, reste marquée : *Inexplorée*.

Jamais, du côté du détroit de Behring, aucun navire n'avait encore atteint une latitude plus haute que 70 degrés ; tandis que de l'autre côté du globe, le capitaine Nares, en 1875, côtoyant le littoral occidental du Groenland, le long de ce vaste détroit appelé *Smith Sound*, avait été plus haut qu'aucun mortel avant lui, à savoir jusqu'à 83° 10' 20" de latitude Nord. Et cependant, ce hardi explorateur avait encore entre lui et le pôle plus de 410 milles de glace !

La *Jeannette*, vaisseau de 400 tonnes, s'était appelé d'abord "Pandore" et avait été équipée pour cette expédition par le propriétaire du *Herald*, M. James Gordon Bennett.

Le gouvernement fédéral avait choisi pour cette entreprise dangereuse des officiers et des marins des Etats-Unis. C'étaient le lieutenant-commandant de Long ; le lieutenant Danenhovner ; le Dr Ambler ; le chef-ingénieur Melville ; le pilote Dunbar ; M. Newcomb, directeur des spécimens et taxidermiste ; M. Jérôme Collins, météorogiste ; et 32 matelots. Ces braves emportaient avec eux des provisions pour trois ans.

Après son départ de San Francisco, la *Jeannette* toucha à St-Michel, Alaska, y embarqua 40 chiens et deux chefs de meute, puis pointa droit sur l'île Wrangel, très insignifiante, paraît-il, et immédiatement après laquelle on rencontra des montagnes de glace énormes.

Le 20 septembre 1879, le navire fut enserré dans les glaces, s'en échappa et tira, pendant 21 mois, des bordées plus ou moins irrégulières, faisant à peine 40 milles dans les cinq premiers mois. Plus tard, la marche fut plus rapide.

Plusieurs îles furent découvertes et baptisées, entre autres l'île de la *Jeannette*, le 16 mai 1880, par 76° de latitude, et le 27 mai, l'île Bennett, fort grande, par latitude 76° 31' et longitude 148° 20'.

La température variait dans ces parages de 44° au-dessus du zéro à 58° au-dessous. La plus grande vélocité du vent était de 50 milles à l'heure.

Pendant près de deux ans, on n'eut aucune nouvelle de la *Jeannette*. Elle marchait droit, cependant, à une ruine certaine.

Le 11 juin 1881, elle fut littéralement mise en pièces et ensevelie sous une montagne de glace, à la suite de ces soulèvements soudains de masses congelées qui, cent fois, l'avaient mise déjà à deux doigts de sa perte.

Heureusement de Long avait prévu la catastrophe. Il divisa son équipage en trois sections, qui s'embarquèrent immédiatement dans trois bateaux :

Le No 1 le portait lui-même ainsi que le Dr Ambler ;

Le lieutenant Chapp commandait le No 2, et

Melville, le No 3. Danenhovner ayant perdu l'œil gauche, il souffrait un perpétuel martyre.

Ces malheureux se trouvaient alors par la latitude 77 Nord, longitude 117 Est, près de *Siberia Island*, à 500 milles de l'embouchure de Léna !

On se rappelle que les trois bateaux furent violemment séparés par une affreuse tempête, dans la nuit du 12 septembre 1881.

Quatre jours après, Melville abordait avec le bateau No 3, à Byko, à 40 milles du Cap Barkin, près de l'une des bouches de Léna.

De Long atteignait, à peu près en même temps, une autre bouche de ce fleuve, mais tombait malheureusement sur une terre absolument inhabitée, tout aussi meurtrière que les bancs de glace des mers Arctiques.

Du lieutenant Chapp et des marins du No 2, on n'a jamais eu de nouvelles. Tous noyés, sans doute, pionniers intrépides de la science !

Melville, homme de grande énergie et de noble abnégation, n'eut pas plutôt mis Danenhovner, malade en sûreté, qu'il partit avec guides et provisions à la recherche de ses compagnons perdus. Semaines après semaines se passèrent en vaines recherches, mais enfin, le 7 avril 1882, il trouvait le dernier bivouac de de Long, et l'infortuné commandant lui-même, étendu les pieds tournés vers ce qui avait été un foyer, son agenda à son côté gauche et son crayon près des doigts mutilés de sa main.

Le délicieux repos de ce sommeil qui précède, dit-on, la mort par congélation l'avait saisi dans l'acte même d'inscription de ses souffrances. Ses compagnons gisant autour de lui en rangs serrés.

Melville fit creuser pour eux tous une fosse unique et plaça sur cette tombe provisoire un monceau de pierre comme point de repère ultérieur.

Là reposèrent ces modestes héros jusque pendant l'hiver de 1882-83. Les corps de de Long, du Dr Ambler, de M. Collins et des deux marins furent alors exhumés et transportés à Yakutsk, en Sibérie. Faute d'un nombre suffisant de chiens et de traîneaux, il fallut attendre l'hiver suivant pour aller chercher les autres cadavres.

Le départ de Yakutsk commença en traîneaux le 28 novembre 1883 et l'on n'atteignit pas Orelarg,

tête de ligne Est du chemin de fer de Moscou, avant le 17 janvier 1884, la distance totale parcourue en trains était de 5761 miles.

Sur tout ce parcours, villes et villages payèrent aux victimes de la *Jeannette* de touchants tributs d'admiration et de regrets. Il en fut de même dans le voyage suprême à travers l'Europe, qui a abouti à l'embarquement sur le *Frisia* pour les Etats-Unis.

Lorsque les dépouilles mortelles des victimes de cette expédition arrivèrent à New-York, elles furent déposées sous un hangar de la compagnie humbergeoise, et étrange imprévoyance des autorités de la ville, pas une âme ne veilla durant la première nuit ces restes glorieux, qui demeurèrent ainsi sans la moindre garde d'honneur ! si ce n'est le frère de Jérôme Collins, qui n'a pu dissimuler son indignation à une pareille négligence.

Mme de Long, qui était alors à l'hôtel Windermere, au coin de la 9e avenue et de la 57e rue, assista à la procession funèbre de l'enterrement.

Des fleurs couvraient par monceaux les cercueils, mais elles venaient presque toutes des particuliers.

— 000 —

Invocation à Marie.

Priez pour tous les matelots
Qui vous implorent sous l'orage.
Et de leur barque sur les flots
Marie, écarter le naufrage !

Priez pour la famille en deuil
Qui pleure, hélas, sur une tombe :
Ne vous éloignez pas du seuil
Où tout à coup le malheur tombe.

Priez pour l'orpheline et pleurs
Qui vous adresse sa prière ;
Compatissant à ses douleurs,
O vierge, montrez-vous sa mère.

L'abbé E. A. GÉLIV.

— 000 —

Astronomie

[Pour l'Album des Familles.]

EXPOSÉ

D'ASTRONOMIE POPULAIRE

OU

VOYAGE A TRAVERS LES PLANETES

PAR

LE DR J. A. CREVIER.

Médecin-Naturaliste

(Suite)

Chapitre III

On a établi à New-York, en 1860, un grand équatorial à l'aide duquel M. Rutherford a obtenu ses belles photographies de la Lune. Cet instrument a pour objectif une lentille de 13 pouces, et peut donner un grossissement de 1,000 à 1,500 diamètres.

En 1861, on a installé à l'Observatoire de Green-Wich, un grand équatorial de 12 pouces $\frac{3}{4}$ d'ouverture. On peut le mettre sur le même rang que celui de Paris. Sa monture est toute différente de celui-ci : mais les deux instruments sont analogues et servent aux mêmes usages. A la même époque, l'Observatoire de Chicago s'est fait construire, par Alvan Clark, une lunette dont l'objectif a un diamètre de 19 pouces. L'Observatoire de Cincinnati possède une lunette équivalente.

Une remarque digne d'attention, c'est que la plus grande lunette de l'Europe n'appartient pas à un observatoire national, à un gouvernement, ni à un astronome de profession, mais à un commerçant retiré des affaires, qui fait le plus noble usage de sa fortune : à M. Newall, fabricant de cable sous-marin, en Angleterre. Comme un grand nombre de ses compatriotes, ce riche anglais s'est construit un observatoire et s'adonne à l'étude de l'astronomie, trouvant plus agréable d'occuper ainsi son temps et sa fortune, plutôt que d'entasser des sommes improductives, ou de

les dépenser follement en courses de chevaux, au jeu, ou de tant d'autres façons inutiles ou nuisibles.

M. Newall s'est donné le luxe de construire un instrument qui ne lui coûte pas moins d'un quart de million, et qu'il a installé dans la magnifique maison de campagne où il fait sa résidence ordinaire, à Gates Head, près de Newcastle sur la Tyne. L'Objectif mesure 25 pouces de diamètre ; les constructeurs sont Cook & Sons. Cet instrument prodigieux est encore sans rival en Europe.

Le tube offre un peu la forme d'un cigare ; il est de tôle d'acier, et parfaitement équilibré par un contre poids de 3,000 livres. Il est supporté sur un pied d'une solidité inébranlable et qui ne pèse pas moins de 10 tonnes. Ce pied est de fer creux : dans l'intérieur se meut le poids d'un mécanisme d'horlogerie qui donne à cette lunette un mouvement équatorial.

Ce gigantesque instrument vient d'être dépassé en Amérique. L'Observatoire national des Etats-Unis, à Washington, s'est fait construire la plus grande lunette qui existe. L'Objectif a été fourni par Chance, de Birmingham. Il mesure 26 pouces anglais. Il donne des images nettes avec un grossissement de 1,300 diamètres. La dépense totale a été d'environ \$50,000. C'est à l'aide de cet instrument que les deux satellites de *Mars* ont été découverts, en 1877.

Une autre lunette, dont l'objectif a plus de 27 pouces de diamètre, a été également construite pour le gouvernement des Etats-Unis, au prix de \$50,000.—Elle ne sera pas installée dans une ville, mais sur une montagne, sur les plateaux élevés de la Sierra-Nevada, à une altitude de plus de 8,000 pieds, qui se recommande par la pureté de son atmosphère, et par un ciel presque toujours sans nuages. Cette lunette est la plus puissante qui ait été construite. Sa longueur est de 43 $\frac{1}{2}$ pieds, son grossissement normal est de 1,500, et peut être porté jusqu'à 2,500 diamètres. Telles sont les plus puissantes lunettes construites jusqu'à ce jour. Nous aurons, dans le courant de cet exposé d'Astronomie, l'occasion d'apprécier leurs nombreux services. Mais

parallèlement aux lunettes proprement dites, marche aujourd'hui la construction des *Télescopes*, dont nous n'avons pas encore parlé, mais qui formeront la suite de ce chapitre.

On aura une idée de la puissance de vision successivement obtenue par ces progrès optiques, en comparant le ciel visible à l'œil nu avec le ciel découvert par ces yeux géants. L'œil humain, laissé à sa seule puissance, voit dans le ciel entier 6,000 étoiles en nombre, rond ; les meilleures vues sont parvenues à en compter 7,300. Les astronomes anciens avaient partagé les étoiles visibles à l'œil nu en six classes, suivant leur éclat, les plus brillantes formant la première grandeur, les plus faibles, celles que l'œil distingue à peine sur le fond du ciel, formant la sixième grandeur. Or les premières lunettes de Galilée révélèrent des étoiles que l'œil mortel n'avait jamais vues, lesquelles continuant la série décroissante — que nous venons d'indiquer, formerent le septième ordre d'éclat. Le nombre des étoiles connues devint ainsi :

Etoiles de 1e grandeur..	18
“ de 2e grandeur..	50
“ de 3e grandeur..	182
“ de 4e grandeur..	550
“ de 5e grandeur..	1,620
“ de 6e grandeur..	4,900
“ de 7e grandeur..	16,000

C'étaient déjà là 16,000 étoiles nouvellement vues !... Mais le perfectionnement apporté aux lunettes ne tarda pas à montrer les étoiles de la 8e grandeur, qui sont au nombre de 58,000 ; puis bientôt après celles de 9e grandeur, qui sont au nombre de 210,000. Pénétrant plus profondément dans les célestes abîmes, les lunettes astronomiques parvinrent ensuite à distinguer les étoiles de 10e grandeur, dont le nombre atteint 735,000, puis celles de la 11e grandeur, dont le nombre est de : 2,570,000 ; celle de la 12e grandeur, dont le nombre dépasse *neuf millions*.

La 13e grandeur, atteinte depuis longtemps, est dépassée, et la 14e a déjà cédé le pas à la 15e. Le grand équatorial de M. Newall montre aujourd'hui les étoiles de la seizième grandeur ; la nouvelle lunette des États-Unis fera connaître

celle de la dix-septième, mais il existe un dernier *Télescope* qui fera connaître celles de la 18e grandeur.

Il y a quarante ans, on pouvait estimer à 50 millions le nombre des étoiles visibles dans les meilleures lunettes ; il y a 20 ans, ce nombre s'élevait déjà à 75 millions ; aujourd'hui il dépasse 150 millions. Le nombre des étoiles s'accroît en proportion des distances atteintes. Traçons en imagination des sphères qui se succèdent l'une au-delà de l'autre autour de nous, de plus en plus grandes, de plus en plus immenses : l'espace qu'elles contiendront sera de plus en plus vaste et de plus en plus peuplé d'étoiles !... et cela jusqu'à l'infini... Si la portée de nos instruments s'étendait jusqu'à l'infini, le ciel se couvrirait de points lumineux si multipliés, qu'il deviendrait aussi éclatant que le soleil, car aucune lacune n'y resterait dépourvue d'étoiles.

Dans les puissants télescopes, le ciel cesse d'être obscur et devient une véritable poussière de soleils. C'est à l'aide de ces instruments que les belles révélations de l'astronomie physique sont descendues du ciel, que les paysages lunaires deviennent visibles....., que nous distinguons d'ici les détails des anneaux de *Saturne*, les nuages et les courants atmosphériques de *Jupiter*, les continents et les mers de *Mars*, les montagnes et les mers de *Vénus* : en un mot, la nature, la constitution et même la configuration géographique des autres mondes. Telle est la proportion qui existe entre l'œil nouveau de l'humanité, et l'œil de nos pères.

Poussé par l'ambition légitime de pénétrer plus rapidement et plus profondément encore dans les abîmes de l'infini, l'ingénieux esprit humain a cherché une autre voie pour dépasser les progrès atteints par la construction des lunettes d'approche, et, parallèlement aux lunettes, a inventé les *télescopes*.

Quoique, en vertu de son étymologie, le nom de *télescope*, qui signifie *voir de loin*, ait été appliqué d'abord à tous les instruments destinés à l'observation des objets lointains, on a depuis longtemps consacré le nom de *lunette* aux instruments que nous venons de décrire, et réservé celui de *télescope*

à ceux dont nous allons parler maintenant. Cependant, aujourd'hui encore, en Angleterre, on désigne indifféremment les uns et les autres sous le nom de *télescope*, et lorsqu'on en veut faire la différence, on nomme les premiers *réfracteurs*, et les seconds *réflecteurs*, désignations en rapport avec le jeu des rayons lumineux dans les deux cas. Les mots *télescopes*, *télescopiques*, sont d'ailleurs généralement employés dans les descriptions toutes les fois qu'il s'agit d'observatoires, d'astres invisibles à l'œil nu. Le *télescope* proprement dit a pour pièce essentielle, non une lentille de verre, mais un miroir *métallique* ou *de verre argenté*. C'est ce qu'il faut savoir tout de suite et ne point oublier. Ce miroir occupe la partie inférieure du tube du *télescope* ; c'est-à-dire celle où se place l'oculaire dans les lunettes. La partie supérieure du tube est libre et l'oculaire est placé vers cet extrémité.

La première idée du *télescope* se trouve dans un ouvrage publié à Lyon en 1652, par le père *Zauchus*, qui annonce que dès l'année 1616 il avait conçu le projet de cet instrument. Cependant ce n'est qu'en 1668 qu'on peut lire la description complète d'un *télescope* dû à un savant anglais, sir *James Gregory*. Dix ans plus tard, *Newton* construisit le sien, dans un système différent du précédent. Plus d'un siècle après, *William Herschel* réussit à élever un véritable monument à l'Astronomie, en construisant de ses propres mains le plus puissant instrument d'optique qui ait existé.

Les anciens connaissaient les miroirs courbes et plans, et leurs principales propriétés optiques ; mais ils ne les ont pas mieux utilisés que le verre, pour l'étude des sciences. *Platon*, dans le *Timée*, *Hérou d'Alexandrie*, *Sénèque*, *Plutarque*, *Apulée*, et plusieurs autres écrivains de l'antiquité, ont parlé des *miroirs concaves* et du grossissement des images produit par eux. Il y a même une légende relative à un miroir placée sur le phare d'Alexandrie, qui permettait de voir les vaisseaux à plus de cent lieues, si l'on en croit *Ameilhon*, et même "à plus de cinq cents lieues" selon *Benjamin de Tudela*.

(A continuer.)

Principaux phénomènes célestes

du

MOIS DE MAI 1884.

La différence du temps vrai ou solaire, avec le temps moyen ou celui des horloges ou des montres, est comme suit ; quand il sera midi au soleil, le 1er de mai, il doit être midi plus 3 minutes et 5 secondes à l'horloge.

Le 6, 3 minutes 34 secondes.
Le 12, 3 minutes 51 secondes.
Le 18, 3 minutes 47 secondes.
Le 24, 3 minutes 22 secondes.
Le 28, 2 minutes 55 secondes.
Le 31, 2 minutes 31 secondes.
Le 1 de juin, 2 minutes 22 s.

Le 5 de mai, le passage du demi-diamètre du soleil, devant la ligne méridienne, sera de 1 minute et 2 secondes.

Le 2, il y aura conjonction de la lune avec la planète *Mars*, vers 6 heures et 54 minutes du soir.

Le 17 mai, *Mercur*e sera en conjonction inférieure avec le soleil, vers 2 heures 54 minutes après-midi ; et le 24 du mois, il sera à sa plus grande distance du soleil, son diamètre, alors, aura 6 secondes et $\frac{3}{10}$ de seconde de degré.

*Mercur*e sera situé, au commencement du mois et jusqu'à vers le 15, dans la constellation du *Taureau*.

Vénus sera étoile du soir, et très brillante. Avec une lunette ordinaire on verra très bien son croissant. Le 25, son diamètre aura atteint 31 secondes $\frac{4}{10}$ de seconde de degré ; elle sera dans la constellation des *Gémeaux* ; le 27 courant elle sera près du *Castor*.

La Planète *Mars* sera dans la constellation du *Lion*, et le 30 au soir, elle sera près de *Regulus*, le cœur du lion, étoile de 1ère grandeur.

Jupiter sera dans la constellation du *Cancer*.

Saturne dans celle du *Taureau*. Les 4 satellites de *Jupiter* seront à l'ouest de la planète, le 5, vers 2 heures 54 minutes du matin ; le premier satellite sera le plus près, ensuite viendront les 2e, 3e et 4e. Le 26, il y aura passage du 1er et du 2e satellites sur le disque de

Jupiter, vers 2 heures et 58 minutes du matin ; le 3e et le 4e satellites seront à l'ouest. Les constellations du *Dragon*, d'*Hercules*, d'*Ophiucus*, et du *Scorpion* passeront au méridien vers minuit, à la fin du mois.

DR H. CREVIER, M. D.

L'ALBUM DES FAMILLES**CANADA**

Ottawa, 1er MAI, 1884.

Mauvaise foi du gouvernement Italien.

Voici un trait récent qu'il faut ajouter à tant d'autres pour se faire une idée juste de l'intolérable situation créée au souverain Pontife par l'Italie nouvelle.

Il est décrété par la loi des garanties, — dit le *Monde*, de Paris, — que le Pape n'a pas à payer de droit de douane pour les offrandes, de quelque nature qu'elles soient que les catholiques lui font parvenir. Mais, en pratique, c'est tout le contraire ; car, pour obtenir l'application de ce privilège, il faudrait que chaque fois le Pape lui-même, ou un prélat délégué tout exprès, en fit la demande au gouvernement italien. Comme bien on pense, ni Pie IX, ni Léon XIII n'ont voulu s'assujettir à une humiliation pareille, et il en résulte que le Pape ne peut s'exempter de payer des contributions à ses propres spoliateurs.

C'est ce qui s'est produit il y a quelques mois, à l'occasion de l'arrivée à Rome du magnifique tableau exécuté par le célèbre peintre polonais Jean Motejko et représentant *Sobieski sous les murs de Vienne*. Bien qu'offert et envoyé nommément à Sa Sainteté Léon XIII, ce tableau n'a pu être retiré de la gare et transporté au Vatican qu'après paiement de tous les droits de douane, comme un simple particulier, et moyennant deux mille francs. La députation des catholiques polonais qui est allé à Rome pour faire solennellement au Pape l'offrande du tableau, a été bien surprise et contristée en apprenant

que cette généreuse offrande avait coûté au Souverain un sacrifice pécuniaire.

Au reste, les libéraux campés à Rome ne laissent échapper aucune occasion d'outrager les sentiments les plus chers des catholiques, les traditions les plus glorieuses de la Cité Pontificale.

— 000 —

Procès de canonisation

Le 15 février dernier, a été ouvert le procès de béatification et canonisation de la servante de Dieu Marie-Marguerite Dufrost, veuve d'Youville, fondatrice de l'Institut des Sœurs de Charité (sœurs Grises) de Montréal.

Mgr C. E. Fabre, juge ordinaire ;
M. le vicaire-Général L. D. A. Maréchal, juge adjoint ;

M. l'abbé Zotique Racicot, promoteur fiscal ;

M. l'abbé L. O. Harel, notaire adjoint ;

M. l'abbé T. Harel, notaire actuel ;

M. l'abbé A. L. Valois, curseur.

Le postulateur de la cause est M. l'abbé M. C. Bonissant, prêtre du Séminaire de Saint-Sulpice. Le procès qui vient de s'ouvrir est le procès dit informatif : *Coram Ordinario*.

Les séances ont lieu à l'évêché de Montréal, dans la chapelle du chapitre.

Le nom de Madame d'Youville — ajoutons-nous avec la *Minerve*, — appartient à l'histoire du pays, et le souvenir de ses vertus doit y être gardé respectueusement, surtout à Montréal, théâtre de ses travaux. Le monument qui les perpétue parmi nous, dans un si beau relief, est l'admirable communauté des Sœurs Grises, fondée par elle en 1738.

Les œuvres qu'elle a pratiquées durant sa vie et léguées à perpétuité à son institut, c'est-à-dire le soulagement, le logement, le traitement des infirmes, des malades, des vieillards, des orphelins, etc, sont des bienfaits publics dont la valeur n'est peut-être pas assez reconnue. Un peuple de foi et de charité, à ce titre, le public canadien (à Montréal moins qu'ailleurs) ne

saurait être indifférent à l'issue du procès qui vient d'être institué.

Souvent appelée " La femme forte du Canada, " madame d'Youville, fut aussi comparée à sainte Jeanne de Chantal, par ses contemporains les plus à portée de juger ses actions. Du reste, les fruits si multipliés et si beaux qui proviennent de cette souche prouvent aux connaisseurs que l'arbre était bon et d'une vigne prodigieuse.

Madame d'Youville, Canadienne de naissance, [née à Varennes, octobre 1701], descendait des familles les plus honorables de la colonie. Son père, Christophe Dufrost de la Jemmerais, gentilhomme breton, était officier militaire et servait avec distinction dans les guerres contre les Iroquois.

Sa mère, Marie René de Varennes, fille de René Gauthier de Varennes, mort gouverneur des Trois-Rivières, était petite fille de Pierre Boucher de Boucherville, ancien gouverneur de cette même place.

Les grandes vertus et les grands dévouements étaient si communs dans ces temps héroïques de notre histoire, qu'il fallait des mérites suréminents pour commander la vénération générale, comme le fit cette noble femme, sous l'humble costume de Servante des Pauvres.

— 000 —

Nous accusons avec reconnaissance réception du Rapport de la commission de refonte des statuts généraux de la Province de Québec, avec la deuxième partie du Projet de refonte.

— 000 —

Mouvement Catholique

PROPAGATION DE LA FOI

Le vingt-deuxième numéro des Annales de la Propagation de la foi dans la province de Québec vient de paraître. Il contient un état des recettes perçues dans les divers diocèses. Nous voyons avec plaisir que celui de Québec marche en tête. Il l'emporte sur celui de Montréal qui est beaucoup plus populeux. Le chiffre des recettes est de \$7,838.51, tandis qu'à Montréal les souscriptions n'ont réalisé que \$5,283.95.

Dans la ville de Québec, c'est Saint-Roch qui a donné la plus grande somme : \$578. Dans les paroisses, nous remarquons Beauport, \$259 ; Saint-Augustin, \$215 ; Lévis, \$214. Plusieurs autres localités ont souscrit au delà de cent piastres et pour n'en citer que quelques-unes, Saint-Jean (Ile d'Orléans), \$192 ; Saint-Pierre (Ile d'Orléans), \$141 ; Saint-Thomas, \$155 ; Saint-Joseph de la Beauce, \$116 ; Islet \$206 ; Sainte-Anne de la Pocatière, \$130.

Voici maintenant une récapitulation pour chaque diocèse :

Québec.....	\$7,838.51
Montréal.....	5,283.95
Trois-Rivières.....	2,022.20
Saint-Hyacinthe.....	1,112.05
Rimouski.....	526.99

ÉCOLES SAUVAGES.

Maintenant, si nous voulons savoir combien les quêtes faites le jour de la Pentecôte pour les écoles sauvages ont rapporté en 1883, il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau suivant :

Diocèse de Québec.....	\$2,293.65
.. de Montréal.....	1,750.00
.. des Trois-Rivières.....	770.00
.. d'Ottawa.....	600.00
.. de Saint-Hyacinthe....	540.00
.. de Rimouski.....	309.69
.. de Sherbrooke.....	262.50
.. de Chicoutimi.....	150.25
Total.....	\$6,666.09

Ces argents ont été distribués ainsi qu'il suit :

A Mgr Taché.....	\$1,662.17
A Mgr Faraud.....	1,662.17
A Mgr Grandin.....	1,662.88
A Mgr Lorrain.....	833.26
Payé pour lettre de change....	12.34
Bal. en main pour Mgr Bossé.	833.27

Total.....\$6,666.09

La quête pour les Lieux-Saints, dans l'archidiocèse de Québec, a rapporté en 1883 la somme de \$1,227.02.

— 000 —

Déclin du protestantisme dans la province de Québec.

Sous le titre ci-dessus, nous lisons ce qui suit dans le *Mercury* de Québec, journal protestant :

" A la conférence de l'union méthodiste qui vient de se tenir à

Belleville, Ontario, le révérend Dr Douglas a fait les remarques suivantes :

" Dans les Cantons de l'Est et le long de la vallée de l'Ottawa, on constate la diminution de l'élément protestant et l'augmentation de l'élément catholique. Cette situation rend pénible celle des ministres protestants. Leurs ouailles se trouvent complètement entourées de ces catholiques romains. La conférence méthodiste de Montréal devrait être maintenue, mais à la condition d'avoir action sur la frontière d'Ontario où les protestants sont en nombre, et où leurs sympathies pourraient réchauffer le zèle des missionnaires que la froideur de Québec décourage. (Applaudissements).

" Le protestantisme tend à disparaître sans merci dans la province de Québec. Dans Ontario il est chez lui. La ville de Québec compte une population de 60,000 âmes. La population protestante a subi sur ce chiffre un décroît de 7,000. Un ministre protestant de cette ville m'a dit qu'il était à la veille de fermer les portes de son église. M. Colby, M. P., m'informe, de son côté, que dans les Cantons de l'Est l'élément protestant disparaît d'une manière alarmante et que les terres sont achetées et restent dans les mains des catholiques romains."

— 000 —

Abjurations.

Depuis 1867, le diocèse de Rimouski compte 265 abjurations du protestantisme au catholicisme, soit une moyenne de 17 par année.

— 000 —

Centenaire de Luther.

Les ritualistes en Angleterre n'ont voulu prendre aucune part à la célébration du quatrième centenaire de Luther, et plusieurs s'y sont même ouvertement opposés.

— 000 —

La lumière se fait.

La population protestante de Halifax et de St-Jean, a été jeté dans une fiévreuse agitation par un sermon qu'un ministre de

L'Eglise Anglicane a prononcé dans la première de ces villes, dans un temple rempli de fidèles de cette dénomination religieuse.

Suivant monsieur le ministre Mathurin, les protestants doivent se confesser et recevoir l'absolution, tout comme les catholiques, s'ils veulent sauver leurs âmes.

Il a amené de si bonnes raisons à l'appui, qu'un grand nombre de ceux qui l'écoutaient n'ont plus la conscience tranquille ni l'esprit en repos.

Le Catholicisme aux Etats-Unis

Le synode presbytérien de New-York a adopté les résolutions suivantes présentées par le Révérend Hopkins, du séminaire théologique d'Auburn :

Nous louons cordialement le sentiment de cette lettre relativement au devoir de surveillance des ministres chrétiens sur les enfants de leurs ouailles, et à la nécessité de les préserver de la littérature pernicieuse aujourd'hui si commune.

Nous félicitons les membres de l'Eglise de Rome aux Etats-Unis de l'énergie réitérée avec laquelle, archevêques et évêques, attestent la gloire de ce pays protestant comme foyer de la liberté réglée par la loi.

Nous reconnaissons avec une grande joie le service rendu par les catholiques romains à la cause de la moralité chrétienne et de l'ordre public, par le témoignage constant que cette province catholique romaine porte au caractère sacré du mariage.

Nous applaudissons à la peinture émouvante tracée des maux de l'intempérance, et au conseil donné à tous les catholiques débiteurs de liqueurs de s'abstenir d'en vendre le dimanche et de n'en fournir jamais aux enfants.

Le synode reçoit avec une grande satisfaction l'assurance, transmise par le cardinal McCloskey, que le pape a enfin ouvert les trésors de la bibliothèque du Vatican au monde entier, concession dont les protestants s'empresseront de profiter.

Sursum Corda

Un savant protestant vient de dresser le tableau suivant du mou-

vement catholique à travers les siècles :

1 ^{er} siècle.....	500,000
2 ^e "	2,000,000
3 ^e "	5,000,000
4 ^e "	10,000,000
5 ^e "	15,000,000
6 ^e "	20,000,000
7 ^e "	25,000,000
8 ^e "	30,000,000
9 ^e "	40,000,000
10 ^e "	50,000,000
11 ^e "	70,000,000
12 ^e "	80,000,000
13 ^e "	85,000,000
14 ^e "	90,000,000
15 ^e "	100,000,000
16 ^e "	125,000,000
17 ^e "	185,000,000
18 ^e "	250,000,000
19 ^e siècle, à la fin de l'an- 1876.....	260,000,000

Faisons sur cette statistique une seule observation, les siècles où l'Eglise a le plus rapidement grandi sont les siècles où elle a été le plus persécutée et où elle a eu le plus de défections : les quatre derniers.

Ne nous décourageons donc point en considérant le présent, ses combats, ses tristesses : l'avenir dira ce qu'ils auront valu pour l'extension du règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Oui, nous Catholiques, nous, qui savons le prix du sang des fidèles et des soupirs des justes, nous dirons avec St-Hilaire : Victoire, Victoire, Victoire à l'Eglise, puisque l'Eglise est momentanément en souffrance ! Elle va rallier les intelligences à sa cause et à son autorité, puisque la conspiration du silence a été hautement fomentée et patronnée contre elle. Elle est à la veille de reprendre son influence dans les conseils des nations puisque les nations l'ont abandonnée.

Mgr Pie ajoute ces remarquables réflexions :

« Et quand nous parlons ainsi le langage de l'espérance, notre voix aura d'autant plus de poids qu'on nous sait étranger à cette disposition optimiste qui rêve pour la terre des destinées infinies que la parole divine ne lui a point promises. Nous, nous ne nous exagérons point à nous-mêmes les symptômes de régénération qu'offre le monde actuel et nous ne nous dissimulons aucune des conquêtes profondes que l'esprit du mal a obtenues sur la société chrétienne. Toutefois nous croyons avoir l'esprit de

Dieu en nous quand, en comparant les éléments de l'esprit du bien et du mal qui s'agitent et se remuent à cette heure, nous osons prévoir encore le retour d'une ère de prospérité pour l'Eglise de Dieu ici-bas.

« Nous aimons à placer nos espérances sous l'autorité de ce témoignage et à demander à la miséricorde divine de hâter le jour du triomphe et de la paix : *Adveniat, regnum tuum.* »

Chronologie

On lit dans les *Annales du Cœmel* :

En l'an 1900 tombe le 19^e centenaire de la naissance de Jésus-Crist. Les chronologistes ne sont pas d'accord sur la date exacte de l'ouverture de l'ère chrétienne. Aussi conviendrait-il de s'en tenir à la chronologie de l'Eglise, comme on s'en tient pour l'Ecriture-sainte à la Vulgate. Comme il est admis que Marie devint à quinze ans la mère de Dieu, si le 19^e centenaire de la naissance de Jésus-Christ coïncide avec l'an 1900, le 19^e centenaire de celle de Marie doit, par une coïncidence naturelle, coïncider avec l'an 1885. C'est donc le 8 septembre 1885 qu'il conviendrait de célébrer le 19^e centenaire de la venue au monde de Marie, comme il siérait de solenniser au 25 décembre 1900, le dix-neuvième centenaire de l'avènement du Fils de Dieu fait homme. Déjà en Italie, et plus particulièrement à Rome, ces divers points ont été savamment discutés. Les choses étant ainsi, le 19^e anniversaire de l'Immaculée-Conception serait le 8 décembre 1884, c'est-à-dire cette année.

— 000 —

Reçu Nous avons expédié nos comptes à ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore payé l'abonnement de 1884, et nous les engageons à nous envoyer le plus tôt possible le montant de leur souscription, afin de fixer la date du tirage de la Loterie annuelle. Si chaque abonné tient à voir prospérer cette publication, il faut pryer cet abonnement, qui est la seule ressource qui donne la vie à L'ALBUM DES FAMILLES.

DEUXIÈME

GRANDE LOTERIE ANNUELLE

DE

L'ALBUM DES FAMILLES.

(La date sera fixée plus tard)

156 PRIX ÉVALUÉS A \$300

Dans le but de créer de l'émulation parmi nos abonnés ; d'augmenter la circulation de l'Album des Familles et de faire rentrer les arrérages avec l'abonnement de l'année 1884, nous avons fixé au

le jour du tirage de la deuxième Loterie annuelle, laquelle sera ouverte à tous les abonnés du Canada et des États-Unis, aux mêmes conditions et règlements que celle de 1883.

Voici la liste des Prix à gagner :

1er Prix—Un moulin àoudre de la célèbre manufacture <i>New Home</i> , de New-York, (premier choix), valant.....	50
2e Prix—Une bourse, renfermant.....	25
3e Prix—Une autre bourse renfermant.....	26
4e Prix—Une autre bourse do.....	15
5e Prix—Une autre bourse do.....	10
6e Prix—Une autre bourse do.....	5
Cinquante gratifications de \$2 chacune.....	100
Cent CHROMOS variés, de premier choix, grand format, évalués à 75 centins chaque.....	75
156 Prix.....	Valeur totale..... \$300

Dans l'intérêt de notre entreprise, nous prions donc respectueusement toutes les personnes qui prendront connaissance de ce grand Concours ouvert aux abonnés de l'Album des Familles, de vouloir bien nous accorder leur bienveillant appui en s'abonnant à notre Publication, et en s'efforçant d'engager tous ceux qu'ils connaissent à en faire autant, car c'est par l'union des volontés agissantes et patriotiques que nous parviendrons à consolider cette œuvre sociale, morale et religieuse, destinée à la famille.

S'adresser par lettre à

STANISLAS DRAPEAU,

Editeur-Propriétaire de

L'Album des Familles.

P. O. Boîte 1065, Ottawa.

SOMMAIRE :

Bulletin Religieux

Instruction sur la Religion, (suite)..... 129

Calendrier catholique

Mois de Mai.—L'Ascension de Notre-Seigneur, par St-François de Sales..... 130

Feuilleton

Graziella ou les Epreuves d'une Orpheline, (suite), par Mad. L. LAMMOUVY... 131

Poésies

L'Œuvre est achevée..... 131
L'Enterrement d'une jeune fille, par Pitre CHEVALIER..... 138
Amour de la Pauvreté, par Paul BEAUDRY, de Rouen..... 138
Le Printemps..... 142
L'Été..... 149
Chant du Betelier, par F. G. MARCHAND... 153
Chant à Marie, par l'abbé E. A. GUILY... 153
Invocation à Marie, par l'abbé E. A. GUILY... 155

Biographies

L'Abbé Hubert Girroir, par Pascal POIRIER..... 139
Sir Charles Tupper, (suite), par Charles THIBAUT..... 142

Bibliographies

Débats de la Législature de Québec..... 145
Divers Traités sur le culte et la dévotion au Très Précieux Sang..... 145
Annales historiques du Canada, (nouvelle Publication)..... 145
Zacharie, le maître d'école..... 146

Etudes Historiques

Quelques Faits émouvants de notre histoire, par Wilfrid CAMIRAND..... 146
Lettre prophétique attribuée au général Montcalm, par J. M. LEMOINE..... 149

Expédition Polaire

Triste sort de la *Jeannette* et de son équipage au pôle arctique..... 151

Astronomie

Exposé d'Astronomie Populaire, ou Voyage à travers les Planètes, (suite) par le Dr J. A. CREVIER..... 156
Principaux phénomènes célestes du mois, par le Dr J. A. CREVIER..... 157

Maximes et Pensées.

Pensées diverses..... 137-138

Informations spéciales

Où allons-nous?..... 137
Mauvaise foi du gouvernement italien.... 157
Procès de Canonisation..... 157
Accusé de réception..... 158
Mouvement Catholique.—Propagation de la Foi. — Ecoles sauvages. — Lieux saints..... 158
Déclin du Protestantisme dans la Province de Québec..... 158
Abjuration dans le diocèse de Rimouski. 158
Le Centenaire de Luther..... 158
La lumière se fait..... 158
Le Catholicisme aux États-Unis..... 159
Mouvement Catholique à travers les siècles..... 159
Chronologie.—19^e centenaire de la Nais-sance du Sauveur..... 159
Deuxième grande Loterie..... 160

L'ALBUM DES FAMILLES

est publié à Ottawa le 1^{er} de chaque mois, par cahier de 32 pages, triple colonne, avec une

GALERIE NATIONALE

de

Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.

Le prix de l'abonnement est comme suit Pour le Canada et les États-Unis..... \$2 00 Pour la France et l'Angleterre... \$2 50 (12 frs payable invariablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivront la date de l'abonnement.)

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année, reçoivent les cahiers déjà parus.

N. B.—Les lettres renfermant de l'argent doivent être enregistrées ; et dans ce cas elles sont à la charge de l'administration

Comme l'Album des Familles pénètre dans toutes les paroisses et villes de la province de Québec et autres centres français des États Unis, nous avons résolu de publier sur la couverture de l'Album des Familles les annonces des marchands et industriels qui nous seront adressées, à raison de \$1.00 pour la première insertion et moitié prix pour chaque insertion subséquente.

Pour plus ample information, voici le tableau des prix établis pour chacune des périodes ci-dessous mentionnées, et selon l'étendue des annonces.

TARIF DES ANNONCES.

	Par fraction de colonne.			
	1/4 de colonne	1/2 colonne	3/4 de colonne	1 colonne
Première insertion	\$1.00	\$2.00	\$3.00	\$4.00
Insertions subséquentes.....	0.50	1.00	1.50	2.00
Pour 6 mois.....	\$3.00	\$5.00	\$8.00	\$10.00
Pour 12 mois.....	5.00	8.00	12.00	15.00
	1/4 de page	1/2 page	3/4 page	1 page
Première insertion	\$3.00	\$6.00	\$9.00	\$12.00
Insertions subséquentes.....	1.50	3.00	4.50	6.00
Pour 6 mois.....	\$8.00	\$12.00	\$18.00	\$25.00
Pour 12 mois.....	12.00	15.00	25.00	40.00

Par cette échelle des prix, il appert qu'une annonce de 20 lignes, publiée durant 12 mois dans l'Album des Familles, aura pu tomber sous les yeux de plus de 50,000 lecteurs, durant l'année, et cela pour la minime somme de \$5.00.

ADMINISTRATION.

Tout ce qui concerne la rédaction ainsi que la correspondance se rattachant aux abonnements, envoi d'argent, annonces, etc, doit être adressé à

STANISLAS DRAPEAU,

Editeur-Propriétaire,

de l'Album des Familles, Ottawa,

(P. O. Boîte 1065.)

BULLETIN DES ANNONCES.

Nouvelle Publication Mensuelle.

Annales Historiques du Canada

COLLECTION DE MANUSCRITS

CONTENANT

Lettres, Mémoires, Rapports et autres Documents

RELATIFS A L'HISTOIRE DU PAYS

ILLUSTRÉE DE

Plans, Cartes, Vues, Portraits et autres Dessins.

PROSPECTUS

AU PUBLIC.

I

Un regrettable lacune existe dans la presse périodique de notre pays : c'est l'absence absolue d'une publication générale destinée à la reproduction des documents et précieux documents historiques que renferment nos archives nationales.

Les sociétés historiques de Québec et de Montréal, il est vrai, ainsi que le gouvernement canadien, se sont efforcés de répandre dans le public, par l'impression, certains documents historiques, mais comme nos annales sont généralement remplies de relations de faits, de traits de bravoure, d'épisodes de valeur et empreints du plus patriotisme, il nous paraît utile de faire une publication qui offrirait au moyen de se renseigner davantage sur les beautés de notre histoire. Nos annales historiques qui renferment tant de pages illustres, semblent convier à faire une telle entreprise, de faciliter la diffusion des connaissances historiques parmi le peuple.

Il faut donc que les nombreux documents qui se trouvent dans nos archives, dans nos bibliothèques publiques, profitent qu'à ceux qui fréquentent les archives si riches en matériaux de toutes sortes, qui restent ignorés de la même des lecteurs instruits, faute de reproduits par la voie de l'impression.

Grâce au zèle de nos législateurs, le gouvernement du Canada a pu faire réprimer les *Edits et Ordonnances*, base de nos lois territoriales ; les *Relations des Jésuites*, vrai trésors de renseignements de toutes sortes, et si recherchés par les hommes d'études ; le *Journal des Jésuites* ; quelques courts *Mémoires*, et en derniers temps, le premier volume de la collection de *Documents historiques* de l'histoire de la Nouvelle-France, par les soins de la législature de

Québec. C'est tout ce que nous possédons en fait de documents imprimés, à part quelques brièves *Etudes historiques* publiées çà et là.

II

Sur l'avis de plusieurs hommes instruits qui nous promettent leur concours, nous croyons devoir tenter cette entreprise, avec l'espoir que l'appui public ne nous fera pas défaut.

Les mémoires, lettres, correspondances, arrêtés, documents publics et privés que contiendra ce précieux recueil — dirons-nous avec l'auteur de l'*Introduction* du premier volume des *Documents historiques* publiés par le gouvernement de Québec, — seront destinés à jeter une vive lumière sur les premiers établissements de notre colonie, sur les causes qui ont retardé ou hâté ses progrès, son développement, ainsi que sur la politique qui inspirait et guidait nos aïeux dans leurs luttes incessantes avec les peuplades sauvages ou avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre pour la possession du pays. Ils nous fourniront, en outre, des détails intimes et encore trop peu connus sur les actes, la conduite, le zèle et le dévouement des principaux personnages de cette période héroïque et tourmentée. Ils feront ressortir avec plus de vigueur et de précision les idées, les projets, les tendances et les aspirations de tous ceux qui, de près ou de loin, prenaient part à l'administration des affaires du pays et s'intéressaient au succès définitif du "grand empire" que la France avait voulu établir en Amérique.

En mettant ainsi à la portée de tout le monde ces documents d'une grande valeur, nous ne faisons que suivre l'exemple donné par le gouvernement du Canada, et en ces derniers temps par celui de la province de Québec, et imiter ce qui se fait en Angleterre, en France, en Belgique, aux Etats-Unis, et à la Nouvelle-Ecosse, où l'on a depuis longtemps adopté, au prix de sacrifices pécuniaires considérables, les moyens les plus efficaces pour conserver les archi-

ves publiques, classifier et publier les parties les plus intéressantes, et les mettre entre les mains de tous ceux qui aiment à les étudier.

III

LES ANNALES HISTORIQUES DU CANADA,

dont nous commencerons bientôt la publication, formeront chaque année un volume d'environ 500 pages, et seront publiées par cahiers de 32 pages, double colonne, chaque mois.

Cette publication sera imprimée sur papier de première qualité, format Royal, avec des caractères neufs expressément fondus à cet effet. Elle renfermera deux parties distinctes :

La première partie comprendra les

SOURCES HISTORIQUES

proprement dites, et sera composée de *Mémoires, Rapports, Lettres, Correspondances officielles, Relations, Délibérations, Arrêts, Commissions*, et autres *Documents* authentiques concernant l'histoire du pays. Dans cette première division se trouveront également, sous le titre de

MIETTES HISTORIQUES

des *Ephémérides, Pensées, Sentences, Notes* historiques et archéologiques, etc. Les sources et autorités y seront consignées.

La deuxième partie renfermera les travaux que nous promettons des Collaborateurs, savoir : *Etudes historiques, appréciations critiques, monographies, biographies, esquisses*, etc.

De nombreuses ILLUSTRATIONS sur pierre et sur bois, préparées avec soin, viendront enrichir chaque volume et feront de cette publication une œuvre de premier ordre. Elles consisteront en *Cartes, Vues, Portraits, Bâtisses, Forts*, et autres *Dessins* d'une grande valeur historique.

IV

CONDITIONS D'ABONNEMENT

Les conditions d'abonnement se trouvent mentionnées en tête de ce Prospectus. Chaque cahier ou fascicule des ANNALES formera 32 pages, double colonne, et sera publié le 1er de chaque mois. Douze fascicules compléteront un volume ; une table des matières, avec le titre, sera imprimée sur feuille séparée, pour être placée en tête du volume.

L'abonnement ne se fractionne pas ; ceux qui s'abonneront dans le courant d'une année recevront les livraisons déjà parues. Les abonnements se renouvelleront à chaque volume.

Nous prenons la liberté d'adresser ce Prospectus à tous ceux que nous croyons

BULLETIN DES ANNONCES.

disposés à souscrire, avec l'espoir qu'ils voudront bien contribuer à répandre autour d'eux la connaissance de cette entreprise, et en assurer par là le succès.

Un *Bulletin de Souscription* accompagne ce Prospectus pour l'avantage des personnes qui voudront souscrire, avec prière de nous le renvoyer après l'avoir signé.

Le paiement de l'abonnement annuel, pour ceux qui voudront profiter des avantages offerts aux abonnés qui paieront d'avance, devra se faire dans les trente jours qui suivront la réception du 1er cahier de chaque volume.

Le tirage des ANNALES HISTORIQUES sera strictement limité au chiffre des abonnés obtenus; c'est donc une nécessité pour tous de souscrire de suite, afin de nous permettre de fixer le chiffre du tirage.

Dans tous les cas, chaque abonné sera tenu de signer le Bulletin de souscription ou de nous transmettre sa demande par lettre. Aucun abonnement ne sera reçu en dehors de ces conditions.

S'adresser à

STANISLAS DRAPEAU,

Editeur-propriétaire.

(P. O. Boîte 1065, Ottawa.)

Aux annonceurs d'Ontario.

L'ALBUM DES FAMILLES se trouve dans le Bureau d'Agence de W. W. BURCHER No 29, rue King, Ouest, qui est autorisé d'accueillir des annonces pour cette Revue Littéraire à **Toronto.**

Le Mail Hebdomadaire



THE WEEKLY MAIL
Stands far in advance of any other Canadian Paper.
\$1 a year

It has the Largest Circulation; the Latest News, both Local and Foreign. A Splendid Story Page. First-class Agricultural Page. Reliable Market Reports. Legal Column Household Department, Children's Department, etc

THE MAIL is the great medium for advertisements of FARMS FOR SALE

Agents Wanted

ADDRESS THE MAIL Toronto, Canada

La Machine à Coudre

LA PLUS POPULAIRE

ET

DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

EST LA

NEW-HOME

*Elle est la plus légère,
la plus simple,
la plus perfectionnée,
la plus durable,
et la meilleure.*

200,000 sont vendues
chaque année

S'adresser à

NEW HOME SEWING MACHINE CO

30, UNION SQUARE,

NEW YORK.

LOST VIGOR RESTORED



(As worn over back, covering Nervo-Vital Centers.)

NERVE-LIFE RENEWED

By the HOWARD GALVANIC and MAGNETIC SHIELD.

It Speedily and Positively Cures
All Weaknesses of a Personal Nature, General Debility, Dyspepsia, Paralysis, Spinal Ailments, Rheumatism, Neuralgia, Kidney, Liver and Bladder Diseases, Epilepsy, Blood-Poisoning, Chills and Fever, Malaria, Sciatica, Nervousness, Billiouness, Sleeplessness, Low Spirits, Weak Back.

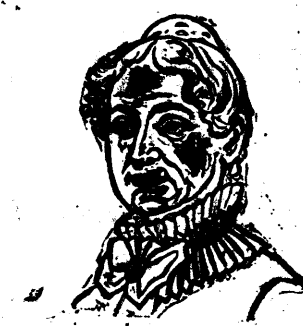
BEST APPLIANCE MADE. Fits Any Part of the Body. Gives all the Benefits of Galvanism, Magnetism and Electricity, combined or separately, WITHOUT USING WIRE, OR ACIDS. Cures When All Other Remedies Fail. Guaranteed. PRICES OF SHIELDS—No. 1, \$4; No. 1A, \$6; No. 2, \$10; No. 3, \$15; No. 4, \$20. Graded in power to suit every disease.

"THREE TYPES OF MEN." An illustrated book (for MEN ONLY), sent FREE. Sealed. Gives AFFEY and POSITIVE SELF-CURE for Urinary Waste, Seminal Weakness, Impotency. Will save Time, Health, Money.

"MAID, WIFE, MOTHER." Illustrated book (for LADIES ONLY), sent FREE. Sealed. Gives SAFE and PERMANENT CURE for ALL FEMALE COMPLAINTS.

Electro-Magnetic Insoles keep feet WARM, prevent Colds, Rheumatism, etc. \$1 per pair. Send size of shoe.

Goods sent by mail, express or C. O. D. CORRESPONDENCE CONFIDENTIAL. ADVISE FREE. Please name this paper.
AMERICAN GALVANIC COMPANY,
OFFICES: { 124 Madison St., Chicago, Ill.
{ 1108 Chestnut St., Philadelphia, Pa. }



COMPOSÉ VÉGÉTAL

De Lydia E. Pinkham

Est un spécifique souverain

Pour toutes les douleurs, faiblesses si communes à notre meilleure population féminine,

Médecine pour les Femmes. Inventée par une Femme. Préparée par une Femme.

La plus grande découverte médicale depuis l'origine de l'Histoire.

Il ranime l'humeur qui s'abat, donne de la vigueur aux fonctions organiques et les harmonise, donne de l'élasticité et de la fermeté aux vis, restaure l'éclat naturel de l'œil, et répand sur la joue pâle de la femme les roses fraîches du printemps de la vie et du commencement de l'été.

Les médecins en font usage et le prouvent volontiers.

Il prévient l'évanouissement, la flatuosité, détruit l'insatiabilité des stimulants, et fait disparaître les aiblesses d'estomac.

Cette tendance à marcher la tête-basse, qui cause de la douleur, de la pesanteur et des douleurs dans le dos, est toujours définitivement guérie par son usage.

Pour la guérison des maladies des reins chez l'un et l'autre sexe le composé est sans rival.

Le Purificateur du Sang de Lydia E. Pinkham déracinera tous les vestiges des humeurs du sang, et renforcera le système, de l'homme, de la femme ou de l'enfant. Insistez pour que votre pharmacien vous en procure.

Le Composé Végétal et le Purificateur du Sang sont préparés aux Nos 233 et 235 Western Avenue, Lynn, Mass. Prix du flacon \$1. Six flacons pour \$5. Envoyés par la maille sous forme de pilules, ou de lozenges, sur réception du prix, \$1 la boîte pour chaque. Mad. Pinkham répond volontiers à toute lettre demandant des renseignements. Mettez dans l'enveloppe un timbre de 3 centins. Demandez un pamphlet.

Ce composé est également préparé à Stanstead (P. Q.)

NORTHROP & LYMAN

TORONT

Agents généraux pour toute la province d'Ontario.

Aucune famille ne devrait se passer de PILULES POUR LE FOIE DE LYDIA E. PINKHAM. Elles guérissent la constipation, la constitution bilieuse et l'engourdissement du foie. 25 cents la boîte.
En vente dans toutes les pharmacies.